



Bulletin Officiel

N° 5592 Vendredi 20 Avril 2018

— 19^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

COMMUNIQUEES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	2
RAPPEL DES OBLIGATIONS D'INFORMATION ANNUELLES DES SICAV A L'OCCASION DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES	3-5

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRE

HANNIBAL LEASE SUBORDONNE « 2018 - 1 »	6-12
ATL « 2018 - 1 »	13-16

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE - SFBT -	17
---	----

COMMUNIQUE DE PRESSE

ASSURANCES SALIM	18
MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS -	19
BNA	

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ASSURANCES SALIM	20-21
AMEN BANK	22-24
SANIMED	25
UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE - UBCI -	26-27
SOCIETE MAGASIN GENERAL S.A	28
CEREALIS	29
SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS	30
ENNAKL AUTOMOBILES	31
DELICE HOLDING	32
MODERN LEASING	33
SOTUMAG	34
CELLCOM	35-36
STAR	37-38
EURO-CYCLES	39
SOCIETE LES CIMENTS DE BIZERTE	40-41
SOCIETE ADWYA	42
HANNIBAL LEASE S.A	43
ARAB TUNISIAN LEASE - ATL -	44
SOCIETE ESSOUKNA	45
SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUE DU FLUOR - ICF -	46
BANQUE DE L'HABITAT - BH -	47-48
SOCIETE LAND'OR	49-50
TAWASOL GROUP HOLDING - TGH -	51-53
L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD	54
SIMPAR	55-56
TUNISIE LEASING	57-58
MONOPRIX	59

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT - AGO -	60
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV - AGO -	60

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

61-62

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

SITUATIONS ANNUELLES ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2017

- POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
- FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
- MCP CEA FUND
- MCP SAFE FUND
- MCP EQUITY FUND

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du Conseil du Marché Financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre de l'exercice comptable 2018, au plus tard le 20 Avril 2018.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE.....

Siège social :

La sociétépublie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x^{ème} trimestre

Indicateurs :

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1
-------------------------------------	---	--	--	------------------------

Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitements pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;
- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;
- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
- elle exploite des unités louées auprès de tiers.

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

COMMUNIQUE DU CMF

Rappel des obligations d'information annuelles des SICAV à l'occasion des assemblées générales ordinaires

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux Sociétés d'Investissement à Capital Variable – SICAV – et aux sociétés chargées de la gestion des SICAV, les obligations d'information annuelles à l'occasion des assemblées générales ordinaires :

I - Documents à communiquer au CMF :

1- Avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117, les SICAV sont tenues de déposer ou d'adresser, sur supports papiers et magnétique, au Conseil du Marché Financier, **dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :**

- l'ordre du jour et le projet des résolutions proposées par le conseil d'administration
- les états financiers annuels arrêtés par le conseil d'administration et certifiés par le commissaire aux comptes
- les rapports du commissaire aux comptes. Lesdits rapports doivent contenir une évaluation générale du contrôle interne.
- le rapport annuel sur l'activité de la SICAV qui est destiné aux actionnaires et établi par le gestionnaire à la clôture de chaque exercice et prévu par l'article 140 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers.

Ce rapport doit comporter notamment les renseignements suivants :

- ✓ la ventilation de l'actif ;
- ✓ la ventilation du passif ;
- ✓ la ventilation du portefeuille titres ;
- ✓ le nombre d'actions en circulation ;
- ✓ l'orientation de la politique de placement dans le cadre de la politique énoncée dans le prospectus ;
- ✓ la manière avec laquelle la politique de placement a été suivie ;
- ✓ la ventilation des revenus de la SICAV ;
- ✓ les indications des mouvements intervenus dans les actifs de la SICAV au cours de l'exercice ;
- ✓ le compte des produits et charges ;
- ✓ les plus-values ou moins-values réalisées ;
- ✓ l'affectation des résultats ;
- ✓ les changements de méthodes de valorisation et leurs motifs ;
- ✓ le montant global des sommes facturées à la SICAV et leur nature et lorsque les bénéficiaires sont des entreprises liées au gestionnaire, le rapport indique leur identité ainsi que le montant global facturé ;
- ✓ les valeurs liquidatives constatées au début et à la fin de l'exercice.

- Suite -

2 - Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 3 ter de la loi n° 94-117, les SICAV doivent, **dans les quatre jours ouvrables qui suivent la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire**, déposer ou adresser au Conseil du Marché Financier :

- les documents visés à l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 s'ils ont été modifiés
- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire
- la liste des actionnaires

II - Documents à publier :

1 - Avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 276 du code des sociétés commerciales, l'assemblée générale ordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe, **dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion**. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

En application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, les SICAV sont tenues d'établir les états financiers conformément à la réglementation comptable en vigueur et de les publier au Journal Officiel de la République Tunisienne **trente jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale ordinaire**.

Cette publication comporte :

- le bilan
- l'état de résultat
- l'état de variation de l'actif net
- la mention que les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF.

En application des dispositions de l'article 3 bis de la loi n° 94-117, les SICAV doivent publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis leurs états financiers annuels accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes **dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire**.

Toutefois, à des fins de publication dans le quotidien, les SICAV peuvent se limiter à publier :

- le bilan
- l'état de résultat
- l'état de variation de l'actif net
- les notes aux états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes notamment le portefeuille titres, sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

- Suite -

2 - Après la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

En application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif, les SICAV sont tenues de publier au Journal Officiel de la République Tunisienne à nouveau les états financiers après la réunion de l'assemblée générale, au cas où cette dernière les modifie.

De plus, en application des dispositions de l'article 3 quarter de la loi n° 94-117, les SICAV doivent publier au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis **dans un délai de trente jours après la tenue de l'assemblée générale ordinaire au plus tard :**

- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire
- les états financiers lorsqu'ils ont subi des modifications.

Les dirigeants des SICAV ou les sociétés chargées de la gestion des SICAV sont appelés, chacun en ce qui le concerne, à respecter ces obligations.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2018. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2017 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2018.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «Hannibal Lease Subordonné 2018-01»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 17/05/2017 a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés d'un montant de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000 DT) sur 2017 et 2018 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni 23/03/2018 a approuvé les modalités et les conditions de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné HL 2018-01 » à savoir :

Montant de l'emprunt obligataire	: 15 000 000 dinars susceptible d'être porté à 20 000 000 dinars ;
Nominal de l'obligation	: 100 dinars par obligation ;
Forme d'Obligation	: les obligations sont nominatives ;
Prix d'émission	: 100 dinars par obligation payable intégralement à la souscription ;
Taux d'intérêt	: Catégorie A : 8,3% et/ou TMM+2,1% brut par an au choix du souscripteur, Catégorie B : 8,5% brut par an ;
Durée	: 5 ans pour la catégorie A et 7 ans (dont 2 années de grâce) pour la catégorie B ;
Amortissement	: les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour la catégorie A et à la 3ème année pour la catégorie B.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**Montant**

L'emprunt obligataire subordonné « HL 2018-1 » est d'un montant de 15 000 000 dinars susceptible d'être porté à 20 000 000 dinars divisé en 150 000 obligations subordonnées susceptibles d'être portées à 200 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars. Le

- Suite -

montant définitif de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2018-01 » fera l'objet d'une publication officielle du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **26/04/2018** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **28/05/2018**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/05/2018**, les souscriptions à cet emprunt subordonné seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/05/2018**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **20/07/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **26/04/2018** auprès de MAC SA intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

But de l'émission

Hannibal Lease, de par son statut d'établissement de crédit est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, le présent emprunt obligataire subordonné permettra à la société de renforcer davantage ses fonds propres nets au vu de la réglementation bancaire. En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

Dénomination de l'emprunt : « Emprunt subordonné HL 2018-01 ».

- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 : des obligations.

- Suite -

Prix de souscription et d'émission:

Le prix d'émission est de **100 dinars** par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28/05/2018**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **28/05/2018** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans

- Taux fixe : Taux annuel brut de **8,3%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,1%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 210 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **Mai** de l'année N-1 au mois d'**Avril** de l'année N.

Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

- Taux fixe : Taux annuel brut de **8,5%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **28/05/2023** pour la catégorie A et le **28/05/2025** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **28/05** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **28/05/2019** pour toutes les catégories.

- Suite -

Le premier remboursement en capital aura lieu le **28/05/2019** pour la catégorie A et le **28/05/2021** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,3%** l'an pour la catégorie A et **8,5%** l'an pour la catégorie B.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêté au mois de Mars 2018 (à titre indicatif), qui est égale à 5,2175%; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,3175%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,1%**, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Catégorie A :

Les obligations subordonnées de la catégorie A sont émises pour une période totale de **5 ans**.

Catégorie B :

Les obligations subordonnées de la catégorie B sont émises pour une durée totale de **7 ans dont 2 ans de grâce**.

Durée de vie moyenne:

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie **A** et **5 ans** pour la catégorie **B**.

Duration de l'emprunt :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de **2,711 années** pour la catégorie A et **4,219 années** pour la catégorie B.

Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance :

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts

- Suite -

obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 03 Août 2017 sous le numéro 17/003. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang :

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note B+ (tun) à la présente émission de la société Hannibal Lease et ce, en date du **20/03/2018**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions à cet emprunt seront reçues aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux

- Suite -

unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations subordonnées revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances 2017, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du premier Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de cinq mille dinars (5 000 DT) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 DT) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « **Emprunt subordonné HL 2018-01** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

Marché des titres

Il existe à fin Mars 2018, 10 emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2018-01 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2018-01 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

Nature du titre :

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination).

- Suite -

Qualité de crédit de l'émetteur :

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Le marché secondaire :

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « **Emprunt Subordonné HL 2018-01** » visée par le CMF en date du **10/04/2018** sous le numéro **18-0999**, du document de référence « **Hannibal Lease 2017** » enregistré par le CMF en date du **03/08/2017** sous le n°**17-003**, de son actualisation enregistrée par le CMF en date du **30 Novembre 2017** sous le numéro **17-003/A001**. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le **20 avril 2018**. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2017 pour tout placement sollicité après le **30 avril 2018**.

La note d'opération et le document de référence « HL 2017 » ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki, les Berges du Lac, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2018 et les états financiers relatifs à l'exercice 2017 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet, respectivement au plus tard le **20 avril 2018** et le **30 avril 2018**.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.

Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2018, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2018.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE**« ATL 2018-1 »**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'ATL tenue le **11/05/2017** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Le Conseil d'Administration réuni le **12/03/2018** a décidé d'émettre un emprunt obligataire de 30 millions de dinars susceptible d'être porté à 50 millions de dinars aux conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
Catégorie A	5 ans	8,30%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie B	5 ans	TMM+2,20%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
Catégorie C	7 ans dont 2 ans de grâce	8,50%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

Dénomination de l'emprunt : « ATL 2018-1 ».

Montant : **30 000 000 dinars** susceptible d'être porté à **50 000 000 dinars** divisé en 300 000 obligations susceptibles d'être portées à 500 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2018-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Formes des titres : Toutes les obligations du présent emprunt seront nominatives.

Taux d'intérêts :

Les obligations du présent emprunt « ATL 2018-1 » seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de **8,30%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans :

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,20%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze

- Suite -

➤ derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 220 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce :

➤ Taux fixe : Taux annuel brut de **8,50%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, le type de taux à adopter.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,30%** l'an pour la catégorie A et **8,50%** l'an pour la catégorie C.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : Pour les obligations de la catégorie B, la marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Mars 2018 (à titre indicatif), qui est égale à **5,218%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **7,418%**. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,20%** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale :

✓ Catégories A et B : Les obligations des catégories A et B sont émises pour une période totale de **5 ans** ;

✓ Catégorie C : Les obligations de la catégorie C sont émises pour une durée totale de **7 ans dont 2 ans de grâce**.

Durée de vie moyenne : La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations des catégories A et B et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie C.

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,711 années** et de **4,219 années** pour les obligations de la catégorie C.

Période de souscription et de versement : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **27/04/2018** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **17/07/2018**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 500 000 obligations.

- Suite -

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/07/2018**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17/07/2018**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **27/07/2018** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/07/2018** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en Bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17/07/2018** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour les catégories A et B et à la troisième année pour la catégorie C.

L'emprunt sera amorti en totalité le **17/07/2023** pour les catégories A et B et le **07/07/2025** pour la catégorie C.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **17 juillet** de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le **17/07/2019** et ce, pour toutes les catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **17/07/2019** pour les catégories A et B et le **17/07/2021** pour la catégorie C.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers **TUNISIE CLEARING**.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **27/04/2018** auprès de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de la BNA Capitaux– intermédiaire en bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **ATL 2018-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par AFC, intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Garantie : Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie particulière.

Notation de l'émission : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **23/03/2018**, la note à long terme « **BB (tun)** » à l'emprunt obligataire « **ATL 2018-1** ».

- Suite -

Cotation en Bourse : L'Arab Tunisian Lease s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « AFC » de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « **ATL 2018-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « **ATL 2018-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le N° **18-0998** en date du **06 avril 2018**, du document de référence « **ATL 2017** » enregistré par le CMF en date du **30 juin 2017** sous le N° **17-002**, de son actualisation enregistrée par le CMF en date du **30 novembre 2017** sous le N° **17-002/A001**, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/04/2018 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2017 pour tout placement sollicité après le 30/04/2018.

La note d'opération, le document de référence « **ATL 2017** » ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 – Mahragène ; de l'AFC intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2018 et les états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/04/2018 et le 30/04/2018.

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

**Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
- SFBT -**

Siège social : 5, Boulevard de la Terre –Centre Urbain Nord- 1080 Tunis-

La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie -SFBT- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le **11 avril 2018**, a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration, d'augmenter le capital social d'un montant de **33 000 000 de dinars** par incorporation de réserves, par l'émission de **33 000 000 d'actions nouvelles gratuites**, de nominal 1 dinar chacune, pour le porter ainsi de **132 000 000 de dinars à 165 000 000 de dinars**.

La même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de réaliser ladite augmentation de **33 000 000 de dinars**, par incorporation du compte de réserves spéciales d'investissement (investissements au sein de l'entreprise) pour un montant de 32 592 360 dinars et prélèvement d'un montant de 407 640 dinars du compte spécial d'investissement devenu disponible, et l'émission de **33 000 000 d'actions nouvelles gratuites** de nominal 1 dinar chacune à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison d'**une (1) action nouvelle gratuite pour quatre (4) actions anciennes**, avec entrée en jouissance au 1^{er} janvier 2017.

Le capital sera ainsi porté de **132 000 000** de dinars à **165 000 000** de dinars.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1er janvier 2017**.

Cotation en bourse :

Les droits d'attribution seront détachés et négociés en Bourse à partir du **30 avril 2018**.

Bénéficiant du paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2017, les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du **30 avril 2018**, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **30 avril 2018**.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par TUNISIE CLEARING à partir du **30 avril 2018**.

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

ASSURANCES SALIM

*Siège social : Immeuble ASSURANCES SALIM
Lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -Tunis -1003*

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Assurances SALIM s'est tenue le 19-04-2018 et a décidé :

- ✓ La distribution d'un dividende de 1 dinar par action à partir du 30.04.2018, soit un montant total de 2 660 000DT. Dont un montant réservé aux seuls actionnaires personnes physiques de 480 000,000D qui sera prélevé à hauteur de 262 716,271D sur le résultat reporté de l'année 2013 et à hauteur de 217 283,730D sur les résultats reportés provenant des Réserves Extraordinaires constituées au 31.12.2013. Ce montant de 480 000,000D ne sera pas soumis à la retenue à la source conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

**MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD
« MPBS »**

Siège Social : Route de Gabes km 1.5 Sfax-Tunisie

La société MPBS informe ses actionnaires que son conseil d'administration réuni le vendredi 20 avril 2018, a passés en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2017 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés relatif audit exercice.

Le conseil d'administration a décidé de convoquer une assemblée générale ordinaire pour le samedi 09/06/2018 à 11h à l'IACE section Sfax et de proposer la distribution d'un dividende de 0,180 DT par action.

En outre le conseil d'administration a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour le samedi 09/06/2018 à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à l'IACE section Sfax, afin de procéder à une augmentation de capital de 676 500 DT par attribution gratuite à concurrence d'une action nouvelle pour le détenteur de 20 actions anciennes.

De ce fait le capital social de la société sera porté de 13 530 000 DT à 14 206 500 DT.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA-

Siège social : Rue Hédi Nourira Tunis

La Banque Nationale Agricole « BNA » informe ses actionnaires et le public que son Conseil d'Administration réuni le 04/04/2018 a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de statuer sur une augmentation de capital social de 16 000 000D à effectuer par incorporation de réserves, et ce par l'émission de 3 200 000 actions nouvelles à attribuer gratuitement aux actionnaires à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes. Cette augmentation portera le capital social de la banque de 160MD à 176MD.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE : ASSURANCES SALIM

Siège social : Immeuble *ASSURANCES SALIM*

Lot AFH BC5 Centre Urbain Nord- Tunis -1003

La Société « ASSURANCES SALIM » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2018.

	1 ^{er} Trimestre 2018	1 ^{er} Trimestre 2017	EN DT Au 31/12/2017(*)
1 - PRIMES EMISES			
VIE	16 777 555	8 465 986	39 488 287
IARD	4 638 627	3 130 437	7 768 739
AUTO	7 412 882	5 765 432	20 840 503
ENGINEERING	746 409	991 607	3 110 025
TRANSPORT	1 012 035	535 284	2 609 690
MALADIE	4 538 053	3 730 581	16 385 042
Non VIE	18 348 007	14 153 341	50 713 999
Total	35 125 562	22 619 328	90 202 286
2 - PRIMES CEDEES			
VIE	8 809 571	7 763 003	28 214 003
VIE	4 477 207	4 359 887	18 929 382
IARD	3 210 813	2 230 797	4 900 362
AUTO	188 505	135 008	774 091
ENGINEERING	391 064	889 049	2 675 005
TRANSPORT	541 982	148 262	935 163
3 - COMMISSIONS	4 213 623	3 031 086	12 829 430
4 - CHARGES DE SINISTRES			
VIE	3 212 160	4 134 737	17 565 070
IARD	161 974	2 938 287	2 203 616
AUTO	4 027 601	3 444 786	15 463 691
ENGINEERING	95 320	248 728	623 786
TRANSPORT	147 461	25 945	471 372
MALADIE	3 948 740	4 755 320	15 405 738
Non VIE	8 381 096	11 413 066	34 168 203
Total	11 593 257	15 547 803	51 733 273
5 - PRODUIT DES PLACEMENTS			
dont Revenus financiers	2 322 159	1 773 694	9 013 765
	2 044 865	1 365 084	7 766 860

(*)Chiffres Audités

- Suite -

I. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

1. Les charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers ont été estimées à partir des états de gestion et des états comptables de la société.
2. Les chiffres évoluent au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (sinistres réglés, sinistres déclarés, Primes cédées, commissions).
3. Les indicateurs relatifs à l'exercice 2017 sont audités.
4. Les produits des placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.

II. FAITS SAILLANTS

Au 31.03.2018, le chiffre d'affaires global de SALIM s'est établi à 35,1MD contre 22,6MD au 31.03.2017, soit une croissance de 55% et une réalisation supérieure aux objectifs escomptés. L'assurance vie, cœur de métier pour SALIM, affiche la meilleure croissance et un taux de réalisation de plus de 35%.

De même, la performance requise se confirme en assurances non vie qui affiche un chiffre d'affaires de 18,3MD contre 14,1MD au 31.03.2017, soit un taux d'évolution de 30%.

Les primes cédées ont enregistré une évolution de 13%, expliquée essentiellement par l'augmentation du chiffre d'affaires.

De sa part, la charge de sinistre totalise 11,6MD contre 15,5MD au 31.03.2017 soit une baisse de 25%. Ce repli témoigne d'une meilleure maîtrise de la charge de sinistres et du retour à la normale de la sinistralité en assurance Vie et en assurance Maladie.

Les produits des placements ont affiché une progression de 31% par rapport à la même période de l'année 2017.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Amen Bank

Siège Social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Amen bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2018.

(en 1000 DT)

Période	1 er trimestre 2018	1 er trimestre 2017	au 31 Mars 2018	au 31 Mars 2017	au 31 Décembre 2017 certifié
1- Produits d'exploitation bancaires	191 790	164 954	191 790	164 954	716 968
• Intérêts et revenus assimilés	125 334	107 713	125 334	107 713	479 716
• Commissions en produits	24 945	22 582	24 945	22 582	91 362
• Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	22 268	18 972	22 268	18 972	82 385
• Revenus du portefeuille d'investissement	19 243	15 687	19 243	15 687	63 505
2- Charges d'exploitation bancaires	97 902	82 887	97 902	82 887	356 866
• Intérêts encourus et charges assimilées	95 188	80 958	95 188	80 958	346 461
• Commissions encourues	2 714	1 929	2 714	1 929	10 405
3-Produit net bancaire	93 888	82 067	93 888	82 067	360 102
4- Autres produits d'exploitation	513	358	513	358	1 681
5- Charges opératoires	35 428	29 216	35 428	29 216	121 993
Dont ;					
• Frais de personnel	24 916	22 752	24 916	22 752	92 307
• Charges générales d'exploitation (*)	8 693	4 863	8 693	4 863	22 598
6- Structure du Portefeuille	-	-	2 097 621	1 948 731	1 892 208
• Portefeuille- titres commercial	-	-	617 444	632 811	530 671
• Portefeuille d'investissement	-	-	1 480 177	1 315 920	1 361 537
7- Encours des créances à la clientèle	-	-	6 068 952	5 930 646	6 073 730
8- Encours des dépôts et avoirs de la clientèle	-	-	5 100 948	5 060 223	5 137 206
Dont ;					
• Dépôt à vue	-	-	1 618 136	1 497 089	1 605 209
• Epargne	-	-	1 459 606	1 253 667	1 419 541
9- Emprunts et Ressources Spéciales	-	-	972 953	971 462	968 065
10- Capitaux propres (**)	-	-	705 017	644 324	705 046

(*) Les charges générales d'exploitation au 31/03/2018 tiennent compte de la cotisation au fonds de garantie des dépôts bancaires prévue par le décret gouvernemental n°2017-268 du 1^{er} février 2017.

(**) Les capitaux propres sont publiés hors résultats des périodes.

- Suite -

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS MARQUANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2018

Les crédits à la clientèle, nets des provisions et d'agios réservés, sont passés de 5 930,6 millions de dinars à fin mars 2017 à 6 069,0 millions de dinars à fin mars 2018, enregistrant ainsi une augmentation de 138,3 millions de dinars.

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont établis à 5 100,9 millions de dinars soit une progression de 40,7 millions de dinars par rapport au 31 mars 2017. Cette hausse résulte essentiellement des dépôts à vue (8,1%) et de l'épargne (16,4%).

- Suite -

Les ressources longues provenant des emprunts et ressources spéciales ont atteint 973,0 millions de dinars enregistrant une augmentation de 1,5 millions de dinars.

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 26,8 millions de dinars ou 16,3% par rapport à la même période en 2017.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une hausse de 15,0 millions de dinars, passant de 82,9 millions de dinars en 2017 à 97,9 millions de dinars pour la même période de 2018.

Le Produit Net Bancaire a atteint 93,9 millions de dinars à fin mars 2018 contre 82,1 millions de dinars pour la même période de 2017 soit une hausse de 11,8 millions de dinars ou 14,4%.

Le coefficient d'exploitation a atteint 37,7% à fin mars 2018 contre 35,6% à fin mars 2017 soit une progression de 2,1 points de pourcentage sur une année glissante. Cette évolution résulte essentiellement de la constatation de la première tranche de la contribution au fonds de garantie des dépôts. En effet, compte non tenu de ladite charge le coefficient d'exploitation s'établit à 34,3 à fin mars 2018.

NOUVEAUX PRODUITS :

Lancement du Pack Docteur

Soucieuse de satisfaire les besoins spécifiques de chacun de ses clients, tout en veillant à leur proposer les produits et les services qui leur correspondent le mieux, AMEN BANK a lancé le « Pack Docteur », un pack complet de produits et de services, adaptés aux besoins des professionnels de la santé (médecins, dentistes, biologistes, pharmaciens,...).

Lancement de la « Carte Salaire » sur une puce 100% tunisienne

Misant sur le savoir-faire Tunisien, AMEN BANK offre à ses clients du segment « Entreprises », la « Carte Salaire » (carte prépayée alimentée mensuellement, ou selon toute autre périodicité convenue à l'avance, sur ordre de l'employeur, du montant du salaire de l'employé), avec une puce 100% tunisienne. Cette carte totalement sécurisée permet de répondre aux attentes des entreprises, qui emploient un nombre important d'employés, n'ayant pas de comptes bancaires, dans le sens où elle leur évite une gestion fastidieuse lors de la distribution de la paye, induisant une lourde charge et un important risque, induit par la manipulation d'espèces.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURSD'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SANIMED**

Siège social : Route de Gremda Km 10,5 - BP 68 Marquez Sahnoun 3012 Sfax- Tunisie

La société SANIMED publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre de 2018.

Libellé	1 er Trimestre			Cumul 2017	
	En dinars	2018	2017		Variation en %
1- Chiffre d'Affaires		12 015 141	9 708 394	24%	38 218 733
CA Local		6 995 851	5 916 908	18%	25 180 620
CA Export		5 019 290	3 791 486	32%	13 038 113
2- Production		9 521 999	7 766 715	23%	30 288 346
3- Investissements		2 898 219	472 661	513%	8 302 935
4- Engagements bancaires		45 799 455	38 012 429	20%	43 395 665
Dettes à Moyen et Long terme		24 487 536	23 091 651	6%	24 787 452
Dettes à Court terme (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires)		21 311 919	14 920 778	43%	18 608 213

Commentaires sur les indicateurs d'activité du 1^{er} trimestre 2018:

Au 31 Mars 2018 le chiffre d'Affaires de SANIMED a atteint 12 015 mDT, soit en croissance de 24% par rapport à la même période de 2017.

- ✓ Le chiffre d'affaires local est passé de 5 917 mDT au 31/03/2017 à 6 996 mDT pour la même période de 2018 soit une croissance de 18%.
- ✓ Le chiffre d'affaires export a atteint 5 019 mDT contre 3 791 mDT à la même période de 2017, soit un accroissement de 32%.
- ✓ La production a enregistré au premier trimestre 2018 une progression de 23% par rapport à la même période de 2017.
- ✓ La société a réalisé des investissements de l'ordre de 2 898 mDT durant le premier trimestre 2018.
- ✓ Les engagements bancaires s'établissent au 31/03/2018 à 45 799 mDT contre un total de 38 012 mDT à la même période de 2017, soit un accroissement de 20%.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE****-UBCI-**

Siège Social : 139, avenue de la Liberté-1002 Tunis Belvédère-

L'UBCI publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2018.

KTND	Au 31/03/2018	Au 31/03/2017	Au 31/12/2017	VARIATION en%	VARIATION VOLUME
1- Produits d'exploitation bancaire	82 595	66 038	297 964	25,07%	16 557
Intérêts	52 968	42 279	188 166	25,28%	10 689
Commissions en produits	13 279	11 982	51 380	10,82%	1 297
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	16 348	11 777	58 418	38,81%	4 571
2- Charges d'exploitation bancaire	28 926	22 146	97 628	30,62%	6 780
Intérêts encourus et charges assimilées	27 419	21 011	92 772	30,50%	6 408
Commissions encourues	1 507	1 135	4 856	32,78%	372
3- Produit Net Bancaire	53 669	43 892	200 336	22,28%	9 777
4- Autres produits d'exploitation	720	775	3 818	-7,10%	-55
5-Charges opératoires, dont :	35 148	30 135	125 698	16,64%	5 013
Frais de personnel	22 854	20 341	84 494	12,35%	2 513
Charges générales d'exploitation	10 348	7 876	32 970	31,39%	2 472
6- Structure du portefeuille	491 757	453 120	503 256	8,53%	38 637
Portefeuille titres commercial	2 694	31 056	794	-91,33%	-28 362
Portefeuille Titres d'investissement	489 063	422 064	502 462	15,87%	66 999
7-Encours des crédits à la clientèle	2 845 818	2 522 281	2 753 222	12,83%	323 537
8- Encours de dépôts, dont :	2 409 458	2 168 855	2 449 052	11,09%	240 603
Dépôts à vue	1 396 101	1 206 315	1 470 746	15,73%	189 786
Dépôts d'épargne	672 123	609 103	640 484	10,35%	63 020
9- Emprunts et ressources spéciales	325 822	289 359	309 500	12,60%	36 463
10- Capitaux propres	337 372	308 375	326 223	9,40%	28 997

- Suite -

I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

II/ FAITS SAILLANTS DU 1er TRIMESTRE 2018

L'encours des crédits à la clientèle (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une augmentation de 323 MTND pour atteindre 2 846 MTND, réalisant ainsi une variation positive de 12,83 % par rapport au 31/03/2017.

Les dépôts de la clientèle affichent une progression de 11,09% par rapport au 31/03/2017, avec un encours de 2 409 MTND.

Les produits d'exploitation ont atteint 83 MTND, soit +25,07% d'évolution par rapport au 31/03/2017.

Les charges d'exploitation ont atteint 29 MTND, soit une progression de 30,62% comparativement à la même période 2017.

Le produit net bancaire au terme du premier trimestre 2018 est de 54 MTND en progression de 22,28% par rapport à fin Mars 2017.

Les charges opératoires ont augmenté de 16,64% par rapport à la même période de l'exercice 2017 avec un accroissement des frais de personnel de 12,35%, des charges d'exploitation 31,39% dont une augmentation de 23,31% due à la constitution de la provision au titre de la cotisation du Fonds de Garantie des Dépôts bancaires.

Les capitaux propres au 31/03/2018 sont présentés avant distribution des dividendes.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE MAGASIN GENERAL S.A.
Siège social : 28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis

La Société Magasin Général publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} Trimestre 2018.

Unité : Millier de dina

Indicateurs d'activité	1 er Trimestre 2018*	1 er Trimestre 2017	%Evolution du 1 er Trimestre 2017/2018	Au 31/12/2017*
CA TTC	209 873	201 132	4,35%	897 223
CA HT	200 942	192 421	4,43%	859 189
Achats de marchandises vendues	163 616	157 520	3,87%	706 994
Charges financières	4 952	3 672	34,88%	17 980
Produis financiers	2 639	2 228	18,47%	18 948
Effectif moyen	3 865	3 999		3 932
Charge du personnel	17 967	16 796	6,97%	68 841
Ratio Masse salariale/CA	8,94%	8,73%		8,01%
trésorerie nette	(6 636)	14 260		35 517
Nombre des points de vente	91	85		91
Délai règlements fournisseurs en J	90	90		90

* *Selon les données comptables disponibles*

Commentaires :

1. Le chiffre d'affaires HT à la fin du 1^{er} trimestre 2018 a enregistré une évolution d'environ 4,43% par rapport à celui enregistré à la même période de l'exercice précédent.
2. Les charges du personnel à la fin du 1^{er} trimestre 2018 ont enregistré une évolution d'environ 6,97% par rapport à celui enregistré à la même période de l'exercice précédent.
3. Le ratio masse salariale trimestrielle rapportée au CA trimestriel passe de 8,73% en 2017 à 8,94% en 2018.
4. Le nombre de point de vente est passé de 85 unités à la fin du 1er trimestre 2017 à 91 unités à la fin du 1er trimestre 2018, et ce suite à l'ouverture de MG MOUROUJ 5, MG BEJA, MG EL FAHS, MG NEFZA, MG CHARGUIA et BATAM EL KEF.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITES TRIMESTRIELS**CEREALIS**

Siège social : Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1,
rue du Lac Turkana Les Berges du Lac 1053 Tunis.

La Société « CEREALIS » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2018.

Libellées	Unité	1 T 2018	1 T 2017	Var %	31/03/2018	31/03/2017	Var %	31/12/2017
Revenus Céréalis	Unité	3 029 532	2 565 804	18,07%	3 029 532	2 565 804	18,07%	11 505 312
Snacks salés	dt	3 029 532	2 565 804	18,07%	3 029 532	2 565 804	18,07%	11 505 312
Local	dt	2 994 972	2 461 740	21,66%	2 994 972	2 461 740	21,66%	11 271 304
Export	dt	34 560	104 064	-66,79%	34 560	104 064	-66,79%	234 008
Production Céréalis	Unité	3 054 111	2 669 975	14,39%	3 054 111	2 669 975	14,39%	11 543 083
Valeur	dt	3 054 111	2 669 975	14,39%	3 054 111	2 669 975	14,39%	11 543 083
Investissement Céréalis	Unité				85 536	48 818	75,21%	655 102
Investissement Corp. & incorporel	dt				85 536	48 818	75,21%	655 102
Structure d'endettement céréalis	Unité				3 612 135	2 566 340	40,75%	2 331 832
Solde endettement LT Céréalis	dt				1 272 767	213 782	495,36%	550 466
Solde endettement CT Céréalis	dt				1 708 237	1 664 688	2,62%	1 735 365
Solde découvert Céréalis	dt				631 131	687 870	-8,25%	46 001

Commentaires sur les données individuelles:

Les ventes sur le marché local ont progressé de manière robuste enregistrant 21.66% de croissance en ce premier trimestre 2018, alors que les ventes à l'export restent irrégulières et enregistrent un recul de 66,79%. Les revenus totaux ayant progressé de 18%.

Les investissements et les endettements ont enregistré une augmentation et ce pour répondre au plan de structuration du Groupe et aux besoins de croissance de l'activité.

Au niveau qualitatif, l'entreprise continue à consolider son niveau de présence sur le marché et à renforcer sa maîtrise du mix produit.

Indications et Commentaires sur les réalisations du Groupe :

Au niveau du consolidé, une croissance à deux chiffres a également été enregistrée, puisque les revenus ont progressé de 15.4% en ce premier Trimestre 2018, notant que l'activité liée à la distribution de produits importés a également contribué à la croissance.

Au niveau de l'endettement du Groupe, celui-ci se situe à 6,3 Millions de dinars, soit 0.7 Million de dinars environ de plus qu'à la même période 2017.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs
Siegge Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis

La Société Atelier du Meuble intérieurs, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2018.

<i>En Kilo dinars</i> Désignation	1er Trimestre			2017
	2018	2017	var en %	
Revenus consolidés	4 664	3 670	27%	16 433
Revenus SAM	4 168	3 501	19%	15 020
Local SAM	4 168	3 501	19%	14 920
Export SAM	0	0	-	100
Production (en valeur) SAM	4 136	3 820	8%	15 161
Investissement	481	4 153	-88%	4 786
Investissement corporel et incorporel "SAM"	481	4 140	-88%	4 670
Investissement corporel et incorporel "SMC"	0	13	-100%	116
Investissement corporel et incorporel "Bureau Plus"	0	0		0
Investissement corporel et incorporel "TALOS"	5	0		116
Structure de l'endettement	2 833	139	1938%	3 085
Endettement à Long & Moyen Terme	2 095	82	2455%	2 208
Emprunts à moins d'un an	338	57	493%	451
Découvert & autres crédits CT	400	0		426

- ♦ Le chiffre d'affaires consolidé réalisé au 1^{er} trimestre 2018 a connu une très forte croissance de l'ordre de 27% par rapport au chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre de 2017 passant de 3 670 kDT à 4 664 kDT confirmant ainsi la bonne relance de l'activité et confortant le positionnement de Atelier du Meuble Intérieurs en tant que leader sur le marché de mobilier de bureau.
- ♦ La production en valeur a connu une croissance de 8% en glissement annuel.
- ♦ L'investissement cumulé au 1^{er} trimestre de 2018 au niveau de SAM a connu une baisse de 88% en glissement annuel. Cette variation est due à l'acquisition en 2017 d'une usine mitoyenne dont l'entrée en production s'est effectuée début 2018.
- ♦ Au niveau de l'endettement, le montant observé au 1^{er} trimestre 2018 est de 2 833 kDT. Cette dette est allouée principalement à l'acquisition, aménagement et installation technique de l'usine mitoyenne et une autre partie sous forme de leasing, 5% du montant dédié au renforcement du parc mobile.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**ENNAKL AUTOMOBILES**

Siège social : Z.I Ariana-Aéroport 1080 Tunis Cedex-B.P :129

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2018 :

(En DT)

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS (1er trimestre 2018)

La société ENNAKL automobiles, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2018 :

Désignation	Au 31/03/2018 (**)	Au 31/03/2017 (**)	Au 31/12/2017 (*)
Total des revenus (Hors taxes)	63 607 488	88 400 010	381 932 879
Coût d'achat des marchandises vendues	51 957 514	74 247 593	340 187 364
Charges financières	414 639	0	212 518
Produits financiers	75 865	718 677	9 865 885
Solde de la trésorerie nette fin de période	8 713 896	63 025 842	27 542 466
Délai moyen de règlement des fournisseurs (***)	76	153	103
Nombre d'agences officielles	25	25	25
Masse salariale	3 536 131	3 317 350	14 344 977
Effectif fin de période	359	355	359

Faits saillants :

Le chiffre d'affaires au 31/03/2018 a atteint 63 607 488 DT contre 88 400 011 DT au 31/03/2017, soit une régression de 28.05%. Il est dû essentiellement à l'impact de l'augmentation des droits et taxes en 2018, outre la dépréciation du dinar par rapport à l'Euro, sur les prix de vente des voitures.

A savoir que le marché de l'automobile en Tunisie a baissé de 20% durant ce premier trimestre atteignant un volume d'immatriculation de 12 245 unités contre 15 272 unités à la même période de l'année 2017.

La trésorerie nette de la société s'est élevée à 8 713 896 DT au 31/03/2018 contre un montant de 63 025 842 DT au 31/03/2017 ce qui correspond à une régression de 86.17% justifiée essentiellement par les investissements en cours de réalisation par l'entreprise et la baisse du volume d'activité.

Durant cette période la société ENNAKL Automobiles a lancé une nouvelle activité de vente des véhicules d'occasion sous le label **Das Welt Auto** et qui constituera un nouveau levier de croissance pour les activités vente et après-vente

(*) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable audité**.

(**) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable non audité**.

(***) Il s'agit du délai moyen de règlement des fournisseurs étrangers.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**DELICE HOLDING**

Siège social : Immeuble le Dôme, Rue Lac Léman, les Berges du Lac- 1053, Tunis

La société DELICE HOLDING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité consolidés relatifs au 1^{er} trimestre 2018 :

Chiffres en KDT	Note	1 ^{er} trimestre 2018	1 ^{er} trimestre 2017	Variation	31/12/2017
Revenus du marché local		200 527	181 541	10,5%	788 569
Revenus du marché de l'export		2 890	3 772	-23,4%	20 660
Total revenus	(1)	203 417	185 313	9,8%	809 229
Production valorisée	(2)	205 208	193 191	6,2%	807 727
Investissements	(3)	17 626	8 913	97,8%	54 290
Investissements corporels et incorporels		17 626	8 913	97,8%	53 045
Investissements financiers		-	-	-	1 245
Structure de l'endettement	(4)	82 175	72 916	12,7%	67 958
Endettement à moyen et long terme		63 178	41 887	50,8%	65 059
Endettement à court terme		18 997	31 029	-38,7%	2 899

**Les revenus consolidés sont composés du chiffre d'affaires consolidé et des subventions d'exploitation et de stockage

- Commentaires et faits marquants :

(1) Le groupe a réalisé au 31/03/2018 un revenu total de **203 417 KDT**, soit une augmentation de **9,8 %** par rapport au premier trimestre 2017.

(2) La production valorisée est déterminée selon la formule : Revenus +/- variation des stocks de produits finis et des encours. La production valorisée a augmenté de **6,2 %**.

Le niveau du stock de produits finis pour le pôle lait a baissé en passant de **35 328 KDT** au 31/03/2017 à **22 383 KDT** au 31/03/2018.

(3) Les investissements réalisés par le Groupe courant le premier trimestre 2018 ont presque doublé allant de **8 913 KDT** à **17 626 KDT** soit une progression de **97,8 %** par rapport à la même période en 2017. Ces investissements sont orientés essentiellement vers l'augmentation de la capacité industrielle du pôle lait, la qualité et l'acquisition de matériel de transport pour le pôle distribution.

(4) Au 31/03/2018, l'endettement à moyen terme a augmenté de **50,8 %** par rapport à la même période en 2017. Cette augmentation est liée au financement des investissements réalisés courant 2017 notamment la nouvelle usine de boissons et jus. L'endettement à court terme a baissé de **38,7 %** par rapport à la même période en 2017.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**MODERN LEASING**

IMMEUBLE ASSURANCES SALIM LOT AFH BC 5 CENTRE URBAIN NORD
TUNIS MAHRAJANE 1008

Modern Leasing publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} Trimestre 2018.

(En milliers de dinars)

	Indicateurs	1 ^{er} Trimestre		Variation en %	Exercice 2017(*)
		2018	2017(*)		
Secteurs	Agriculture	7 768	5 876	32,20%	30 939
	Industrie	4 877	16 624	-70,66%	44 029
	BTP	8 874	13 095	-32,23%	40 367
	Tourisme(*)	3 023	5 543	-45,46%	11 545
	Services divers, commerce et transport	22 761	29 962	-24,03%	126 722
	Montant des Approbations	47 303	71 100	-33,47%	253 602
	Agriculture	7 616	3 972	91,74%	22 299
	Industrie	6 823	7 201	-5,25%	26 643
	BTP	15 066	10 714	40,62%	30 581
	Tourisme(*)	884	2 771	-68,10%	8 696
	Services divers, commerce et transport	27 265	20 701	31,71%	85 619
	Montant des Mises en forces	57 654	45 359	27,11%	173 838

(*) NB : il s'agit essentiellement du secteur de location de voiture avec une part de 54% pour les approbations et 96% pour les mises en forces.

(En milliers de dinars)

	Indicateurs	1 ^{er} Trimestre		Variation en %	Exercice 2017(*)
		2018(**)	2017(*)		
Engagements	Approbations	47 303	71 100	-33,47%	253 602
	Mises en force	57 654	45 359	27,11%	173 838
	Encours	378 004	306 741	23,23%	361 225
	Total des engagements	398 697	323 930	23,08%	379 590
	Total des engagements classés	39 440	34 577	14,06%	33 729
	Trésorerie nette	1 427	9 276	-84,62%	4 888
	Revenus nets de leasing	8 184	6 753	21,19%	30 130
	Revenus bruts de leasing (1)	40 701	33 316	22,17%	167 777
	Produits nets de leasing	3 958	3 440	15,06%	13 739
	Ressources d'emprunt	278 873	231 560	20,43%	295 442
	Capitaux propres avant affectation	-	-	-	40 179
	Total des charges d'exploitation (hors provision)	1 991	1 586	25,58%	6 720

(*) Chiffres définitifs et audités

(**) Chiffres non audités

Approbations : contrats de leasing approuvés

Mises en force : contrats dont la facturation a démarré

Encours financiers : encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Total des engagements encours : Encours financiers des contrats de leasing + impayés + engagements hors bilan

Revenus bruts de leasing) : Total loyer en HT (Principal + intérêts)

Revenus nets de leasing : intérêts sur créances de leasing

Produit net de leasing : (revenus nets de leasing + autres produits d'exploitation + des placements financiers) – charges financières

Ressources d'emprunt : Représentent la partie non échue des emprunts obtenus

Faits saillants du 1^{er} Trimestre 2018 :

L'activité de ML durant le 1^{er} trimestre 2017 par rapport à celui de 2016 est caractérisé par :

- Une augmentation des Revenus net de leasing de 21,19%.
- Une augmentation des Produits nets de leasing de 15,06%.
- Une augmentation des Mises en force de 27,11%.
- Une augmentation de l'encours financier de 23,23%.
- Une augmentation des ressources d'emprunt de 20,43%.

AVIS DE SOCIETES

المؤشرات الثلاثية حول نشاط الشركةالشركة التونسية لأسواق الجملة
طريق نعيان بنر القصعة بن عروس

تنشر الشركة التونسية لأسواق الجملة مؤشرات حول نشاطها المتعلقة بالثلاثي الأول من سنة 2018.

الوحدة: 1000 دينار

السنة المحاسبية 2017	الثلاثية الأولى		البيانات	
	%	2017		2018
<u>12.807,1</u>	<u>+1,6</u>	<u>2.782,8</u>	<u>2.826,6</u>	I- الإيرادات
115,7	-56,2	21,7	9,5	- المداخيل المتأتية من بيع الثلج
1.392,7	+2,3	360	368,4	- المداخيل المتأتية من كراءات المباني
10.314,8	-	2.185,1	2.183,5	- المداخيل المتأتية من إسداء الخدمات (النسبة على رقم المعاملات)
104,5	-13	26,2	22,8	- مداخيل بيع المطبوعات الخصوصية
765,9	+25,8	164,3	206,7	- مداخيل الأوراق المالية للتوظيف
113,5	+40	25,5	35,7	- إيرادات أخرى
<u>8.856,1</u>	<u>+9,7</u>	<u>2.050,1</u>	<u>2.249,7</u>	II- الأعباء
-	-	-	-	- الأعباء المالية
8.023,7	+9	1.832,6	1.998,5	- أعباء الاستغلال
(6.109)	(+1,7)	(1.423,3)	(1.447,8)	(من بينها مصاريف الأعوان)
832,4	+15,5	217,5	251,2	- أعباء الاستغلال الأخرى
<u>26,5</u>	-	<u>21,7</u>	<u>14,1</u>	III- نسبة تطوّر الهامش (%)

الأرقام التي تخص سنة 2018 هي حسب المعطيات المحاسبية الوقتية و غير مدققة

$$\text{نسبة تطوّر الهامش} = \frac{\text{إيرادات الاستغلال} - \text{أعباء الاستغلال}}{100} \times 100$$

إيرادات الاستغلال

الملاحظات:

سجّلت الإيرادات خلال الثلاثي الأول من سنة 2018 تطورا بـ 1,6 % مقارنة بنفس الفترة من سنة 2017 في حين سجّلت الأعباء خلال الثلاثي الأول من سنة 2018 زيادة بـ 9,7 % مردّها أساسا إرتفاع مخصّصات الإستهلاكات نتيجة دخول الإستثمارات المنجزة سنة 2017 حيّز الإستغلال.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**CELLCOM**

Siège social : 25, rue de l'artisanat, CHARGUIA II, 2080 Tunis

La société **CELLCOM** publie ci-après ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2018:

INDICATEURS (en MTND)	DU 01/01/2018 AU 31/03/2018	DU 01/01/2017 AU 31/03/2017	DU 01/01/2017 AU 31/12/2017 *
Total des revenus (hors taxes)	4.7	3.2	35.7
Coût d'achat des marchandises vendues (hors taxes)	3.5	2.3	27.7
Charges financières	0.2	0.2	1.7
Produits financiers	-	-	0.1
Trésorerie nette	(2.1)	(4.5)	(6.3)
Délai moyen de règlement des fournisseurs (en jours)	76	79	60
Nombre de points de vente	11	11	11
Surface totale des points de vente (sans tenir compte des dépôts de stocks)	1753 M ²	1753 M ²	1753 M ²
Masse salariale	0,6	0,7	2.7
Effectif moyen	126	139	133

* Les chiffres au 31/12/2017 sont en cours d'audit.

Faits Marquants et perspectives :

- ▶ La nouvelle filiale « **CELLCOM DISTRIBUTION** » de **CELLCOM** créée pour le développement de sa nouvelle gamme de produits Electroménagers, dédiée principalement à la distribution des « petits électroménagers » a généré pour le premier trimestre 2018 un chiffre d'affaires qui s'élève à 517 KTND.
- ▶ Une nouvelle politique commerciale ainsi qu'une campagne marketing ont été lancées afin de promouvoir l'Electroménagers chez les distributeurs agréés et les grandes surfaces. Le premier feedback des partenaires ainsi que des consommateurs dénotent de la pertinence de la stratégie appliquée.

Chiffre d'affaires :

- ▶ Au T1 2018, le chiffre d'affaires a réalisé une hausse de **47%** pour s'établir à **4.7 MTND** contre 3.2 MTND au T1 2017. En effet, les ventes de GSM & de Smartphones de la marque « **EVERTEK** » ont atteint **3.6 MTND**, soit **92%** de plus que l'année dernière.
- ▶ La vente de téléphones mobiles contribue à raison de **76%** du Chiffre d'affaires T1 2018.
- ▶ Le Chiffre d'affaires **CELLCOM** ne tient pas compte de la vente des « petits électroménagers » puisque la distribution de ces articles a été assurée par « **CELLCOM DISTRIBUTION** ».

- Suite -

Marge brute :

- ▶ La marge brute de **CELLCOM** s'est établie à **1.2 MTND** au 31/03/2018 contre 0.9 MTND au T1 2017.
- ▶ Au T1 2018, le taux de marge brute s'élève à **26%** contre 28% une année auparavant.

Charges financières :

- ▶ Au 31/03/2018, les charges financières de **CELLCOM** restent stables et atteignent **0.2 MTND**.

Délai moyen de règlement fournisseurs :

- ▶ Le délai moyen de règlement fournisseurs est passé de 79 jours au T1 2017 à **76 jours** au T1 2018.

Trésorerie Nette :

- ▶ La trésorerie nette a atteint **-2.1 MTND** au 31/03/2018 contre -4.5 MTND une année auparavant.

Effectif moyen :

- ▶ L'effectif moyen au T1 2018 est de **126**, contre 139 une année auparavant.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCES STAR**

Siège social : Square avenue de Paris -1025 TUNIS-

La société STAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2018.**Indicateurs d'activité du premier trimestre 2018 -STAR-**
PROVISOIRES

Unité : 1000 dinars

Primes Émises Nettes d'Annulations et de Retournes /Exercice En cours de coassurances et de Taxes

Branches	1er Trimestre 2018	1er Trimestre 2017	A U 31/12/2017
Automobile	74 975	53 900	225 190
Incendie et Risques Divers	20 066	18 574	30 795
Transport	3 264	2 683	11 741
Autres Branches	26 307	24 511	87 598
Total Non Vie	124 611	99 669	355 324
Vie	3 005	3 479	12 408
Total Général	127 616	103 145	367 731

PRIMES CEDEES

Branches	1er Trimestre 2018	1er Trimestre 2017	A U 31/12/2017
Automobile	2 042	1 373	8 041
Incendie et Risques Divers	12 109	12 935	17 446
Transport	1 679	1 161	8 150
Autres Branches	0	0	282
Total Non Vie	15 830	15 469	33 918
Vie	0	1	122
Total Général	15 830	15 470	34 040

Commissions Echues

Branches	1er Trimestre 2018	1er Trimestre 2017	A U 31/12/2017
Automobile	5 232	4 565	23 448
Incendie et Risques Divers	1 115	1 032	2 774
Transport	96	61	212
Autres Branches	535	520	2 115
Total Non Vie	6 978	6 178	28 548
Vie	935	1 041	3 632
Total Général	7 913	7 219	32 181

SINISTRES REGLES

Branches	1er Trimestre 2018	1er Trimestre 2017	A U 31/12/2017
Automobile	27 777	18 885	104 849
Incendie et Risques Divers	3 003	2 137	9 739
Transport	135	327	2 657
Autres Branches	23 546	22 964	72 246
Total Non Vie	54 461	44 313	189 491
Vie	503	858	3 109
Total Général	54 964	45 171	192 600

SINISTRES DECLARES (NOMBRE)

Branches	1er Trimestre 2018	1er Trimestre 2017	A U 31/12/2017
Automobile	12 800	11 852	61 630
Incendie et Risques Divers	3 839	1 070	3 228
Transport	248	58	206
Autres Branches*	268 840	254 857	853 721
Total Non Vie	285 727	267 837	918 785
Vie	132	167	423
Total Général	285 859	268 004	919 208

*DONT BULLETINS DE SOINS (GROUPE MALADIE) : 268.840 au 31/03/2018 contre 254.857 au 31/03/2017

PRODUITS FINANCIERS ECHUS*

	1er Trimestre 2018	1er Trimestre 2017	A U 31/12/2017
TOTAL	12 030	10 823	53 983

*Les revenus échus et non encore encaissés à court terme sont inclus dans le cumul à la fin de la période

* Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (Sinistres Réglés, Sinistres déclarés, Primes Cédées, Commissions) et Revenus Financiers.

*Les primes émises et les sinistres réglés de la branche Automobile pour le premier trimestre 2017 correspondent aux réalisations comptables au 31/03/2017.

- Suite -

FAITS SAILLANTS DE LA PERIODE

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - STAR

Activité Au Premier Trimestre 2018

Pionnière du secteur des assurances en Tunisie, la STAR, avec une politique rigoureuse, continue à mettre en exécution son plan stratégique et opérationnel pour la concrétisation de ses ambitions stratégiques et la consolidation de ses performances.

Ainsi, nous attirons votre attention sur le fait que suite au lancement et la mise en production du premier lot du nouveau système d'information au début de l'année 2017 qui nécessite comme tout nouveau système une phase d'adaptation, de stabilisation et de fiabilisation des données, certains indicateurs provisoires ont été communiqués au 1^{er} trimestre 2017 et qui ont été actualisés au fil de l'année.

Au titre du premier trimestre 2018, la STAR enregistre :

- * Des primes émises nettes qui s'élèvent à 127,6 MD contre 103,1 MD en 2017,
- * Un total des indemnisations servies de 55 MD contre 45 MD en 2017,
- * Une augmentation des produits financiers de 11,1%, soit 12 MD contre 10,8 MD en 2017.

NB : -Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2017 sont audités.

-Les chiffres restent provisoires et sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives pour tous les indicateurs (primes, sinistres réglés, sinistres déclarés, primes cédées, commissions).

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE EURO-CYCLES**

Siège social : Z.I KALAA KEBIRA 4060 HAMMAM – SOUSSE

La Société EURO-CYCLES publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2018.

	LIBELLE	UNITES	Performances du 1er Trimestre		Cumul Période du 01/01 au 31/03		Variation		2017
			2018	2017	2018	2017	En valeur	EN %	
1	CHIFFRE D'AFFAIRE	Milliers de Dinars	15 586	21 828	15 586	21 828	-6 242	-29%	83 786
	Chiffre d'affaire Export	Milliers de Dinars	15 586	21 828	15 586	21 828	-6 242	-29%	83 786
							En nombres		
2	VOLUME DE PRODUCTION	VELOS	73 671	119 161	73 671	119 161	-45 490	-38%	420 022
3	INVESTISSEMENT	Milliers de Dinars	668	606	668	606	62	10%	2 132
	Investissement corporels et incorporels	Milliers de Dinars	668	606	668	606	62	10%	2 132
	Investissement financiers	Milliers de Dinars							
4	STRUCTURE D'ENDETTEMENT	Milliers de Dinars			15 278	14 177	1 101	8%	14 558
	Endettement à long et moyen terme	Milliers de Dinars			2 434	3 501	-1 067	-30%	2 436
	Échéances à court terme	Milliers de Dinars			639	826	-187	-23%	1 067
	Crédit de Gestion (Financement Import)	Milliers de Dinars			12 205	9 850	2 355	24%	11 055

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels 2018 ci-dessus sont: la comptabilité générale et la comptabilité matière.

Ces informations restent provisoires.

Commentaires :

* La société EURO-CYCLES a réalisé au 31 Mars 2018 un chiffre d'affaire de 15 586 MDT, soit une Baisse de 29% par rapport au 31/03/ 2017.

La baisse du chiffre d'affaire est due essentiellement à la baisse des ventes dans les magasins de nos clients, du à un hiver très rigoureux, (des chutes énormes des neiges) et qui a duré plus long temps, générant ainsi des stocks des vélos plus importants à écouler chez nos clients.

* Les investissements au 31 Mars 2018 ont été de l'ordre de 667 882 DT, ces investissements correspondent essentiellement à la modernisation de la ligne de peinture et le four de décapage thermique et chimique nécessaires pour le lancement des vélos électriques selon les nouvelles normes ISO 4210 appliquées depuis janvier 2018.

* Les engagements bancaires de la Société EURO-CYCLES se sont élevés à 15 278 MDT au 31/03/2018, soit une augmentation de 8% par rapport au 31/03/2017.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE : Les Ciments de Bizerte

Siège social : Baie de Sebra Bp 53 – 7000 Bizerte

La société les Ciments de Bizerte publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} Trimestre 2018.

	1 ^{er} Trimestre 2018	1 ^{er} Trimestre 2017	du 01/01/2017 au 31/12/2017
PRODUCTION			
Clinker en tonnes	130 640	147 750	564 985
Ciment en tonnes	149 663	151 133	590 662
Chaux en tonnes	8 290	7 113	31 065
CHIFFRE D'AFFAIRES			
Ventes locales en dinars	18 416 009	16 585 045	63 577 577*
Exportation équivalent en dinars	0	0	0
Total H.T.V.A.	18 416 009	16 585 045	63 577 577*
INVESTISSEMENTS			
En dinars HTVA	1 866 606	900 739	5 137 804
ENDETTEMENTS EN DINARS			
Principal	139 891 747	101 135 688	143 172 584
Intérêts	1 049 871	142 205	1 964 012
Total	140 941 618	101 277 893	145 136 596
Crédits de Gestion en dinars	37 496 018	27 117 298	36 114 083

*Les chiffres au 31.12.2017 définitifs sont audités.

Commentaires :

Le premier trimestre 2018 s'est caractérisé par une augmentation du chiffre d'affaires local de + 11,04 % par rapport à la même période de l'année 2017.

1. INVESTISSEMENTS :

Les investissements qui sont en cours de réalisation portent essentiellement sur :

- Les travaux de Génie Civil du quai : avancement des travaux (100 %).
- Modernisation des installations chargements et déchargements quai : reprise des travaux.
- Avancement des travaux mécanique de (100 %).
- Avancement des travaux électrique de (100 %).
- Fin mars 2018 date d'entrée en exploitation du quai après achèvement des travaux d'aménagement.

2. PRODUCTION ET CHIFFRE D'AFFAIRES :

La production du clinker de la société LES CIMENTS DE BIZERTE au cours du premier trimestre 2018 a connu une régression de -11,58 % par rapport à la production de la même période de 2017 suite à l'arrêt programmé du four durant le mois de février 2018 pour entretien annuel.

D'autre part la production du ciment et l'existence d'un stock important de clinker (régulier en fonction de la demande) a diminuée de 1% alors que la production du chaux de la société LES CIMENTS DE BIZERTE du premier trimestre 2018 a connu une amélioration de +16,5 % à l'inverse du secteur cimentier tunisien qui a connu une régression de -26,5 %.

Le chiffre d'affaires local de la Société Les Ciments de Bizerte du premier trimestre 2018 a connu une augmentation de +11,04 % comparé à la même période 2017 passant de 16.585.045 au 31.03.2017 à 18.416.009 au 31.03.2018.

- Suite -

De même les sorties de liants en quantité (ciments et chaux) de la Société Les Ciments de Bizerte ont connu une amélioration de +3,2 % (+4.973,5 tonnes). En effet les livraisons de ciment et chaux sont passés de 154.667,5 tonnes en 2017 à 159.641 tonnes en 2018 à l'inverse des sorties des liants (ciments et chaux) de tout le secteur qui ont connu une baisse de -4,2 %.

Il est à signaler que la SCB, contrairement aux autres cimenteries qui ont connu de forte baisse des sorties de chaux en quantité (-28,5% pour tout le secteur) a enregistré une forte augmentation de l'ordre de +17,7% faisant ainsi consolider sa part de marché de ce produit qui est passé de 15,96% au 31.03.2017 à 26,27% pour la même période de 2018.

Toutefois les perspectives des Ciments de Bizerte demeurent bonnes avec l'entrée en exploitation des nouvelles installations du quai au cours du deuxième trimestre 2018 (Avril 2018) et la reprise des exportations d'une part et des déchargements du pet coke pour la majorité des cimenteries d'autre part.

1. L'ENDETTEMENT :

Il est à noter que la société a obtenu des crédits à moyen et long terme nécessaires pour le financement de son programme de mise à niveau II (PMN II) et de certains projets d'accompagnement et que les contrats de crédits, servant pour le financement du reliquat des projets suscités, ont été signés.

En ce qui concerne les crédits à court terme pour préfinancement des stocks, ils seront honorés à leurs échéances quoiqu'il reste envisageable de les renouveler pour une période supplémentaire. Il est à noter que la société a obtenu des crédits à moyen et long terme nécessaires pour le financement de son programme de mise à niveau II (PMN II) et de certains projets d'accompagnement et que les contrats de crédits, servant pour le financement du reliquat des projets suscités, ont été signés.

En ce qui concerne les crédits à court terme pour préfinancement des stocks, ils seront honorés à leurs échéances quoiqu'il reste envisageable de les renouveler pour une période supplémentaire.

2. PERSPECTIVES :

Les perspectives du deuxième trimestre 2018 se présentent comme suit :

L'augmentation sensible de la production de clinker et de ciment suite aux travaux de maintenance annuelle ce qui permettra de subvenir à la demande locale et le développement de l'export.

Après dix ans d'absence, la SCB renoue avec l'exportation par la voie maritime à travers son quai et ce par le chargement d'un navire à destination du CAMEROUN de 25.197,760 tonnes en clinker. En effet, le Jeudi 29 Mars 2018 a marqué la reprise des exportations juste après la fin des travaux des nouvelles installations de chargement des navires.

Par ailleurs, il est à signaler qu'une fois toute l'installation, chargement et déchargement, réceptionnée provisoirement, la Société "Les Ciments de Bizerte" mettra le cap vers l'exportation, verra sa part de marché sur le marché local des liants (ciment et chaux) se développer et reprendra sa valeureuse activité de déchargement de coke pour de nombreuses cimenteries du secteur.

En outre les perspectives pour l'année 2018 sont prometteuses d'autant plus que la SCB est en pourparlers avec des clients pour l'exportation d'un tonnage avoisinant les 150.000 Tonnes de clinker.

Avec l'entrée en exploitation de ce projet, la Sté "Les Ciments de Bizerte" contribuera certainement à éponger l'actuel excédent national de clinker et aidera à minimiser les coûts de surestarie enregistrés par les confrères cimentiers lors de leurs opérations d'importation de coke.

Ainsi donc, la Société "Les Ciments de Bizerte" s'achemine vers l'achèvement de son programme d'investissement décidé dans son programme de Mise à niveau et s'oriente vers un avenir meilleur sur tous les plans.

AVIS DE SOCIETES

DICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société ADWYA**

Siège social : Route de la Marsa GP 9 Km 14 BP 658- 2070 La Marsa

La Société ADWYA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2018

DESIGNATION	1 ^{er} trimestre 2018	1 ^{er} trimestre 2017	Exercice 2017
I- CHIFFRE D'AFFAIRES : (en DT)			
* Gamme sous licence	14 514 309	10 860 776	54 363 155
* Générique Adwya	7 090 009	9 315 930	35 313 431
* Façonnage	193 104	213 874	933 289
* Modèle Hospitalier	799 451	875 347	3 405 158
TOTAL DES VENTES LOCALES	22 596 873	21 265 927	94 015 033
* Export	715 168	95 596	1 322 532
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	23 312 041	21 361 523	95 337 565

II- PRODUCTION : (en unités)

* Gamme sous licence	2 651 599	2 156 760	9 956 032
* Générique Adwya	1 558 244	1 505 290	5 885 219
* Façonnage et services	391 128	447 769	1 656 897
* Modèle Hospitalier	561 138	679 429	2 505 066
PRODUCTION TOTALE	5 162 109	4 789 248	20 003 214

III- INVESTISSEMENTS : (en DT)

* Valeur des acquisitions	637 485	964 386	5 699 242
---------------------------	----------------	----------------	------------------

IV- STRUCTURE DE L'ENDETTEMENT : (en DT)

* Dettes moyen et long terme	-	-	5 006 500
* Crédits Leasing	-	-	1 171 378
* Crédits de gestion	11 400 000	2 500 000	1 400 000
VALEUR TOTALE	11 400 000	2 500 000	7 577 878

- Le chiffre d'affaires de la gamme sous licence a enregistré une hausse de 33,6% à fin mars 2018, passant de 10,9 MDT pour 1er TR 2017 à 14,5MDT pour 1er TR 2018

- Le chiffre d'affaires de la gamme génériques a enregistré une baisse de 23,8% à fin mars 2018, passant de 9,3 MDT pour 1er TR 2017 à 7,1MDT pour 1er TR 2018.

Le chiffre d'affaire à l'export s'élève à fin Mars 2018 à 715 mDT, soit une hausse de 652% par rapport à 2017

Ainsi, le chiffre d'affaires total à fin mars 2018, s'établit à 23,31 MDT contre 21,36 MDT pour le 1er TR 2017, soit une augmentation globale de 9,1% l'équivalent de 1,95MDT.

- La production en unités à fin mars 2018, a augmenté de 7,89% l'équivalent de 373 mille boîtes par rapport au 1er TR 2017 due essentiellement à la gamme sous licence.

- Au niveau des investissements, la société a dépensé à fin mars 2018, la somme 637 mDT employée essentiellement pour renouveler le matériel et l'outil industriel.

- Courant le premier trimestre 2018, ADWYA a contracté un crédit de gestion de 11,4 MDT qui a servi au financement du cycle d'exploitation

- L'effectif total au 31/03/2018 est de 555 employés.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

HANNIBAL LEASE SA
Rue du lac Malaren Les Berges du Lac - Tunis

Hannibal Lease publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2018

(en milliers de Dinars)

INDICATEURS	Premier Trimestre			Exercice 2017*
	31/03/2018**	31/03/2017**	Variation	
Agriculture	19 338	19 906	-2,85%	71 729
BTP	39 975	43 088	-7,23%	157 515
Industrie	32 143	21 793	47,49%	104 451
Tourisme	22 811	20 465	11,46%	73 853
Services	21 726	25 037	-13,22%	79 515
Commerce	36 866	34 679	6,31%	141 928
Transport	18 465	24 594	-24,92%	68 385
Montant des Approbations	191 324	189 563	0,93%	697 377
Agriculture	8 658	13 991	-38,11%	56 418
BTP	26 989	37 334	-27,71%	132 699
Industrie	15 693	11 234	39,69%	70 324
Tourisme	18 694	12 487	49,70%	61 648
Services	14 558	18 755	-22,38%	65 628
Commerce	23 363	25 518	-8,44%	112 346
Transport	11 006	10 405	5,78%	51 933
Montant des Mises en Force	118 961	129 723	-8,30%	550 996
Encours Financiers	822 542	629 456	30,68%	804 982
Total des Engagements	937 135	710 854	31,83%	878 369
Total des Engagements Classés	57 023	48 264	18,15%	33 867
Taux de créances classées	6,08%	6,79%	-	3,86%
Revenus Bruts de Leasing	103 810	83 708	24,01%	373 375
Revenus Nets de Leasing	19 461	14 833	31,20%	69 619
Produits Nets de Leasing	6 251	5 595	11,72%	25 738
Total Charges d'exploitation	2 985	2 445	22,09%	11 224
Structure des Ressources	629 101	524 094	20,04%	598 797
Emprunts Obligataires	251 630	220 811	13,96%	236 243
Autres Emprunts	377 471	303 283	24,46%	362 554
Trésorerie Nette	- 27 255	6 377	-527,40%	- 10 990
Capitaux Propres	64 305	47 418	35,61%	64 305

(*) Chiffres définitifs et audités

(**) Chiffres non audités

Revenus Nets de Leasing : Intérêts sur créances de leasing + autres produits d'exploitation

Produits Nets de Leasing : Revenus nets de leasing + Autres produits d'exploitation + Produits des placements - Charges Financières

Charges d'exploitation : Charges de personnel + Dotations aux amortissements + Autres charges d'exploitation

Les Capitaux Propres au 31 Mars 2018 et à fin 2017 sont déterminés compte non tenu du résultat de l'exercice 2017 diminués du solde des actions propres.

Faits Saillants :

Les Mises en Force réalisées au cours du 1er trimestre 2018 ont connu une baisse de 8,3% comparées à la même période de 2017.

Le Taux de créances classées a connu une amélioration comparé à la même période de 2017, il est passé de 6,79% à 6,08%.

Les Produits Nets de Leasing ont augmenté de 11,72%.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**ARAB TUNISIAN LEASE –ATL-**

Siège social : Ennour building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis-Mahrajene

L'Arab Tunisian Lease -ATL- publie ci-dessous ses indicateurs relatifs au 1^{er} trimestre 2018.

En Milliers de Dinars

	Premier trimestre			exercice 2017 (1)
	2 017	2 018	variation	
Total Approbations	99 208	116 588	17,5%	394 392
<i>sous total Approbations Mobilières</i>	<i>98 488</i>	<i>111 211</i>	<i>12,9%</i>	<i>386 538</i>
Agriculture	9 665	12 941	33,9%	38 581
Batiments & travaux publics	20 132	28 058	39,4%	71 024
Industrie	11 655	8 300	-28,8%	59 127
Service et commerce	50 144	44 802	-10,7%	184 115
Tourisme	6 892	17 110	148,3%	33 691
<i>sous total Approbations Immobilières</i>	<i>720</i>	<i>5 377</i>	<i>646,8%</i>	<i>7 854</i>
Agriculture	0	0	0,0%	0
Batiments & travaux publics	0	325	0,0%	90
Industrie	220	2 405	993,2%	1 261
Service et commerce	500	2 647	429,4%	6 503
Tourisme	0	0	0,0%	0
Total Mises en Force	100 951	103 575	2,6%	350 021
<i>Sous total Mises en Force Mobilières</i>	<i>95 953</i>	<i>100 717</i>	<i>5,0%</i>	<i>341 849</i>
Agriculture	10 575	11 915	12,7%	36 767
Batiments & travaux publics	15 620	20 015	28,1%	58 987
Industrie	11 108	13 290	19,6%	51 864
Service et commerce	54 395	46 430	-14,6%	166 797
Tourisme	4 255	9 067	113,1%	27 434
<i>sous total Mises en Force Immobilières</i>	<i>4 998</i>	<i>2 858</i>	<i>-42,8%</i>	<i>8 172</i>
Agriculture	0	0		0
Batiments & travaux publics	65	325	400,0%	155
Industrie	1 020	310	-69,6%	1 792
Service et commerce	3 913	2 223	-43,2%	6 225
Tourisme	0	0		0
Total des engagements (2)	547 303	670 318	22,5%	633 211
Engagements courants	495 379	604 086	21,9%	586 277
Engagements classés	51 924	66 232	27,6%	46 934
Trésorerie nette	7 814	8 817	12,8%	8 805
Ressources d'emprunts (3)	411 783	513 382	24,7%	496 329
Capitaux propres (4)	68 437	70 446	2,9%	70 446
Revenus bruts de leasing	61 154	73 924	20,9%	286 181
Revenus nets de leasing	12 972	15 176	17,0%	59 063
Produits nets de leasing (5)	5 858	6 070	3,6%	28 022
Total des charges d'exploitation (6)	2 031	2 253	10,9%	10 125

(1) Données auditées.

(2) Les engagements au 31/03/2017 ont été actualisés compte tenu de l'audit trimestriel de la classification des engagements

(3) Les ressources d'emprunts sont constituées de l'encours en principal des emprunts courants et non courants.

(4) Les capitaux propres sont déterminés compte non tenu du résultat de la période

(5) Les produits nets de leasing sont les revenus nets de leasing majorés des autres produits d'exploitation et des produits des placements et diminués des charges financières nettes.

(6) Le total des charges d'exploitation correspondent aux charges du personnel, aux dotations aux amortissements et aux résorptions et aux autres charges d'exploitation.

Faits saillants:

L'ATL a obtenu le visa du CMF pour l'émission d'un nouveau emprunt obligataire "ATL 2018-1" de 30 MD susceptible d'être porté à 50 MD. L'ouverture des souscriptions est prévue pour le 27/04/2018.

Les revenus nets de leasing du premier trimestre 2018 ont augmenté de 17% par rapport à la même période de l'année précédente

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**SOCIETE ESSOUKNA**

Siège social : 46, rue Tarak Ibn Zied – Mutuelleville – 1082 Tunis

La Société ESSOUKNA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2018.*(Exprimés en Dinars)*

Libellés	1 ^{er} trimestre 2018	1 ^{er} trimestre 2017	Au 31/12/2017
REVENUS			
VENTES	4 193 878	5 086 540	20 956 163
Ventes de logements	4 038 928	4 968 040	19 919 926
Ventes de magasins et bureaux	154 950	118 500	1 036 237
Ventes de terrains lotis	0	0	0
AUTRES	3 400	0	36 121
VALEUR AJOUTEE BRUTE	1 420 472	1 772 980	7 453 279
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 065 546	1 453 203	5 847 819
STOCK DE TRAVAUX EN COURS	12 978 276	6 474 476	12 190 130
VARIATION DU STOCK DE TRAVAUX EN COURS	788 146	636 091	
STOCK DE PRODUITS FINIS	19 169 232	28 624 749	22 180 308
VARIATION DU STOCK DE PRODUITS FINIS	-3 011 076	-3 569 422	
STOCK DE TERRAINS A BÂTIR	23 325 152	30 088 382	23 065 105
VARIATION DU STOCK DE TERRAINS A BÂTIR	260 047	289 111	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 084 227	10 300 378	10 021 819
VARIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	62 408	-14 929	
STRUCTURE DES PLACEMENTS	529 000	1 529 000	29 000
PLACEMENTS	529 000	1 529 000	29 000
BONS DE CAISSE			
VARIATION DE LA STRUCTURE DES PLACEMENTS	500 000	1 500 000	
VARIATION DES PLACEMENTS	500 000	1 500 000	
VARIATION DES BONS DE CAISSE	0	0	
LES PRISES DE PARTICIPATIONS ET LES CESSIONS DE LA PERIODE			
PRISE DE PARTICIPATIONS	0	0	0
CESSION DE PARTICIPATIONS	0	0	0
TOTAL DES CREANCES	576 314	3 613 245	2 288 332
AVANCES RECUES DES CLIENTS	701 411	1 694 310	1 314 960
DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE LA PERIODE RELATIVES AUX TRAVAUX ET ETUDES	685 831	546 290	2 499 275

Le chiffre d'affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats signés par les deux parties (ESSOUKNA et le Client).

Les Stocks sont évalués suivant la méthode de l'achèvement.

Les faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours du premier trimestre 2018 se résument comme suit :

- ♦ Courant les trois premiers mois de l'année 2018, la société a réalisé un C.A de 4.194 mD.
- ♦ Le total des ventes et promesses fermes a atteint au 31/03/2018 une valeur de 6.370 mD (ventes : 4.194 mD ; promesses : 2.176 mD).

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR**

Siège social : 4Bis, Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis.

La Société Les Industries Chimiques du Fluor publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2018.

	Indicateurs	Unité	1 ^{ère} trimestre		Du 01/01/ au 31/03		2017
			2018	2017	2018	2017	
1	Chiffre d'affaire	DT	32 908 920	21 522 057	32 908 920	21 522 057	116 775 911
2	Cout de production Global	DT	23 072 575	18 248 545	23 072 575	18 248 545	78 474 197
3	Investissement	DT	284 397	377 612	284 397	377 612	1 338 375
4	Investissement financier	DT	-	-	-	-	-
5	Liquidité&Equiv.liquidité	DT	-	-	15 544 163	4 081 634	24 546 423
6	Endettement	DT	-	-	8 763 140	13 188 065	8 763 140
7	Crédits de gestion	DT	-	-	23 842 911	26 279 436	26 754 807

* Les événements marquant le 1^{er} trimestre 2018 par rapport à celui de 2017 se distinguent par :

- 1) Une augmentation de la production durant cette période par rapport à la même période de l'année 2017 de l'ordre de 9 %.
- 2) Une amélioration considérable du chiffre d'affaires en DT due principalement à l'augmentation des prix unitaires des ventes qui ont connu une nette amélioration (> 30 %) et ce malgré la tendance de l'augmentation des prix des matières premières.
- 3) Les concurrents d'I.C.F ne sont plus aussi présents sur le marché que précédemment. Ainsi, I.C.F reste, avec les producteurs italiens et GOLF FLUOR, les principaux fournisseurs sur les marchés traditionnels (Europe, Afrique et Moyen Orient).
Dans le même contexte, I.C.F réfléchit quant à l'opportunité de procéder à l'augmentation de sa capacité de production.
- 4) Le L.M.E connaît une augmentation due essentiellement aux problèmes politico-économiques entre les U.S.A et la RUSSIE et traduits par un manque d'approvisionnement d'un des principaux producteurs mondiaux d'aluminium : RUSAL.
- 5) Sur le plan social, I.C.F continue sur sa lancée d'amélioration du climat social ainsi que les conditions de travail.

N.B : Il est à signaler que les chiffres ci-dessus mentionnés concernent l'activité principale des I.C.F. en l'occurrence, la production du fluorure d'aluminium. Les autres centres d'activité n'ayant pas une réelle influence sur les résultats de l'entreprise.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**BANQUE DE L'HABITAT-BH**

Siège Social : 18, Avenue Mohamed V 1080 -Tunis
Siège social : Rue Hédi Noura 1001 Tunis

La Banque de l'Habitat –BH- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2018.

(EN DINARS)			
	CUMUL A LA FIN DU 1 ER TRIMESTRE		Au
	2018	2017 (*)	31/12/2017 (*)
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES	200 510 150	152 981 304	720 450 247
INTERETS	148 791 658	107 508 576	510 167 042
COMMISSIONS EN PRODUITS	23 579 924	19 225 554	87 239 655
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT	28 138 568	26 247 174	123 043 550
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES	111 075 797	70 696 531	334 831 450
INTERETS ENCOURUS	109 417 517	69 357 437	326 515 332
COMMISSIONS ENCOURUES	1 658 280	1 339 094	8 316 118
AUTRES CHARGES	0	0	0
3- PRODUITS NET BANCAIRE	89 434 353	82 284 773	385 618 797
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 828 603	2 746 161	12 793 889
5- CHARGES OPERATOIRES, DONT:(1)	41 205 067	30 280 609	154 339 969
FRAIS DE PERSONNEL	29 362 881	22 850 579	124 303 251
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	11 842 185	7 430 030	30 036 718
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	1 604 309 365	1 535 456 997	1 564 767 426
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	364 399 055	303 730 185	348 682 801
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	1 239 910 310	1 231 726 812	1 216 084 625
7- ENCOURS DES CREDITS	7 997 336 539	6 427 544 828	7 736 647 530
8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:	6 098 702 944	5 192 482 604	5 941 915 557
DEPOTS A VUE	2 131 013 033	1 702 440 618	2 092 960 405
DEPOTS D'EPARGNE	1 885 006 668	1 702 350 523	1 835 018 317
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	1 092 538 823	979 393 643	1 121 251 338
10- CAPITAUX PROPRES (**)	643 600 446	551 275 405	643 464 479

(1) Les charges opératoires ne tiennent pas en considération les dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations
(*) Chiffres retraités
(**) Les capitaux propres ne tiennent pas compte des résultats de la période.

COMMENTAIRE SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31/03/2018

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 31 mars 2018, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire au titre du premier trimestre de l'exercice 2018.

- Suite -

Les intérêts et les commissions bancaires courus et non échus au 31/03/2018 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

2- Les règles de prise en compte des charges :

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel et charges générales d'exploitation sont pris en compte pour leurs montants se rapportant au premier trimestre de l'exercice 2018.

III- FAITS SAILLANTS

L'activité de la Banque à fin mars 2018, comparée à fin mars 2017, s'est caractérisée essentiellement par :

- Une augmentation des dépôts de la clientèle pour un montant de 906 millions de dinars soit 17.45 %, provenant essentiellement de l'évolution positive :
 - Des dépôts à vue à raison de 429 millions de dinars soit 25.17 %.
 - Des dépôts de l'épargne à raison de 183 millions de dinars soit 10.73 %.
 - Des dépôts à échéance à raison de 248 millions de dinars soit 15.03 %.
- Une augmentation de l'encours des créances sur la clientèle pour un montant de 1 570 millions de dinars soit 24.42 %.
- Une augmentation du portefeuille titre d'investissement de 8 millions de dinars soit 0.66 %.
- Une augmentation du produit net bancaire de 7 millions de dinars soit 8.69 %, provenant essentiellement de l'évolution positive des produits d'exploitation bancaires de l'ordre de 47 millions de dinars, soit 31.07 %, résultant de l'accroissement :
 - Des produits d'intérêts de 41 millions de dinars soit 38.40% ;
 - Des commissions de 4 millions de dinars soit 22.65 % ;
 - Des revenus du portefeuille titres commercial et d'investissement de 2 millions de dinars soit 7.21 %.
- Les charges d'exploitation bancaires ont atteint 111 millions de dinars à fin mars 2018 contre 71 millions de dinars à fin mars 2017 soit une évolution de 57.12 % dû à l'accroissement des dépôts de la clientèle.
- Une augmentation des charges opératoires de 36.08 % provenant de :
 - L'augmentation des salaires de 7 millions de dinars soit 28.5%
 - L'augmentation des charges générales d'exploitation de 4 millions de dinars provenant principalement de la cotisation au fonds de garantie des dépôts bancaires, prévue par le décret gouvernemental n° 2017-268, pour un montant de 3.5 millions de dinars.
- Un accroissement des emprunts et ressources spéciales de 11.55 % provenant principalement de :
 - Mobilisation de la ligne auprès BAD pour un montant de 180 millions de dinars,
 - Tirage sur la ligne FADES pour un montant de 9 millions de dinars
 - Remboursement de l'emprunt BAD pour un montant de 12 millions de dinars,
 - Remboursement de l'emprunt BEI pour un montant de 14 millions de dinars,
 - Remboursement de l'emprunt obligataire pour un montant de 15 millions de dinars,
 - Remboursement de l'emprunt obligataire subordonné pour un montant de 27 millions de dinars.
 - Remboursement de l'emprunt banque mondiale pour un montant de 16 millions de dinars.
 - La baisse des ressources budgétaires de 8 millions de dinars.

AVIS DE SOCIETES

TRIMESTRIELS**SOCIETE LAND'OR**

Siège sociale : Bir Jedid – 2054 Khélidia – Ben Arous

La société LAND'OR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2018.

INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 MARS 2018
(Chiffres exprimés en milliers de dinars)(*)

Indicateurs	1er Trimestre 2018	1er Trimestre 2017	Variation en %	Cumul au 31/12/2017
I-Chiffre d'affaires	26 299	18 031	46%	91 073
Chiffre d'affaires local	14 767	12 757	16%	61 370
Chiffre d'affaires à l'export	11 532	5 273	119%	29 703
II-Production en valeur	20 507	13 698	50%	67 680
III - Investissement	1 094	505	117%	1 197
Investissement corporel & incorporel	1 094	505	117%	1 197
Investissement financier				
IV- Structure de l'endettement	34 231	30 145	14%	31 479
Endettement à Long et Moyen Terme	6 084	8 873	-31%	6 812
Emprunts à moins d'un an	3 162	3 150	0%	3 038
Crédits de gestion	24 985	18 122	38%	21 629

(*) Les chiffres ne sont pas audités par les Commissaires aux Comptes.

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 MARS 2018**CHIFFRE D'AFFAIRES**

Au titre du premier trimestre, et en réalisant une croissance de 46% du chiffre d'affaires global par rapport à la même période de l'année 2017, la société inscrit sa meilleure performance sur les cinq dernières années. Ladite performance est devenue possible grâce notamment aux réalisations à l'export.

- > **Marché local** : le chiffre d'affaires local a enregistré au terme du premier quart de l'année 2018 une croissance de 16% par rapport à la même période de l'année 2017.

- Suite -

- > **Marché Export** : au terme du premier trimestre 2018, et grâce à une nette amélioration des ventes vers les marchés classiques, et une importante percée des nouveaux marchés et destinations, le chiffre d'affaires destiné à l'export enregistre une croissance de 119% par rapport à la même période de l'année 2017.

PRODUCTION

Au cours du premier trimestre 2018, la valeur de la production a enregistré une croissance de 50% par rapport à la même période de 2017, en corrélation avec l'évolution du chiffre d'affaires.

INVESTISSEMENT

La société a réalisé des investissements de l'ordre de 1 million de dinars durant le premier trimestre 2018, représentant essentiellement des investissements matériels destinés à l'automatisation des lignes de production.

ENDETTEMENT

Le niveau d'endettement global demeure bien maîtrisé malgré une hausse de +14%, entre le premier trimestre 2018 et la même période de l'année 2017. En effet, cette évolution relative est due à l'accroissement des besoins en fonds de roulement lié à la croissance du chiffre d'affaires d'une part, et d'autre part à l'inflation des coûts matières suite à la dépréciation du dinar face à l'Euro.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**TAWASOL GROUP HOLDING SA.**

Siège Social : 20, Rue des entrepreneurs Charguia II, Ariana, Tunisie

La société Tawasol Groupe Holding publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2018.

Indicateurs d'activité de la société Twasol Groupe Holding relatifs au 1er trimestre de l'année 2018

Chiffres consolidés(en milliers DT)	Performances			Cumul de la période allant du 1er Janvier au 31 Mars		Variations		Perform ance annuelle
	désignations	T1-2018 (1)	T1-2017 (1)	en%	2018	2017	en Valeur	
Revenus	21 981	31 820	-31%	21 981	31 820	-9 839	-31%	104 395
Réseau de télécommunication	5 213	5 149	1%	5 213	5 149	65	1%	21 815
Local	3 501	5 149	-32%	3 501	5 149	-1 648	-32%	20 947
Export	1 713	-	-	1 713	-	1 713	-	868
Réseau d'infrastructure	4 188	14 110	-70%	4 188	14 110	-9 922	-70%	38 032
Industrie	12 580	12 562	0,1%	12 580	12 562	18	0,1%	44 547
Production	22 833	37 521	-39%	22 833	37 521	-14 689	-39%	118 207
Investissements	753	1 069	-30%	753	1 069	-317	-30%	5 282
Investissements corporels	753	1 069	-30%	753	1 069	-317	-30%	3 262
Investissements financiers	-	-	-	-	-	-	-	2 020
Structure de l'endettement	81 432	88 909	-8%	81 432	88 909	-7 477	-8%	81 213
Endettement à long et moyen terme	28 449	41 102	-31%	28 449	41 102	-12 654	-31%	30 053
<i>Dont promotion immobilière</i>				10 171	9 281	890	10%	10 181
Endettement à court terme	52 984	47 807	11%	52 984	47 807	5 177	11%	51 160
<i>Dont promotion immobilière</i>				8 179	4 900	3 279	67%	6 783

(1) Information comptable et de gestion.

(2) Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs arrêtés au 31/12/2017 sont la comptabilité générale et l'information de gestion (situations comptables provisoires et non auditées).

Les revenus consolidés de Tawasol Groupe Holding au 31 Mars 2018 sont de 22 MDT contre 31.8MDT réalisés au cours de la même période en 2017, enregistrant ainsi une baisse de 31%.

L'activité des trois premiers mois de l'année 2018, a été marquée par les faits suivants :

1. Le pôle réseau de télécommunication :

Le pôle se maintient à son niveau d'activité réalisé au cours du premier trimestre 2017, et enregistre un total chiffre d'affaires de 5.2MDT, dont un montant de 1.7MDT réalisé sur des opérations d'export grâce à l'ouverture de trois succursales au cours du deuxième semestre 2017 dans trois pays Africains, 1MDT sur le marché Algérien et enfin 2.5MDT sur le marché Tunisien.

Le carnet de commandes des trois succursales africaines pour l'année 2018 s'élève à un total de 17 MDT.

- Suite -

Le marché Tunisien se maintient sur les travaux de réseau de fibre optique et connaît, par ailleurs, un recul sur le plan de l'activité réseau GSM.

Le groupe continue de consolider sa stratégie de présence sur le marché Africain dans l'activité de réseau de télécommunication en mettant en place les structures juridiques et les équipes dédiées préparant une présence stable. Le début d'aboutissement de cette stratégie à la fin de 2017 a été suite à des efforts de développement sur les deux dernières années et qui avaient pour objectif de parer au ralentissement des investissements en réseaux de télécommunication en Tunisie et de rechercher des niveaux de marges plus intéressantes.

1. Le pôle Réseau d'Infrastructure

Le chiffre d'affaires du pôle Réseau d'Infrastructure, opérant dans l'activité VRD et pipeline Gaz a enregistré une baisse de 70% passant de 14.1 MDT au 31 mars 2017 à 4.1 MDT au 31 mars 2018. Cette baisse est essentiellement due aux éléments suivants :

- La facturation de fourniture du marché de pipeline Gaz ayant atteint au cours du 1^{er} trimestre 2017 un montant de 9MDT, contre une facturation de fourniture nulle au titre du premier trimestre 2018 ;
- Le retard de démarrage de certains projets importants en VRD attribués au pôle. Il est attendu que ces nouveaux projets démarrent au cours des deuxième et troisième trimestres et soutiendront en conséquence le chiffre d'affaires de l'activité VRD en 2018. La taille de ces marchés est estimée à 20MDT.

2. Le pôle Industrie

Opérant principalement dans le secteur d'extrusion de profilé d'aluminium, par le biais de la marque PALMA, le groupe continue à consolider sa part de marché et s'attend à un chiffre d'affaires en profilé d'Aluminium au titre de l'année 2018 de 50MDT contre 40.5 MDT réalisé au 31/12/2017.

Le total des ventes de profilé d'aluminium au 31 mars 2018 se situe à 12.6 MDT contre 10.4 MDT réalisé au cours du premier trimestre 2017. Il est à préciser que le chiffre d'affaires réalisé au cours du premier semestre 2017 s'élevant à 12.5MDT comprend les revenus relatifs à certaines filiales déficitaires qui ont fait l'objet d'une sortie du périmètre tel que annoncé au niveau de l'assemblée des actionnaires tenue le 25 Août 2017.

Le pôle opère sur trois segments de marché, à savoir la gamme économique, la gamme standard et lance fin 2017 le haut de gamme.

3. Le pôle immobilier

Le pôle immobilier n'enregistre pas encore une contribution au chiffre d'affaires consolidé du groupe. La réalisation des revenus des deux projets en cours de développement -Jupiter et Jnaynet Monfleury- est attendue à débiter à partir de Novembre 2018 et à se clôturer au cours du premier trimestre 2019.

La valeur comptable historique de stocks de terrains et de travaux du pôle au 31/03/2018 s'élève à 42.6 MDT dont une valeur de stocks de travaux de 19.7 MDT.

Le chiffre d'affaires attendu sur les deux projets susvisés à leur clôture se situe à une valeur d'environ 47 MDT.

L'avancement des ventes au niveau des projets immobiliers en cours se présente en ligne avec les plannings, soit un taux de vente de 55% (21 villas parmi 38 et 101 appartements parmi 184).

4. Analyse de l'endettement net consolidé

Le total endettement net consolidé du groupe est de 81.4MDT au 31 Mars 2018, contre 88.9 MDT, enregistrant ainsi une baisse de 8,4% par rapport au premier trimestre 2017.

- Suite -

Chiffres consolidés (en milliers DT)	Au 31 Mars		Variations		Performance annuelle
	désignations	2018	2017	en Valeur	en%
Endettement LMT	28 449	41 102	-12 654	-31%	30 053
<i>Dont préfinancement immobilier</i>	10 171	9 281	890	10%	10 181
<i>Dont dettes de restructuration de reprise (1)</i>	8 900	10 811	-1 911	-18%	9 148
Endettement CT net	52 984	47 807	5 177	11%	51 160
<i>Dont préfinancement immobilier</i>	8 179	4 900	3 279	67%	6 783
Total Dettes	81 432	88 909	-7 477	-8%	81 213

(1) il s'agit de la dette consolidée à partir de 2015 dans le périmètre du groupe suite à la prise de contrôle de la Société Palma et la conduite d'une opération de restructuration financière de la dette historique de la société.

i. Endettement à Long et Moyen Terme :

L'endettement à Moyen et Long Termes s'élève au 31 mars 2018 à 28,7 MDT contre 41 MDT enregistré au 31 Mars 2017, soit une baisse de 30% témoignant d'un grand effort de remboursement effectué au cours de l'année 2017.

Il est à noter que 10.1MDT parmi les 28,8 MDT sont relatifs à la dette de développement des projets lancés par le pôle immobilier – Crédits de préfinancement immobilier-. Il est attendu que la dette nette du pôle immobilier affiche une balance excédentaire vers la fin du premier trimestre 2019.

ii. Endettement à Court Terme :

L'endettement à Court Terme net des placements bancaire se situe au 31 mars 2018 à 53 MDT, constitué à hauteur de 8,2 MDT par des crédits de préfinancement immobiliers. Le remboursement intégral des dettes à Court Terme relatives aux projets de promotion immobilière en cours de développement sera assuré à fin mars 2019.

Il est à signaler que l'avancement actuel aussi bien des travaux que des taux de ventes confirment une réalisation des revenus du pôle estimés à 28.4 MDT pour le projet de logements économiques améliorés –Jnaynet Monfleury- et à 18.6 MDT pour le projet de villas haut standing –Jupiter- et ce, sur la période s'étendant entre Novembre 2018 et mars 2019.

1. L'investissement consolidé

Suite à une période d'investissements soutenus au cours des années 2014 à 2016, le groupe opte pour une consolidation des investissements existants, dans un objectif d'améliorer les marges et la rentabilité et mène une politique de prudence face à :

- La situation économique précaire que traverse le pays et le retard de lancement des grands projets ce qui a contribué à la baisse du chiffre d'affaires au premier trimestre 2018.
- Les retards de paiements de certains clients qui a impacté de manière significative le recours bancaire à Court terme, la marge d'exploitation et les frais financiers.
- La dépréciation du dinar tunisien vis-à-vis de l'euro et du dollar et qui serait de nature à impacter négativement la rentabilité de certaines activités du groupe.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD**

Siège Social : Rue de la Fonte Z.I Ben Arous – 2013 Ben Arous

La société L'Accumulateur Tunisien ASSAD publie ci-dessous ses indicateurs d'activité du 1^{er} Trimestre 2018 :**Indicateurs clés (en Milliers de dinars):⁽¹⁾**

Libelle	Performances du 1 ^{ER} Trimestre		Cumul Période du 01/01 au 31/03		Variation		2017
	2018	2017	2018	2017	En valeur	En %	
<i>('000) dinars</i>							
Chiffre d'affaires	22 109	19 491	22 109	19 491	2 618	13.4%	91 227
<i>Chiffre d'affaires Local</i>	5 686	5 110	5 686	5 110	575	11.3%	31 081
<i>Chiffre d'affaires Export</i>	16 423	14 381	16 423	14 381	2 042	14.2%	60 146
Volume de Production (Equivalent Batterie standard)	286 752	265 745	286 752	265 745	21 007	7.9%	1 103 751
Investissements			425	191	234	122.9%	5 882
<i>Investissements corporels et incorporels</i>			425	191	234	122.9%	3 452
<i>Investissements financiers</i>			0	0	0		2 430
Structure d'endettement			49 373	53 734	-4 361	-8.1%	49 658
<i>Endettement à long et moyen terme</i>			28 268 ⁽²⁾	31 369 ⁽²⁾	-3 101	-9.9%	28 867
<i>Crédits de gestion</i>			21 105	22 366	-1 261	-5.6%	20 791

⁽¹⁾ Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale, la comptabilité matières et les relevés bancaires. Ces informations sont provisoires.

⁽²⁾ Dont 25 MDT d'Obligations Convertibles en Actions (OCA).

Commentaires:

- Pour le 1^{er} trimestre 2018, notre chiffre d'affaires a connu une hausse de 13,4% comparé à la même période de 2017 passant de 19.5 à 22.1 millions de dinars.
- Sur le marché local, le chiffre d'affaire a augmenté de 11,3% par rapport au 1^{er} trimestre de l'année dernière ; ainsi le chiffre d'affaire est passé de 5.1 MDT à 5.7 MDT.
- Pour le marché export, le chiffre d'affaire a augmenté de 14,2% par rapport au 1^{er} trimestre de l'année dernière ; ainsi le chiffre d'affaire est passé de 14.4 MDT à 16.4 MDT.
- La production du trimestre enregistre une augmentation de 7,9% par rapport au 1^{er} trimestre 2017.
- Les investissements de la période ont été de l'ordre de 0,4 MDT.
- L'endettement total de la société a diminué de 0.3 millions de dinars soit -0,6%. En effet, il est passé de 49,7 millions de dinars au 31 décembre 2017 à 49,4 millions de dinars au 31 mars 2018.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS « SIMPAR »**

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La société SIMPAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2018.

(Exprimés en Dinars)

LIBELLES	1T2018	1T2017	EXERCICE 2017*
REVENUS	627 143	2 406 362	15 602 382
-VENTES	613 500	2 392 904	14 142 059
.Ventes de logements	405 500	2 392 904	12 035 468
.Ventes de magasins et bureaux	208 000	0	2 106 591
.Ventes de terrains lotis	0	0	0
-PRODUITS DE PARTICIPATIONS	0	0	1 255 501
-AUTRES	13 643	13 458	204 822
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	704 767	1 023 123	6 810 312
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	520 958	879 472	5 122 762
STOCKS EN COURS	22 380 820	13 698 856	21 370 744
STOCKS DE PRODUITS FINIS	14 852 911	16 159 623	15 296 940
STOCKS DE TERRAINS A BATIR	30 973 297	36 624 629	30 766 439
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15 670 719	16 022 531	15 634 343
STRUCTURE DES PLACEMENTS	0	0	
-ACTIONS			0
-AUTRES			0
LES PRISES DE PARTICIPATIONS ET LES CESSIONS DE LA PERIODE	0	0	0
-PRISES DE PARTICIPATIONS			
-CESSIONS DE PARTICIPATIONS			
TOTAL DES CREANCES	920 374	1 608 653	2 766 731
AVANCES RECUES DES CLIENTS	500 406	1 426 503	339 082
DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE LA PERIODE RELATIVES AUX TRAVAUX	726 260	1 647 827	9 113 902
REVENUS PAR CATEGORIE	0	0	1 255 501
-DIVIDENDES AU TITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES NON COTEES			148 047
-DIVIDENDES AU TITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES COTEES			1 107 454
-PLUS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES NON COTES			
-PLUS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES COTES			
-AUTRES PRODUITS DE PLACEMENTS			
REPRISES SUR PROVISIONS ANTERIEURES	51 063	6 342	79 340
-REPRISES SUR PROVISIONS TITRES NON COTES	2 143	27	73 177
-REPRISES SUR PROVISIONS TITRES COTES	48 921	6 316	6 162
LES PROVISIONS	14 687	41 567	114 745
-COMMISSIONS ET CHARGES ASSIMILEES			
-MOINS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES NON COTES			
-MOINS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES COTES			
-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES NON COTES	0	902	
-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES COTES	14 687	40 665	114 745
PLACEMENTS A COURT TERME			
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	412 168	-183 722	1 289 141
TOTAL DES ACTIFS			89 912 673

* Les chiffres ne sont pas définitifs

Le chiffre d'affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats signés

Les stocks sont évalués suivant la méthode de l'achèvement.

- Suite -

Faits saillants ayant marqué l'activité de la SIMPAR au cours du 1^{er} trimestre 2018:

- ♦ La baisse du chiffre d'affaires au premier trimestre 2018 est expliquée par:
 - La vente pendant le premier trimestre 2018 a été conditionnée par l'apparition tardive de la note commune n°22 /2018 datée de 02 avril 2018 relative à la taxe sur la valeur ajoutée sur les ventes de logements
 - 50% des promesses de vente concernent le projet "La Brise" aux Jardins de Carthage dont le procès verbal de récolement est prévu pour le dernier trimestre 2018

- ♦ Les promesses de vente fermes au 31 Mars 2018 s'élèvent à 4 millions de dinars:
 - Avancement des travaux de construction des projets situés à El Mourouj 5, et le projet HSC 1-4-3, situé aux jardins du Lac et du lotissement situé à Sousse. Le chiffre d'affaires prévisionnel des deux premiers projets avoisine les 27 millions de Dinars
 - Le stock des travaux en cours a évolué de 64% entre Mars 2017 et Mars 2018

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TUNISIE LEASING

Siège social : Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS –

La société Tunisie Leasing publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2018.

(en milliers de Dinars)

INDICATEURS	31/03/2018 ***	31-mars-17 (**)	Variation	Année 2017 (**)
<u>Approbations Mobilier</u>				
	179 666	159 043	12,97%	657 991
Agriculture	15 334	8 342	83,83%	43 893
Industrie	42 746	24 024	77,93%	123 692
Bâtiments & Travaux publics	25 613	33 523	-23,60%	126 882
Tourisme	15 502	15 913	-2,58%	69 944
Services & Commerce	80 470	77 240	4,18%	293 580
<u>Approbations Immobilier</u>				
	13 603	7 029	93,53%	52 957
Agriculture	0	0		1 076
Industrie	3 091	1 787	73,01%	16 378
Bâtiments & Travaux publics	131	11	1095,23%	3 366
Tourisme	0	200		1 762
Services & Commerce	10 380	5 031	106,33%	30 375
MONTANT TOTAL DES APPROBATIONS				
	193 269	166 071	16,38%	710 949
<u>Mises en force Mobilier</u>				
	123 179	104 859	17,47%	506 193
Agriculture	9 493	7 189	32,05%	32 920
Industrie	23 371	16 834	38,83%	92 584
Bâtiments & Travaux publics	17 823	21 566	-17,36%	95 591
Tourisme	14 248	9 121	56,22%	57 920
Services & Commerce	58 243	50 150	16,14%	227 178
<u>Mises en force Immobilier</u>				
	6 842	3 339	104,91%	27 976
Agriculture	0	0		0
Industrie	2 472	2 213	11,66%	13 211
Bâtiments & Travaux publics	0	0		888
Tourisme	0	402		1 308
Services & Commerce	4 371	724	503,78%	12 570
MONTANT TOTAL DES MISES EN FORCE				
	130 021	108 199	20,17%	534 169
Encours Financiers du Leasing	937 491	746 370	25,61%	905 425
Total des Engagements Courants Leasing (a)	919 836	725 254	26,83%	893 429
Total des Engagements Classés leasing (b)	47 647	49 110	-2,98%	40 548
Total des Engagements leasing (c)= (a)+(b)	967 484	774 364	24,94%	933 977
Ratio des Engagements Classés Leasing (d)=(b)/(c)	4,92%	6,34%		4,34%
Ressources d'Emprunts	815 206	600 476	35,76%	772 105
Capitaux Propres (*)	146 320	131 237	11,49%	132 679
Revenus Bruts de Leasing (1)	113 794	95 698	18,91%	414 127
Revenus du leasing et du factoring	25 621	18 276	40,19%	91 447
Produit Net	11 861	8 231	44,10%	46 162
Total des Charges d'Exploitation	6 370	4 021	58,42%	23 699
Trésorerie Nette	(44 178)	(8 135)		(22 239)

(*) Total des Capitaux Propres sans tenir compte du résultat de la période

(**) Données actualisées

(***) données incluant les indicateurs de résultats du factoring

- Suite -

Approbations : Contrats de leasing approuvés			
Mises en force : Contrats dont la facturation des loyers a démarré			
Encours financiers leasing : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période			
Total engagements leasing : Encours financiers leasing + Impayés			
Revenus du leasing et du factoring : Intérêts sur créances du leasing + revenus du factoring + autres produits d'exploitations			
Produit net : Revenus de leasing + revenus du factoring + produits des placements - charges financières - commissions encourues			
(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication			

Faits Saillants du 1^{er} Trimestre 2018			
Augmentation des mises en force de 20,2% en comparaison au 31 mars 2017.			
Baisse du taux des créances classées à 4,92% contre 6,34% une année auparavant.			
Octroi par la BCT de l'agrément définitif de la fusion de Tunisie Leasing et de Tunisie Factoring.			

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis****« MONOPRIX »**

Siège Social: Rue Larbi Zarrouk Mégrine

La société S.N.M.V.T « **MONOPRIX** » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2018.

(En milliers de dinars tunisiens)

	Du 01/01/2018 au 31/03/2018	Du 01/01/2017 au 31/03/2017	Au 31/12/2017
CA TTC	141 873	138 728	579 743
CA HT	136 032	133 207	556 348
Cout achat Marchandises vendues	110 560	108 923	451 964
Charges du personnel	12 432	12 411	48 744
- Ratio Masse salariale / CA HT	9,14%	9,32%	8,76%
- Effectif	3 468	3 616	3 524
Charges financières	1 402	1 195	5 327
Produits financiers	0	8	6 018
Trésorerie nette	5 929	2 113	10 242
Nombre de points de vente en activité	87	82	87
Delai de règlement fournisseurs en nbre de jours	70	72	73

(*) Données disponibles à ce jour et non encore validées par les commissaires aux comptes

Commentaires :

- ♦ Le chiffre d'affaires TTC du 1^{er} trimestre 2018 a enregistré une progression de **+2.27%** comparé à celui du 1^{er} trimestre 2017.
- ♦ Depuis le 01/04/2017, la SNMVT MONOPRIX, a procédé à l'ouverture de 5 magasins : Monoprix Bellevue, Monoprix Cité El Khadra, Monoprix Monastir Mall, Monoprix Soukra Cité Zeyatine et Monoprix Boumhel.
- ♦ Désormais, Le nombre de magasins communiqué concernera uniquement les magasins en activité.
- ♦ Le ratio masse salariale trimestrielle rapportée au chiffre d'affaires trimestriel passe de 9.32% au cours du troisième trimestre 2017 à 9,14% au cours de la même période de l'exercice 2018.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n°19-2008 du 26 août 2008
Siège social : Rue Hédi Noura- 1030 Tunis

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra **le mercredi 9 mai 2018 à 9h**, au siège social de la société sis à la rue Hédi Noura -1030 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2017 ;
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2017 ;
3. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2017 ;
4. Affectation du résultat ;
5. Fixation des jetons de présence ;
6. Quitus aux administrateurs.

NB : Les documents relatifs à l'Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2018 - AS - 5790

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF du 25 décembre 2001
Siège Social : Green Center Bloc « C » 2ème étage
Rue du Lac Constance- Les Berges du Lac -1053 Tunis

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra **le vendredi 4 mai 2018 à 15 heures** au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société au cours de l'exercice 2017;
- 2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2017;
- 3- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2017;
- 4- Quitus aux administrateurs ;
- 5- Renouvellement du mandat d'administrateurs ;
- 6- Affectation du résultat de l'exercice 2017;
- 7- Fixation des jetons de présence.

2018 - AS - 5791

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 29/12/2017	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	170,852	173,089	173,109		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	115,772	117,435	117,450		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE (2)	01/02/99	98,966	100,293	100,306		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	101,218	102,686	102,700		
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	102,288	103,587	103,599		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
6 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	15,246	15,449	15,451		
7 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	111,464	113,052	113,066		
8 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1) ***	CGF	25/02/08	1,097	1,110	1,110		
9 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	100,541	101,766	101,775		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
10 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,568	1,589	1,591		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
11 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	41,547	42,016	42,020		
12 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	56,210	56,827	56,833		
13 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	120,343	124,308	124,395		
14 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	116,387	121,273	121,525		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
15 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	141,802	151,759	151,418		
16 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	524,819	554,413	553,105		
17 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	122,909	129,663	130,400		
18 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	133,083	137,993	137,921		
19 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	140,747	141,216	141,049		
20 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	125,763	119,539	119,547		
21 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	107,962	120,128	120,026		
22 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	159,796	169,647	169,275		
23 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	92,784	99,039	98,836		
24 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	99,333	106,102	106,066		
25 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	150,521	167,587	166,889		
26 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,034	145,630	145,311		
27 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	104,465	112,082	112,237		
28 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	107,196	114,165	114,301		
29 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	21,155	23,654	23,664		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
30 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2318,238	2359,378	2339,727		
31 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	118,554	127,563	126,949		
32 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	153,314	159,560	159,440		
33 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	168,825	192,143	190,644		
34 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,471	18,515	18,541		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5133,800	5374,164	5369,554		
36 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,656	2,835	2,856		
37 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,308	2,427	2,442		
38 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,213	1,263	1,249		
39 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,104	1,147	1,145		
40 FCP HAYETT PLENTITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,109	1,178	1,177		
41 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,105	1,185	1,182		
42 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	116,717	127,821	126,698		
43 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	119,704	122,172	121,821		
44 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1036,800	1108,430	1112,494		
45 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	10,667	11,907	11,796		
46 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,038	10,835	10,797		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 29/12/2017	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
47 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	10/05/17	4,182	108,185	109,742	109,756
48 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/17	3,902	103,092	104,198	104,208
49 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/17	4,475	105,266	106,722	106,735
50 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	22/05/17	4,244	102,783	104,147	104,159
51 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	17/04/18	4,570	104,389	101,451	101,465
52 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/17	3,972	107,299	108,683	108,696
53 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/17	4,525	104,822	106,372	106,386
54 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/17	3,835	101,810	102,973	102,984
55 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	26/05/17	3,837	103,541	104,644	104,654
56 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	27/04/17	4,357	104,289	105,731	105,744
57 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/17	3,91	103,490	104,772	104,784
58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	09/05/17	4,201	106,999	108,512	108,527
59 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	25/05/17	3,848	105,057	106,295	106,307
60 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/17	3,258	103,993	105,122	105,132
61 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/18	3,637	102,757	100,515	100,528
62 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	30/05/17	3,643	104,210	105,334	105,344
63 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/17	4,283	102,910	104,500	104,513
64 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIF	BH INVEST	06/07/09	26/05/17	3,934	104,024	105,399	105,410
65 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/17	3,689	105,352	106,543	106,552
66 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	29/05/17	4,492	103,018	104,514	104,528
67 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	31/05/17	4,394	103,033	104,428	104,440
68 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	26/05/17	3,472	105,331	106,571	106,582
69 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE (2)	15/11/93	10/05/17	3,739	102,452	103,665	103,676

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
70	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	10/05/17	0,404	10,631	10,779	10,780
71	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	31/05/17	3,677	103,846	105,081	105,092
72	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	4,098	104,269	105,660	105,674
73	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	4,409	104,984	106,378	106,391
74	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	29/05/17	0,502	10,445	10,582	10,583
SICAV MIXTES								
75	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	10/05/17	0,682	60,435	62,197	62,316
76	ATTIJARI VALEURS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	En liquidation	En liquidation	En liquidation
77	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	En liquidation	En liquidation	En liquidation
78	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/17	1,165	97,811	105,376	105,050
79	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	27/04/17	0,560	17,758	18,395	18,407
80	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/03/18	7,298	297,226	317,583	317,215
81	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	22/05/17	0,585	30,075	30,724	30,728
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	26/05/17	37,174	2346,304	2494,385	2492,807
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/17	2,472	74,028	76,040	76,000
84	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	18/05/17	2,149	55,672	57,547	57,642
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE (2)	17/05/99	10/05/17	0,463	108,844	114,907	115,301
86	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE (2)	10/04/00	10/05/17	0,652	95,960	103,869	104,691
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	10/05/17	0,25	10,990	11,173	11,167
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	10/05/17	0,208	11,950	12,051	12,029
89	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	10/05/17	0,099	14,977	15,227	15,246
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	10/05/17	0,221	13,451	14,439	14,440
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	22/05/17	0,277	14,146	15,704	15,786
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	22/05/17	0,195	12,407	13,428	13,472
93	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,782	147,896	159,193	159,295
94	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,663	141,068	148,300	148,468
95	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	26/05/17	0,175	8,889	9,484	9,520
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	30/05/17	3,584	109,614	121,702	121,838
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	02/05/17	0,997	87,316	93,894	93,549
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	02/05/17	0,574	90,784	98,694	97,900
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND		02/01/12	29/05/17	3,341	96,888	98,809	98,833
100	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE (2)	22/09/14	18/04/18	1,090	102,804	111,871	112,660
101	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	31/05/17	1,972	96,246	99,179	99,025
102	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,031	10,571	10,574
103	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	-	-	100,008	105,656	105,898
104	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/17	4,098	154,546	168,825	169,222
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
105	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/17	1,037	102,772	113,153	112,580
106	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	1,329	109,363	112,959	112,494
107	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	0,174	108,645	117,933	118,382
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,037	199,619	215,239	214,615
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,729	184,558	192,470	192,095
110	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	5,167	158,436	164,120	163,842
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,015	24,348	24,138
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	136,190	149,797	149,526
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	04/04/17	1,244	112,659	118,269	118,935
114	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8826,209	9237,410	9274,834
115	FCP UNIVERS AMBITION CEA *	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	En liquidation	En liquidation	En liquidation
116	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	83,087	80,027	79,281
117	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	26/04/17	17,382	984,261	1076,958	1071,398
118	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	26/05/17	130,174	5490,845	6127,779	6088,440
119	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	4974,724	5368,992	5363,309
120	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	-	-	101,335	102,218	102,285
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
121	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	2,231	115,210	124,822	124,625
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
122	FCP UNIVERS AMBITION PLUS *	SCIF	12/02/13	10/05/17	0,089	En liquidation	En liquidation	En liquidation
123	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	11091,766	12041,992	11980,480

* FCP en liquidation anticipée

** SICAV en liquidation anticipée

*** VL ajustée suite à la modification de la valeur d'origine de 100D à 1D

(1) initialement dénommé AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP

(2) initialement dénommée UBCI FINANCE

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse que, suite à l'opération de fusion par absorption de la société Tunisie Factoring par la société Tunisie Leasing, l'ouverture au public du FCPR « FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II » et le retrait d'agrément du FCPR « A.T.I.D. FUND II », la liste mis à jour des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916

20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Pharmalys Tunisie	Z.I Kondar 4020, BP 10 Sousse	73 389 755
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
39. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
41. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
42. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
43. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
44. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
45. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Company »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
46. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
57. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156

58.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
66.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
67.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
68.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
69.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
72.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société STEG International Services	Centre Urbain Nord-Immeuble Assurances Salim Bloc B Parcelle BC5 -1082 Tunis	71 948 314
80.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
81.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
82.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
83.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
84.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
85.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
86.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

95. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
13	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
14	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP(2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
26	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
27	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
40	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
45	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
55	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
57	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP UNIVERS AMBITION CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis
65	FCP UNIVERS AMBITION PLUS (3)	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis
66	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
73	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
95	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
96	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
101	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
110	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
111	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE (4)	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
123	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) initialement dénommé AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP

(3) FCP en liquidation anticipée

(4) Initialement dénommée « UBCI FINANCE »

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
24	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
26	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
27	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

28	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
30	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
31	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
32	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
33	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
35	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
36	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
37	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

Etats financiers annuels de SICAV

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **9 mai 2018**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes M. Samir LABIDI.

BILAN au 31 Décembre 2017 (Unité : 1000 TND)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
ACTIF			
AC 1 - Portefeuille – titres	3-1	52 085,483	46 052,719
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		1 086,215	725,541
b - Obligations et Valeurs assimilées		50 999,268	45 327,178
c - Autres Valeurs		-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		13 075,728	12 597,860
a - Placement monétaires	3-3	6 964,748	8 825,557
b – Disponibilités	3-11	6 110,980	3 772,303
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-
Total Actif		65 161,211	58 650,579
PASSIF			
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	162,592	140,671
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	41,601	38,332
Total passif		204,193	179,003
ACTIF NET			
CP 1 –Capital	3-5	62 442,160	56 258,341
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	2 514,858	2 213,235
a - Sommes distrib.des exercices antérieurs		0,063	0,463
b - Sommes distribuables de l'exercice		2 514,795	2 212,772
ACTIF NET		64 957,018	58 471,576
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		65 161,211	58 650,579

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2017
(Unité: 1000 TND)

	Notes	Période du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Période du 01/01/2016 Au 31/12/2016
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille – titres</u>	3-2	2 500,788	2 038,657
a - Dividendes		65,603	98,329
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		2 435,185	1 940,328
c - Revenus des autres valeurs		-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	999,332	1 090,812
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 500,120	3 129,469
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	572,396	549,169
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 927,724	2 580,300
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	306,482	118,138
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 621,242	2 462,162
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		- 106,447	- 249,390
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		2 514,795	2 212,772
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		106,447	249,390
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-12,246	- 14,412
* +/- values réalisées sur cession des titres		31,138	7,758
* Frais de négociation de titres		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 640,134	2 455,508

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2017

(Unité : 1000 TND)

	Période du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Période du 01/01/2016 Au 31/12/2016
AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation		
a - Résultat d'exploitation	2 621,242	2 462,162
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	-12,246	-14,412
c - +/- values réalisées sur cession de titres	31,138	7,758
d - Frais de négociation de titres	-	-
AN 2 - Distribution des dividendes	2 514,003	2 446,004
AN 3 - Transaction sur le capital		
a – Souscriptions	39 840,436	47 611,500
* Capital	38 410,100	46 052,000
* Régularisation des sommes non distrib	5,861	-2,346
* Régularisations des sommes distrib	1 424,475	1 561,846
b – Rachats	33 481,125	38 817,833
* Capital	32 243,000	37 577,400
* Régularisation des sommes non distrib	8,034	-4,516
* Régularisation des sommes distrib	1 230,091	1 244,949
VARIATION DE L'ACTIF NET	6 485,442	8 803,171
AN 4 - Actif Net		
a- En début de l'exercice	58 471,576	49 668,404
b - En fin de l'exercice	64 957,018	58 471,576
AN 5 - Nombre d'actions		
a - En début d'exercice (mille actions)	562,577	477,831
b - En fin de d'exercice (mille actions)	624,248	562,577
VALEUR LIQUIDATIVE DEBUT DE L'EXERCICE (EN DINAR)	103,935	103.946
VALEUR LIQUIDATIVE FIN DE L'EXERCICE (EN DINAR)	104,056	103,935
TAUX DE RENDEMENT	3,90%	3,77%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

ARRETEES AU 31/12/2017
(Unité 1000 Dinars Tunisiens)

1 - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers annuels arrêtés au **31/12/2017** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Principes comptables appliqués :

Les états financiers annuels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents:

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont comptabilisées en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en comptes en résultat à la date de détachement du coupon.

2-2 Evaluation des placements:

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilés sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transaction ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions du marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et la maturité insuffisante de la courbe de taux des émissions souveraines publiées en décembre 2017, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation des composantes du portefeuille des obligations et valeurs assimilés de la Société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 décembre 2017, au coût amorti compte tenu l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non distribuable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3 - 1 Note sur le portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au **31-12-2017** à **52.085.483** Dinars. L'état du portefeuille titre se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 31/12/2017	% Actif	% Actif net	Note / Garantie
Titres émis par le Trésor	14.200	14.200.000	14.588.937	22,39%	22,46%	
BTA 5,5% octobre 2018	5.000	5.000.000	5.030.089	7,72%	7,74%	
BTA 5,50% mars 2019	9.200	9.200.000	9.558.848	14,67%	14,72%	
Titres émis par des sociétés	517.000	35.360.292	36.410.331	55,88%	56,05%	
AMEN BANK 2011-1	20.000	800.000	810.375	1,24%	1,25%	-
AMEN BANK SUB 2009 (A)	5.000	233.200	235.793	0,36%	0,36%	-
EO ATL 2013-1	20.000	1.200.000	1.245.428	1,91%	1,92%	BBB.
EO ATL 2013-2	5.000	300.000	302.225	0,46%	0,47%	BBB.
ATTIJARI BANK 2010	13.000	185.692	193.458	0,30%	0,30%	-
BH 2009	5.000	269.000	269.031	0,41%	0,41%	BBB-
BH 2013-1 FIXE 6.8%	10.000	428.000	439.929	0,68%	0,68%	BBB-
BH.2013-1VAR TMM+1.8%	10.000	428.000	439.534	0,67%	0,68%	BBB-
CHO 2009	2.000	50.000	50.006	0,08%	0,08%	BIAT
STB 2010-1 (B)	10.000	533.100	550.687	0,85%	0,85%	-
STB SUB 2011	30.000	856.500	895.320	1,37%	1,38%	-
TUNISIE LEASING 2012-2	20.000	400.000	419.387	0,64%	0,65%	BBB+
EO MODERN LEASING 2012	25.000	1.500.000	1.567.742	2,41%	2,41%	BBB
UIB 2011-1 catégorie B	20.000	1.400.000	1.424.744	2,19%	2,19%	-
EO UIB 2012-1	20.000	856.800	898.918	1,38%	1,38%	-
AIL 2013-1	15.000	300.000	309.896	0,48%	0,48%	A+

Désignation du titre	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 31/12/2017	% Actif	% Actif net	Note / Garantie
UBCI 2013-1	10.000	600.000	619.226	0,95%	0,95%	-
CIL 2014/2	5.000	300.000	316.791	0,49%	0,49%	BBB-
TUNISIE FACTORING 2014-1	10.000	600.000	635.081	0,97%	0,98%	BBB.
Hannibal LEASE 2015-1	2.000	120.000	124.982	0,19%	0,19%	BB.
Hannibal LEASE SUB 2015-1	5.000	300.000	301.878	0,46%	0,46%	B
ATTIJARI BANK SUB 2015	15.000	900.000	909.196	1,40%	1,40%	-
Hannibal LEASE 2015-2	5.000	400.000	418.712	0,64%	0,64%	BB
CIL 2016/1	10.000	800.000	830.247	1,27%	1,28%	BBB-
ATL 2015-2	10.000	800.000	840.767	1,29%	1,29%	BBB
UNIFACTOR 2015	5.000	400.000	419.772	0,64%	0,65%	BB
HANNIBAL LEASE 2016-1	10.000	800.000	825.084	1,27%	1,27%	BB
ATL 2016-1	10.000	800.000	824.723	1,27%	1,27%	BBB
ATTIJARI LEASING 2016-1	10.000	800.000	821.173	1,26%	1,26%	BB+
AMEN BANK SUB 2016-1	20.000	2.000.000	2.013.479	3,09%	3,10%	-
Hannibal LEASE 2016-2	20.000	2.000.000	2.011.700	3,09%	3,10%	BB
TUNISIE LEASING SUB 2016	10.000	1.000.000	1.050.972	1,61%	1,62%	BB+
EO BTE 2016	10.000	1.000.000	1.055.307	1,62%	1,62%	-
UIB SUB 2016	10.000	1.000.000	1.058.389	1,62%	1,63%	-
TUNISIE LEASING 2017/1	20.000	2.000.000	2.071.119	3,18%	3,19%	BBB+
BNA SUB 2017-1	10.000	1.000.000	1.036.405	1,59%	1,60%	-
AMEN BANK SUB 2017-1	10.000	1.000.000	1.040.708	1,60%	1,60%	-
ATTIJARI LEASING 2016-2	20.000	2.000.000	2.104.609	3,23%	3,24%	BB+
ATL Subordonné 2017	15.000	1.500.000	1.519.999	2,33%	2,34%	BB
ATB Subordonné 2017	10.000	1.000.000	1.000.598	1,54%	1,54%	-
HL 2017-03	15.000	1.500.000	1.503.526	2,31%	2,31%	BB
Tunisie Leasing 2017-2	10.000	1.000.000	1.003.415	1,54%	1,54%	BBB+
Titres OPCVM	10.555	1.090.776	1.086.215	1,67%	1,67%	
SICAV BH OBLIGATAIRE	10.555	1.090.776	1.086.215	1,67%	1,67%	-
Total du portefeuille-titres.		50.651.068	52.085.483	79,93%	80,18%	

La valeur des BTA au 31/12/2017 inclus le reliquat de la décote à amortir pour une valeur de 11.839 Dinars.

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste « portefeuille titres » sont indiqués ci-après :

Désignation	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Plus ou moins-value latente	Valeur à la fin de l'exercice	Plus ou moins valu réalisés
Solde au 31/12/2016	44.848.514	1.184.683	19.522	46.052.719	
Acquisitions de l'exercice					
Obligations	11.000.000			11.000.000	
Titres OPCVM	9.665.583			9.665.583	
Remboursements et cessions de l'exercice					
Remboursement des Obligations	-5.569.769			- 5.569.769	
Cession de titres OPCVM	-9.293.260			- 9.293.260	31.138
Variation des plus ou moins-values latentes			- 12.246	- 12.246	
Variation des intérêts courus		242.456		242.456	
Solde au 31/12/2017	50.651.068	1.427.139	7.276	52.085.483	31.138

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **2.500.788 DT** pour la période allant du **01-01-2017** au **31-12-2017**, contre un montant de **2.038.657 DT** pour la période allant du **01-01-2016** au **31-12-2016** et se détaillent ainsi :

Désignation	Du 01/01/2017 au 31/12/2017	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Revenus des BTA	627.015	626.515
Revenues des titres OPCVM	65.603	98.329
Revenus des obligations	1.808.170	1.313.813
Total	2.500.788	2.038.657

3-3 Note sur les placements monétaires :

Les placements monétaires s'élèvent au **31-12-2017** à **6.964.748 DT** et se détaillent comme suit :

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 31/12/2017	% actif	Emetteur
CD 291217/280118 HL (9%,30j)	994.045	994.640	1,53%	HANNIBAL LEASE
CD 101217/090118 ML (7,90%,30j)	1.492.152	1.497.907	2,30%	MODERN LEASING
CD 151217/140118 ML (7,90%,30j)	2.486.919	2.494.332	3,83%	MODERN LEASING
CD 261217/060318 UNIFACTOR (7,90%,70j)	1.975.794	1.977.869	3,04%	UNION FACTORING
Total	6.948.910	6.964.748	10,69%	

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste représente le montant des intérêts courus sur les certificats de dépôt et les placements à terme. Il totalise pour la période allant du **01-01-2017** au **31-12-2017** un montant de **999.332DT** contre un montant de **1.090.812DT** pour la période allant du **01-01-2016** au **31-12-2016**.

Désignation	Du 01/01/2017 au 31/12/2017	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Intérêts des placements à terme	237.903	289.837
Intérêts des certificats de dépôts	761.429	800.975
Total	999.332	1.090.812

3-5 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du **01-01-2017** au **31-12-2017** ainsi que les mouvements sur le capital au cours la période comparative allant du **01-01-2016** au **31-12-2016** se détaillent ainsi :

Libellé	2017	2016
Capital au 1er Janvier		
Montant	56.258.341	47.788.224
Nombre d'actions	562.577	477.831
Nombre d'actionnaires	652	596
Souscriptions réalisées		
Montant (nominal)	38.410.100	46.052.000
Régl des sommes non distribuables	5.861	-2.345
Nombre d'actions émises	384.101	460.520
Rachats effectués		
Montant (nominal)	32.243.000	37.577.400
Régl des sommes non distribuables	8.034	-4.516
Nombre d'actions rachetées	322.430	375.774
Autres effets sur le capital		
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-12.246	-14.412
Plus ou moins values réalisés sur cession de titres	31.138	7.758
Frais de négociation de titres		
Capital au 31 Décembre		
Montant	62.442.160	56.258.341
Nombre d'actions	624.248	562.577
Nombre d'actionnaires	826	652

3-6 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscriptions ou de rachats. Le solde de ce poste totalise au **31-12-2017** un montant de **2.514.858 DT** contre un montant de **2.213.235 DT** au **31-12-2016** et se détaille comme suit :

Désignation	31-12-2017			31-12-2016		
	Résultat d'exploitation	Régul	Sommes distribuables	Résultat d'exploitation	Régul	Sommes distribuables
Sommes distribuables exercices antérieurs (Report à nouveau)	56	7	63	393	70	463
Sommes distribuables de l'exercice	2.621.242	-106.447	2.514.795	2.462.162	-249.390	2.212.772
Total	2.621.298	-106.440	2.514.858	2.462.555	-249.320	2.213.235

3-7 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste totalise au **31-12-2017** un montant de **162.592DT** contre un montant de **140.671DT** au **31-12-2016** .Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016
Rémunération du gestionnaire à payer	25.439	24.824
Rémunération du distributeur à payer	137.153	115.847
Total	162.592	140.671

3-8 Autres créditeurs divers :

Le poste « Autres créditeurs divers » accuse au **31-12-2017** un solde de **41.601 DT** contre un solde de **38.332 DT** au **31-12-2016**. Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016
Etat retenues à la source	84	-
Honoraires du commissaire aux comptes	18.825	17.330
Redevances CMF à régler	6.039	5.357
TCL à payer	1.653	645
Jetons de présence	15.000	15.000
Total	41.601	38.332

3-9 Charge de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur calculées conformément aux dispositions des conventions conclues par la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ».

La gestion de la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » est confiée à l'établissement gestionnaire BH INVEST ex SIFIB BH. Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,15% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.

La banque de l'Habitat assure les fonctions de dépositaire pour la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ». Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la banque de l'Habitat perçoit une rémunération qui est prise en charge dans sa totalité par le gestionnaire.

L'Office Nationale des Postes est désigné distributeur de la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ». Il est tenu d'assurer l'encaissement des montants des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des montants des rachats aux actionnaires sortants. Le distributeur perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,7% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.

Le solde de ce poste s'élève pour la période du **01-01-2017** au **31-12-2017** à **572.396DT** contre un montant de **549.169DT** pour la période du **01-01-2016** au **31-12-2016**. Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/01/2017 au 31/12/2017	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Rémunération du gestionnaire	101.011	96.912
Rémunération du distributeur	471.385	452.257
Total	572.396	549.169

3-10 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, la T.C.L ainsi que l'impôt et taxes et versements assimilés. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01-01-2017** au **31-12-2017** à **306.482DT** contre un montant de **118.138** pour la période du **01-01-2016** au **31-12-2016** et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/01/2017 au 31/12/2017	Du 01/01/2016 au 31/12/2016
Redevances CMF	67.341	64.608
Honoraires du commissaire aux comptes	22.703	22.765
Autres charges AGO amortis	7.863	7.931
T.C.L	8.913	7.834
Jetons de présence	15.000	15.000
Contribution conjoncturelle*	184.662	-
Total	306.482	118.138

* cf. note 3-12

3-11 Disponibilités :

Ce poste enregistre les placements à termes, les dépôts à vue au niveau du compte courant, ainsi que les sommes à l'encaissement. Le solde de ce poste s'élève au **31-12-2017 à 6.110.980 DT** contre un montant de **3.772.303DT** au **31-12-2016** et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016
Dépôts à vue	6.110.980	3.772.303
Placements à terme	-	-
Total	6.110.980	3.772.303

3-12 Evénements exceptionnels:

Institution d'une contribution conjoncturelle exceptionnelle au profit du budget de l'ETAT

L'article 48 de la loi N° 2016-78 du 17 Décembre 2016 portant loi de finance pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n°230 du 04 Janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5 %), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 184.662 D, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et payée au Trésor Public à la fin de cet exercice.

4- Données par action :

Données par action en DT	2 017	2016	2015	2014	2013
Revenus des placements	5,607	5,563	5,707	3,987	5,225
Charges de gestion des placements	0,917	0,976	1,007	0,739	0,990
Revenu net des placements	4,690	4,587	4,700	3,248	4,235
Autres produits	-	-	-	-	-
Autres charges	0,491	0,210	0,191	0,136	0,195
Résultat d'exploitation(1)	4,199	4,377	4,509	3,112	4,040
Régularisation du résultat d'exploitation	- 0,171	-0,443	- 0,575	0,592	(0,444)
Sommes distribuables de l'exercice	4,028	3,934	3,934	3,703	3,596
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-0,020	-0,026	- 0,001	0,036	(0,011)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,050	0,014	- 0,012	0,021	0,119
Frais de négociation de titres	-	-	-	-	-
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation(2)	0,030	- 0,011	- 0,013	0,057	0,108
Résultat net de l'exercice(1)+(2)	4,229	4,364	4,496	3,169	4,148

Données par action en DT	2 017	2016	2015	2014	2013
Droits d'entrée et droits de sortie	-	-	-	-	-
Résultat non distribuable de l'exercice	0,030	- 0,011	- 0,013	0,057	0,108
Régularisation du résultat non distribuable	-0,004	0,002	0,006	0,007	(0,020)
Sommes non distribuables de l'exercice	0,026	-0,009	- 0,007	0,064	0,088
Distribution de dividendes	3,934	3,934	3,703	3,596	3,517
Valeur liquidative	104,056	103,935	103,946	103,722	103,550

5-Ratios de gestion des placements :

Libellé	2017	2016	2015	2014	2013
Actif net moyen (en Dinar)	61.714.297	64.604.586	56.623.970	45.573.563	50.000.964
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,93%	0,85%	0,85%	0,85%	0,85%
Autres charges / actif net moyen	0,50%	0,18%	0,16%	0,16%	0,17%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,25%	3,81%	3,80%	3,58%	3,47%

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 27 Janvier 2016, nous avons effectué l'audit des états financiers de **LA POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers, font apparaître un total bilan de 65.161.211 dinars et une somme distribuable de l'exercice 2017 de 2.514.795 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et des variations de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observation

Nous attirons l'attention sur la Note N° 3-12 des Etats Financiers dont le contenu indique que, par référence à la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n°230 du 04 Janvier 2017, la charge encourue par la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi N° 2016-78 du 17 Décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017 et dont le montant s'élève à 184 662 dinars, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes au niveau du système de contrôle interne de la société. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la Société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

3. Autres obligations légales et réglementaires

En application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales, nous signalons à l'Assemblée Générale qu'au cours de l'accomplissement de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'appréciation du respect par la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code.

Nous n'avons pas pu vérifier la conformité de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT par rapport au §2 de l'article 29 du code des OPCVM en raison de l'indisponibilité d'informations sur les émissions des certificats de dépôt effectuées par chacun des émetteurs.

En effet, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat.

Tunis, le 16 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes :

Samir LABIDI

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de chercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures reconduites :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours de 2009, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- Une première convention, conclue avec BH INVEST, en vertu de laquelle cette dernière assure, pour le compte de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, les fonctions de gestionnaire moyennant une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,15% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien. Au titre de l'exercice 2017, le montant de cette rémunération s'élève à 101.011DT ; il est porté parmi les charges de gestion des placements au niveau de l'état de résultat.
- Une deuxième convention, conclue avec la Banque de l'Habitat, en vertu de laquelle cette dernière a été désignée dépositaire des valeurs de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, en contrepartie d'une rémunération qui est prise en charge dans sa totalité par le gestionnaire BH INVEST.
- Une troisième convention, conclue avec l'Office Nationale des Postes, en vertu de laquelle ce dernier a été désigné distributeur des valeurs de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, en contrepartie d'une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,7% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien. Au titre de l'exercice 2017, le montant de cette rémunération s'élève à 471.385DT ; il est porté également parmi les charges de gestion des placements au niveau de l'état de résultat.

2. Obligations et engagements de la Société envers les dirigeants :

Conformément à L'AGE du 16 juin 2016, il est prévu, à partir de l'année 2016, des jetons de présence pour les membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité. Le montant de cette rémunération s'élève à 15 000 DT pour l'exercice 2017. Il est porté aux charges d'exploitation au niveau de l'état de résultat.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 16 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes :

Samir LABIDI

Etats financiers annuels de SICAV

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **4 mai 2018**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes DELTA CONSULT représenté par M. Moez AKROUT.

.BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2017

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2017	31/12/2016
Portefeuille-titres	4	157 540 814	170 402 031
Obligations et valeurs assimilées		150 363 361	161 947 318
Titres OPCVM		7 177 453	8 454 713
Placements monétaires et disponibilités		63 407 683	51 947 631
Placements monétaires	5	47 154 079	49 904 105
Disponibilités		16 253 604	2 043 526
Créances d'exploitation	6	81 130	472 292
TOTAL ACTIF		221 029 627	222 821 954
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	482 313	499 567
Autres créditeurs divers	8	18 071	19 151
TOTAL PASSIF		500 384	518 718
ACTIF NET			
Capital	9	212 839 347	214 171 364
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieures		784	1 302
Sommes distribuables de l'exercice		7 689 112	8 130 570
ACTIF NET		220 529 243	222 303 236
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		221 029 627	222 821 954

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Année 2017	Année 2016
Revenus du portefeuille-titres	10	8 224 524	8 874 264
Revenus des obligations et valeurs assimilées		7 969 047	8 617 378
Revenus des titres OPCVM		255 477	256 886
Revenus des placements monétaires *	11	2 381 692	1 752 977
Revenus des prises en pension *	12	47 811	172 760
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		10 654 027	10 800 001
Charges de gestion des placements	13	(1 976 506)	(2 051 154)
REVENU NET DES PLACEMENTS		8 677 521	8 748 847
Autres charges	14	(225 417)	(236 046)
Contribution conjoncturelle	15	(638 460)	-
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 813 644	8 512 801
Régularisation du résultat d'exploitation		(124 532)	(382 231)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		7 689 112	8 130 570
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		124 532	382 231
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		103 734	86 521
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		39 760	39 507
RESULTAT DE L'EXERCICE		7 957 138	8 638 829

(*) Retraités pour les besoins de la comparaison, les revenus des prises en pension présentés initialement au niveau de la rubrique "revenus des placements monétaires", ont été reclassés sous une rubrique spécifique.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Année 2017	Année 2016
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	7 957 138	8 638 829
Résultat d'exploitation	7 813 644	8 512 801
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	103 734	86 521
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	39 760	39 507
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(7 375 265)	(8 199 241)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(2 355 866)	(5 760 769)
Souscriptions		
- Capital	378 760 303	419 621 267
- Régularisation des sommes non distribuables	74 304	81 626
- Régularisation des sommes distribuables	12 485 824	13 197 841
Rachats		
- Capital	(380 237 155)	(424 145 984)
- Régularisation des sommes non distribuables	(72 963)	(82 959)
- Régularisation des sommes distribuables	(13 366 179)	(14 432 560)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(1 773 993)	(5 321 181)
ACTIF NET		
En début de l'exercice	222 303 236	227 624 417
En fin de l'exercice	220 529 243	222 303 236
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de l'exercice	2 113 068	2 157 736
En fin de l'exercice	2 098 497	2 113 068
VALEUR LIQUIDATIVE	105,089	105,204
TAUX DE RENDEMENT	3,55%	3,70%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2017

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif. Elle a été créée le 29 Mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2017, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et la maturité insuffisante de la courbe de taux des émissions souveraines publiée en décembre 2017, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation des composantes du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 décembre 2017, au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- **Titres mis en Pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- **Titres reçus en Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2017 à D : 157.540.814 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2017	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		145 445 519	150 363 361	68,18%
Obligation de sociétés		82 990 568	85 495 744	38,77%
AB SUB 2008-01 A	20 000	799 880	825 512	0,37%
AB SUB 2008-01 A	15 000	599 910	619 134	0,28%
AB SUB 2008-01 B	20 000	1 100 000	1 137 968	0,52%
AB SUB 2009 TF 5.45%	10 000	466 460	471 644	0,21%
AB SUB 2009 TV TMM+0.85%	60 000	2 798 988	2 833 320	1,28%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	80 000	4 265 553	4 334 941	1,97%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	10 000	533 194	541 868	0,25%
AB SUB 2011/1 TF	25 000	1 000 000	1 012 960	0,46%

AB SUB 2011/1 TV TMM+1%	25 000	1 000 000	1 013 240	0,46%
AB SUB 2012 TF 6.25%	12 000	600 000	608 717	0,28%
AB SUB 2012 TV TMM+1.3%	38 000	1 900 000	1 928 819	0,87%
AB SUB 2014 7.35% A	20 000	1 200 000	1 259 536	0,57%
AB SUB 2014 7.35% A	20 000	1 200 000	1 259 536	0,57%
AB SUB 2014 7.35% A	10 000	600 000	629 768	0,29%
AB SUB 2016-1 A 7.4%	20 000	1 600 000	1 610 640	0,73%
AB SUB 2016-1 A 7.4%	10 000	800 000	805 320	0,37%
AB SUB 2016-1 A 7.4%	10 000	800 000	805 320	0,37%
AB SUB 2017-1 A 7.4%	5 000	500 000	519 948	0,24%
AIL 2014-1 TF 7.3%	10 000	400 000	409 856	0,19%
ATB 2007/1	50 000	3 000 000	3 103 360	1,41%
ATB 2007/1 B TMM+1.25%	30 000	1 125 000	1 159 680	0,53%
ATB SUB 2009 A2	20 000	500 000	514 528	0,23%
ATB SUB 2009 B1	5 000	350 000	359 884	0,16%
ATB SUB 2009 B2	10 000	799 990	823 327	0,37%
ATB SUB 2009 TV TMM+0.75%	20 000	500 000	514 528	0,23%
EO SUBORDONNE ATL 2008	15 000	300 000	306 072	0,14%
ATL 2011 TF 6.25%	5 000	200 000	208 820	0,09%
ATL 2011 TF 6.25%	5 000	200 000	208 820	0,09%
ATL 2011 TF 6.25%	2 100	84 000	87 704	0,04%
ATL 2013-1 TF 6.8%	10 000	600 000	622 712	0,28%
ATL 2013-1 TF 6.8%	10 000	600 000	622 712	0,28%
ATL 2013-1 TF 6.8%	2 000	120 000	124 542	0,06%
ATL 2013-2 TF 7.2%	20 000	1 200 000	1 208 892	0,55%
ATL 2013-2 TF 7.2%	5 000	300 000	302 224	0,14%
ATL 2013-2 TF 7.2%	5 000	300 000	302 224	0,14%
ATL 2014/1 TF 7.3%	5 000	200 000	209 280	0,09%
ATL 2014/1 TF 7.3%	10 000	400 000	418 560	0,19%
ATL 2014/2 B TF 7.2%	5 000	200 000	207 164	0,09%
ATL 2014/2 B TF 7.2%	5 000	200 000	207 164	0,09%
ATL 2014/2 C TF 7.35%	5 000	400 000	414 628	0,19%
ATL 2014/2 C TF 7.35%	5 000	400 000	414 628	0,19%
ATL 2015/1 TF 7.65%	5 000	300 000	308 652	0,14%
ATL 2015/2 CAT A TF 7.5%	5 000	400 000	420 252	0,19%
ATL 2015/2 CAT A TF 7.5%	5 000	400 000	420 252	0,19%
ATL 2015/2 CAT C TF 7.75%	5 000	500 000	526 160	0,24%
ATL 2015/2 CAT C TF 7.75%	5 000	500 000	526 160	0,24%
ATL 2017/1 CAT A TF 7.55%	5 000	500 000	524 160	0,24%
ATL 2017/1 CAT A TF 7.55%	2 500	250 000	262 080	0,12%

ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	5 000	500 000	524 960	0,24%
ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	2 500	250 000	262 480	0,12%
ATL 2017-2 A 7.65%	5 000	500 000	500 587	0,23%
ATL 2017-2 C 7.95%	5 000	500 000	500 610	0,23%
ATL SUB2017 TF 7.9%	15 000	1 500 000	1 520 004	0,69%
ATTIJ BANK SUB2015A 7.4%	4 000	240 000	242 451	0,11%
ATTIJ BANK SUB2017-1_5A_7.4%	7 000	700 000	724 410	0,33%
ATTIJ BANK SUB2017-1_5A_7.4%	20 000	2 000 000	2 069 740	0,94%
ATTI LEAS 2014/1 TF7.2%B	4 000	160 000	165 302	0,07%
ATTI LEAS 2014/1 TF7.35%C	3 500	280 000	289 472	0,13%
ATTIJ LEAS 2014 CAT A 7.5%	2 500	100 000	100 098	0,05%
ATTIJ LEAS 2014 CATB 7.75%	2 500	200 000	200 204	0,09%
ATTIJ LEAS 2015-2 A 7.7%	2 000	120 000	120 142	0,05%
ATTIJ LEAS 2016/1 C A 7.5%	2 500	200 000	205 294	0,09%
ATTIJ LEAS 2016/1 CB 7.75%	2 500	250 000	256 836	0,12%
BH 2013/1 TF 6.8%	2 000	85 600	87 986	0,04%
BH 2013-1 TF 6.80%	10 000	428 168	439 987	0,20%
BH SUB 2016/1 TF 7.4%	15 000	1 200 000	1 246 713	0,57%
BNA SUB 2017-1_7.4%	20 000	2 000 000	2 071 360	0,94%
BTE 2009 TF 5.25%	15 000	300 000	303 732	0,14%
BTE 2010 CA TF 5.2%	10 000	300 000	303 624	0,14%
BTE 2010 CB TF 5.85%	16 500	1 072 500	1 087 073	0,49%
BTE 2011 B TF 6.25%	6 000	450 000	470 098	0,21%
BTE 2011 B TF 6.25%	20 000	1 500 000	1 566 992	0,71%
BTE 2011 B TF 6.25%	5 000	375 000	391 748	0,18%
BTK 2012/1 TF 6.30%	20 000	571 500	575 212	0,26%
BTK 2012-1 TF 6.30%	1 500	42 863	43 141	0,02%
BTK 2014/1 A TF 7.35%	5 000	200 000	200 548	0,09%
CHO 2009 TV TMM+1%	6 000	150 000	150 878	0,07%
CHO COMPANY 2009 TV TMM+1	3 000	112 500	117 710	0,05%
CIL 2008 TV TMM+1.5%	20 000	800 000	838 912	0,38%
CIL 2012/2 TF 6.5%	5 000	100 000	104 460	0,05%
CIL 2012/2 TF 6.5%	5 800	116 000	121 174	0,05%
CIL 2013/1 TF 7.25%	5 000	300 000	301 240	0,14%
CIL 2013/1 TF 7.25%	2 500	150 000	150 620	0,07%
CIL 2013/1 TF 7.25%	2 500	150 000	150 620	0,07%
CIL 2014/1 TF 7.20%	10 000	400 000	410 728	0,19%
CIL 2015/1 TF 7.65%	5 000	300 000	310 060	0,14%
CIL 2015/2 TF 7.65%	4 000	240 000	242 534	0,11%
CIL 2016/1 TF 7.50%	7 000	560 000	581 174	0,26%
CIL 2016/2 TF 7.50%	4 000	400 000	421 040	0,19%

CIL 2016/2 TF 7.50%	3 000	300 000	315 780	0,14%
CIL 2017-1_7.6%	3 000	300 000	309 396	0,14%
HL 2013/1 TF 6.9%	20 000	400 000	413 856	0,19%
HL 2013/1 TF 6.9%	500	9 996	10 345	0,00%
HL 2013/2 TF 7.2% A	10 000	400 000	419 376	0,19%
HL 2013/2 TF 7.35%	20 000	1 600 000	1 679 136	0,76%
HL 2014/1 7.65% A TF	5 000	200 000	202 112	0,09%
HL 2014/1 7.8% B TF	5 000	400 000	404 308	0,18%
HL 2014/1 CAT A 7.65%	15 000	600 000	606 336	0,27%
HL 2014/1 CAT B 7.8%	15 000	1 200 000	1 212 924	0,55%
HL 2015/1 CAT B 7.8%	100	10 000	10 423	0,00%
HL 2017-01 CAT B 7.85% .	500	50 000	52 796	0,02%
HL 2017-2 7.65% A TF	5 000	500 000	514 672	0,23%
HL 2017-2 7.85% B TF	5 000	500 000	515 056	0,23%
HL 2017-2 7.85% B TF	15 000	1 500 000	1 545 168	0,70%
HL SUB 2015/1 CAT A 7.72%	2 500	150 000	150 888	0,07%
HL SUB 2015/1 CAT B 7.92%	2 500	250 000	251 518	0,11%
MEUBLATEX 2015 TF 7.85%	10 000	1 000 000	1 030 112	0,47%
MODERN LEASING 2012 TF 6.5%	5 000	300 000	313 464	0,14%
SERVICOM 2012 TF 6.9%	2 500	50 000	52 156	0,02%
SERVICOM 2012 TF 6.9%	1 500	30 000	31 294	0,01%
SERVICOM 2016 TF 8.2%	2 000	200 000	205 069	0,09%
STB 2008/1	50 000	3 200 000	3 315 240	1,50%
STB 2008/2	40 000	2 000 000	2 089 760	0,95%
STB 2010/1 TV TMM+0.7%	25 000	750 000	776 344	0,35%
STB 2011 TF 6.1%	20 000	571 000	596 872	0,27%
TL 2013/1 TF 7.25%	6 000	360 000	365 150	0,17%
TL 2013/1 TF 7.25%	4 000	240 000	243 434	0,11%
TL 2013-2 TF 7.6%	10 000	800 000	843 840	0,38%
TL 2014-1 TF 7.2%	10 000	400 000	415 656	0,19%
TL 2015-1 CAT B TF 7.85%	10 000	1 000 000	1 039 744	0,47%
TL 2015-2 CAT A TF 7.50%	5 000	400 000	419 792	0,19%
TL 2015-2 CAT B TF 7.75%	5 000	500 000	525 564	0,24%
TL SUB 2016 TF 7.6%	2 500	250 000	262 744	0,12%
TL SUB 2016 TF 7.85%	2 500	250 000	263 162	0,12%
UIB 2011/1 TF 6.3% B	15 000	1 050 000	1 068 564	0,48%
UIB 2011/2 TF 5.9%	20 000	571 027	595 820	0,27%
UIB 2011/2 TF 5.9%	2 000	57 103	59 582	0,03%
UIB 2012/1 TF6.3% CAT A	7 500	321 336	337 102	0,15%
UIB SUB 2016 TF 7.4% CAT A	20 230	2 023 000	2 141 127	0,97%
UNIFACTOR 2013 TF 7%	10 000	200 000	202 424	0,09%
UNIFACTOR 2013 TF 7%	7 000	140 000	141 697	0,06%
UNIFACTOR 2013 TF 7%	2 000	40 000	40 485	0,02%
UNIFACTOR 2015 TF 7.45%	1 000	80 000	84 023	0,04%

UNIFACTOR 2015 TF 7.45%	5 000	400 000	420 116	0,19%
UNIFACTOR 2015 TF 7.45%	5 000	400 000	420 116	0,19%
UNIFACTOR 2015 TV TMM+2.5%	3 000	240 000	252 031	0,11%
Emprunts national		1 444 237	1 503 406	0,68%
EMPNAT 2014/CAT/C/2	10 000	875 000	898 744	0,408%
EMPNAT 2014/CAT/B	120 034	569 237	604 662	0,274%
Bons du trésor assimilables		60 367 214	62 330 085	28,26%
BTA 7 ANS 5.5% 10/2018	2 100	2 057 100	2 114 410	0,959%
BTA 10 ANS 5.5% 03/2019	18 400	18 696 200	19 091 526	8,657%
BTA 7 ANS 5.5% FEV 2020	3 000	2 887 500	3 080 639	1,397%
BTA 5.5% OCTOBRE 2020	2 500	2 404 450	2 482 916	1,126%
BTA 6 ANS 6% FEVRIER2022	2 000	1 916 600	2 020 385	0,916%
BTA 6.90 05/2022 (15 ANS)	5 417	5 943 481	5 807 962	2,634%
BTA 5.6% 08/2022 (12 ANS)	20 919	19 920 483	20 865 305	9,461%
BTA 10 ANS 6.3% MARS2026	2 000	1 892 200	1 987 392	0,901%
BTA 12 ANS 6.7% AVRIL2028	5 000	4 649 200	4 879 550	2,213%
Bons du trésor zéro coupon		643 500	1 034 126	0,47%
BTZC101210	1 200	643 500	1 034 126	0,469%
Titres OPCVM		7 149 072	7 177 453	3,25%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	19 875	2 064 154	2 042 812	0,926%
FINA O SICAV	489	50 051	50 607	0,023%
GO SICAV	2 923	300 087	298 988	0,136%
MAXULA INVSTISSEMENT SICAV	9 976	1 027 556	1 050 992	0,477%
MAXULA PLACEMENT SICAV	4 949	510 253	514 661	0,233%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	1 366	144 605	143 187	0,065%
SANADET SICAV	1 297	142 315	140 316	0,064%
UGFS BONDS FUNDS	164 621	1 706 032	1 719 466	0,780%
SICAV AXIS TRESORERIE	9 416	1 001 075	1 010 327	0,458%
MCP SAFE FUND	1 849	202 944	206 097	0,093%
TOTAL		152 594 591	157 540 814	71,44%
Pourcentage par rapport au total actifs				70,70%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice 2017 sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au</u> <u>31 décembre</u>	<u>Plus</u> <u>(moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2016</u>	165 596 784	4 631 458	173 789	170 402 031	
* <u>Acquisitions de l'exercice</u>					
Obligations de sociétés	14 926 334			14 926 334	
Titres OPCVM	3 200 326			3 200 326	
* <u>Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Annuités obligations de sociétés	(21 616 400)			(21 616 400)	15 209
Emprunt national	(409 607)			(409 607)	
Bons du trésor assimilables	(4 998 930)			(4 998 930)	(398 940)
Titres OPCVM	(4 103 916)			(4 103 916)	423 491
* <u>Variations des plus ou moins values latentes</u>					
Titres OPCVM			(373 671)	(373 671)	
Bon du trésor assimilables			477 405	477 405	
* <u>Variations des intérêts courus</u>					
		37 242		37 242	
<u>Soldes au 31 décembre 2017</u>	152 594 591	4 668 700	277 523	157 540 814	39 760

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2017 à D : 47.154.079 se détaillant comme suit :

		Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2017	% actif net
<u>Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation:</u>			792 180	798 612	0,36%
BT UADH	au 08/01/2018 à 8,50%	pour 20 jours	547 932	549 276	0,25%
BT SITS	au 16/01/2018 à 8,20%	pour 130 jours	244 248	249 336	0,11%
<u>Comptes à terme</u>			32 000 000	32 454 463	14,72%
Placement au 10/01/2018 (au taux fixe 8,27%)		pour 3 mois	2 500 000	2 536 705	1,15%
Placement au 31/01/2018 (au taux fixe 5%)		pour 3 mois	9 000 000	9 061 151	4,11%
Placement au 31/01/2018 (au taux fixe 5%)		pour 5 mois	10 000 000	10 134 795	4,60%
Placement au 31/01/2018 (au taux fixe 5,05%)		pour 148 jours	1 000 000	1 013 061	0,46%
Placement au 13/03/2018 (au taux fixe 8,28%)		pour 3 mois	2 500 000	2 508 620	1,14%
Placement au 31/03/2018 (au taux fixe 7,4%)		pour 3 mois	2 000 000	2 002 271	0,91%
Placement au 25/02/2019 (au TMM+0,90%)		pour 5 ans	4 000 000	4 158 557	1,89%
Placement au 28/02/2019 (au TMM+0,90%)		pour 5 ans	1 000 000	1 039 303	0,47%
<u>Certificats de dépôt</u>			13 669 962	13 901 004	6,30%
Certificat de dépôt HL au 11/01/2018 (au taux de 6,29%)		pour 280 jours	4 813 438	4 993 023	2,26%
Certificat de dépôt HL au 17/01/2018 (au taux de 7,60%)		pour 100 jours	491 730	498 653	0,23%
Certificat de dépôt HL au 31/01/2018 (au taux de 7,60%)		pour 100 jours	1 966 921	1 989 930	0,90%
Certificat de dépôt QNB au 19/02/2018 (au taux de 6,23%)		pour 90 jours	493 866	496 637	0,23%
Certificat de dépôt HL au 27/02/2018 (au taux de 7,60%)		pour 90 jours	985 083	990 488	0,45%
Certificat de dépôt HL au 13/03/2018 (au taux de 7,60%)		pour 90 jours	985 083	988 186	0,45%
Certificat de dépôt HL au 14/03/2018 (au taux de 7,60%)		pour 100 jours	983 460	988 022	0,45%
Certificat de dépôt HL au 28/03/2018 (au taux de 7,60%)		pour 100 jours	1 966 921	1 971 469	0,89%
Certificat de dépôt HL au 04/04/2018 (au taux de 7,60%)		pour 100 jours	983 460	984 596	0,45%
TOTAL			46 462 142	47 154 079	21,38%
Pourcentage par rapport au total des actifs					21,33%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à D : 81.130, contre un solde de D : 472.292, à la même date de l'exercice 2016 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	-	49 495
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	11 553	17 256
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée de décembre	64 085	398 294
Autres débiteurs	5 492	7 247
Total	<u>81 130</u>	<u>472 292</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2017 à D : 482.313, contre D : 499.567, à la même date de l'exercice 2016 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Rémunération du gestionnaire	482 313	499 567
Total	<u>482 313</u>	<u>499 567</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à D : 18.071, contre D : 19.151, au 31/12/2016 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Redevance du CMF	18 071	19 151
Total	<u>18 071</u>	<u>19 151</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital courant l'exercice 2017, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2016

Montant	214 171 364
Nombre de titres	2 113 068
Nombre d'actionnaires	3 273

Souscriptions réalisées

Montant	378 760 303
Nombre de titres émis	3 736 945
Nombre d'actionnaires nouveaux	405

Rachats effectués

Montant	(380 237 155)
Nombre de titres rachetés	(3 751 516)
Nombre d'actionnaires sortants	(681)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	103 734
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	39 760
Régularisation des sommes non distribuables	1 341

Capital au 31-12-2017

Montant	212 839 347
Nombre de titres	2 098 497
Nombre d'actionnaires	2 997

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2017 à D : 8.224.524 contre D : 8.874.264 au 31 décembre 2016, se détaillant ainsi :

	Année 2017	Année 2016
<u>Revenus des obligations</u>	<u>4 938 144</u>	<u>4 828 601</u>
- Intérêts	4 938 144	4 828 601
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>3 030 903</u>	<u>3 788 777</u>
- Intérêts des BTA et Emprunt National	3 030 903	3 788 777
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>255 477</u>	<u>256 886</u>
- Dividendes	255 477	256 886
TOTAL	8 224 524	8 874 264

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2017 au D : 2.381.692 contre D : 1.752.977 au 31 décembre 2016, se détaillant ainsi :

	Année 2017	Année 2016
Intérêts des billets de trésorerie	136 163	165 304
Intérêts des comptes à terme	1 441 691	854 654
Intérêts des dépôts à vue	85 320	96 599
Intérêts des certificats de dépôt	717 189	632 701
Autres	1 329	3 719
TOTAL	2 381 692	1 752 977

Note 12 : Revenus des prises en pension

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2017 à D : 47.811, contre D : 172.760 au 31 décembre 2016 et représente les intérêts perçus au titre des opérations de prises en pensions.

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à D : 1.976.506, contre D : 2.051.154 au 31 décembre 2016, et se détaille ainsi :

	Année 2017	Année 2016
Rémunération de gestionnaire	1 976 506	2 051 154
TOTAL	1 976 506	2 051 154

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31/12/2017 à D : 225.417 contre D : 236.046 au 31 décembre 2016, et se détaillent ainsi :

	Année 2017	Année 2016
Redevance du CMF	223 334	231 769
Services bancaires et assimilés	2 083	4 277
TOTAL	225 417	236 046

Note 15 : Contribution conjoncturelle

L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la société «FIDELITY OBLIGATIONS SICAV» se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n°230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à D : 638.460, a été rattachée, par abonnement quotidien à l'exercice 2017.

Le cumul de la contribution prise en charge au 31 décembre 2017 qui s'élève à D : 638.460, a été liquidé le 27 décembre 2017.

Note 16 : Autres informations

16.1. Données par action et ratios pertinents

<u>Données par action</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Revenus des placements	5,077	5,111	5,505	5,356	5,223
Charges de gestion des placements	(0,942)	(0,971)	(0,974)	(0,949)	(0,980)
Revenus net des placements	<u>4,135</u>	<u>4,140</u>	<u>4,531</u>	<u>4,407</u>	<u>4,243</u>
Autres charges	(0,107)	(0,112)	(0,110)	(0,107)	(0,111)
Contribution conjoncturelle	(0,304)	-	-	-	-
Résultat d'exploitation (1)	<u>3,723</u>	<u>4,029</u>	<u>4,420</u>	<u>4,300</u>	<u>4,133</u>
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,059)	(0,181)	(0,225)	(0,103)	(0,218)
Sommes distribuables de l'exercice	<u>3,664</u>	<u>3,848</u>	<u>4,196</u>	<u>4,197</u>	<u>3,914</u>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	0,049	0,041	0,015	0,017	(0,007)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,019	0,019	(0,193)	(0,240)	(0,214)
Plus (ou moins) valeurs sur titres (2)	<u>0,068</u>	<u>0,060</u>	<u>(0,178)</u>	<u>(0,223)</u>	<u>(0,221)</u>
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	<u>3,792</u>	<u>4,088</u>	<u>4,242</u>	<u>4,076</u>	<u>3,912</u>
Résultat non distribuable de l'exercice	<u>0,068</u>	<u>0,060</u>	<u>(0,178)</u>	<u>(0,223)</u>	<u>(0,221)</u>
Régularisation du résultat non distribuable	0,001	(0,001)	0,022	0,011	0,008
Sommes non distribuables de l'exercice	<u>0,069</u>	<u>0,059</u>	<u>(0,156)</u>	<u>(0,212)</u>	<u>(0,213)</u>
Distribution de dividendes	<u>3,848</u>	<u>4,195</u>	<u>4,197</u>	<u>3,914</u>	<u>3,590</u>
Valeur liquidative	105,089	105,204	105,492	105,650	105,579
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,90%	0,92%	0,92%	0,90%	0,93%
Autres charges / actif net moyen	0,10%	0,11%	0,10%	0,10%	0,11%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,48%	3,65%	3,97%	3,97%	3,71%

16.2. Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de la "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,75% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA, AMEN BANK et QNB Tunisia assurent la distribution des titres de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK et QNB TUNISIA sont supportées par le gestionnaire. QNB TUNISIA assure la distribution des titres de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV depuis le 25 mai 2017.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société «FIDELITY OBLIGATIONS SICAV», qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de D : 221.029.627, un actif net de D : 220.529.243 et un bénéfice de D : 7.957.138.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphes d'observation

- Les disponibilités et les comptes à terme représentent au 31 Décembre 2017, 22,04% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers n°15 dont le contenu indique que, par référence à la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par la Société «FIDELITY OBLIGATIONS SICAV» au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à D : 638.460, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017.

Le cumul de la contribution prise en charge au 31 décembre 2017 qui s'élève à D : 638.460, a été liquidé le 27 décembre 2017.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants

obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 17 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes :

DELTA CONSULT

Moez AKROUT

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons pas relevé au cours de nos investigations, d'opérations régies par les articles précités.

Tunis, le 17 avril 2018

Le Commissaire aux Comptes :

DELTA CONSULT

Moez AKROUT

MCP CEA FUND

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

I. Rapport sur les états financiers

I.1. Opinion

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'audit des états financiers du Fond Commun de Placement « **MCP CEA FUND** » comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2017. Ces états financiers font apparaître un total actif de **744.290,638 TND**, un actif net de **737.891,603 TND** pour **4.871** parts en circulation et une valeur liquidative par part égale à **151,487 TND**.

A notre avis, les états financiers ci-joint présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Fond commun de placement « **MCP CEA FUND** » au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

I.2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du gestionnaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

I.3. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds commun de placement. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Fond Commun de Placement dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

1.4. Responsabilités de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fond Commun de Placement à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le Fond Commun de Placement ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du Fond Commun de Placement.

1.5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

II.1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Fond Commun de Placement. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place du système de contrôle interne et de son efficacité incombe au gestionnaire du Fond Commun de Placement.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

II.2. Autres obligations légales et réglementaires

Nous attirons l'attention sur les disponibilités non utilisées qui sont au-dessus de la limite maximale de 2% de l'actif, comme exigé par le décret n° 2005-1977 du 11 juillet 2005, portant modification du décret n° 99-2773 du 13 décembre 1999, portant fixation des conditions d'ouvertures des Comptes Epargne en Actions, des conditions de leur gestion et de l'utilisation des sommes et de titres qui y sont déposés, tel que modifié par le décret n° 2002-1727 du 29 juillet 2002 complétant le décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 12 mars 2018

Le Commissaire aux Comptes :

Horwath ACF

Noureddine BEN ARBIA

BILAN
Arrêté au 31 décembre 2017
(exprimé en Dinars Tunisien)

ACTIF	NOTE	31/12/2017	31/12/2016
AC1 PORTEFEUILLE TITRES	AC1	<u>724 837,615</u>	<u>501 476,144</u>
AC1-A ACTIONS ET DROITS RATTACHES		617 172,458	409 116,605
AC1-B EMPRUNTS D'ETAT		107 665,157	92 359,539
AC2 PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	<u>19 452,923</u>	<u>8 548,349</u>
AC2-A PLACEMENTS MONETAIRES		0,000	0,000
AC2-B DISPONIBILITES		19 452,923	8 548,349
AC3 CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	<u>0,100</u>	<u>328,729</u>
TOTAL ACTIF		744 290,638	510 353,222
PASSIF			
PA1 OPERATEURS CREDITEURS	PA1	4 131,509	6 296,826
PA2 AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	2 267,526	1 989,313
TOTAL PASSIF		6 399,035	8 286,139
ACTIF NET			
CP1 CAPITAL	CP1	<u>735 567,146</u>	<u>506 907,833</u>
CP2 SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	<u>2 324,457</u>	<u>-4 840,750</u>
CP2-A SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANTERIEURS		-6 634,581	-3 988,641
CP2-B SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		8 959,038	-852,109
TOTAL ACTIF NET		737 891,603	502 067,083
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		744 290,638	510 353,222

ETAT DE RESULTAT
Période du 01 janvier au 31 décembre 2017
(exprimé en Dinars Tunisien)

		NOTE	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	<u>24 391,941</u>	<u>10 665,218</u>
PR1-A	DIVIDENDES		19 238,615	8 361,660
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNT D'ETAT		5 153,326	2 303,558
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	<u>879,541</u>	<u>583,571</u>
PR2-A	REVENUS DES BON DU TRESOR		879,541	583,571
	<u>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</u>		<u>25 271,482</u>	<u>11 248,789</u>
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	<u>-14 584,226</u>	<u>-9 924,789</u>
Revenu Net de Placement			<u>10 687,256</u>	<u>1 324,000</u>
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	<u>-2 946,916</u>	<u>-2 573,553</u>
Résultat d'exploitation			<u>7 740,340</u>	<u>-1 249,553</u>
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>1 218,698</u>	<u>397,444</u>
Sommes Distribuables de l'exercice			<u>8 959,038</u>	<u>-852,109</u>
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (annulation)		<u>-1 218,698</u>	<u>-397,444</u>
	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		17 693,752	29 706,368
	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		20 398,448	10 608,388
	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		-3 108,823	-2 551,549
Résultat Net de l'exercice			<u>42 723,717</u>	<u>36 513,654</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01 janvier au 31 décembre 2017
(exprimé en Dinars Tunisien)

		Du 01/01/2017	Du 01/01/2016
		Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	<u>42 723,717</u>	<u>36 513,654</u>
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	7 740,340	-1 249,553
AN1-B	VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	17 693,752	29 706,368
AN1-C	+/-VAL REAL.SUR CESSION DESTITRES	20 398,448	10 608,388
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-3 108,823	-2 551,549
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>193 100,803</u>	<u>313 500,652</u>
	Souscriptions		
AN3-A	CAPITAL	140 900,000	230 000,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.	65 400,795	85 684,485
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST.	-706,391	-2 183,833
	Rachats		
AN3-D	CAPITAL	-9 200,000	0,000
AN3-E	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.	-4 082,417	0,000
AN3-F	REGULARISATION DES SOMMES DIST.	131,258	0,000
AN3-G	DROITS DE SORTIE	657,558	0,000
Variation de l'Actif Net		<u>235 824,520</u>	<u>350 014,306</u>
<u>ACTIF NET</u>			
	<i>a - Début de l'exercice</i>	<u>502 067,083</u>	<u>152 052,777</u>
	<i>b - Fin de l'exercice</i>	<u>737 891,603</u>	<u>502 067,083</u>
<u>NOMBRE DE PARTS</u>			
	<i>a - Début de l'exercice</i>	<u>3 554</u>	<u>1 254</u>
	<i>b - Fin de l'exercice</i>	<u>4 871</u>	<u>3 554</u>
Valeur Liquidative		<u>151,487</u>	<u>141,268</u>
Taux De Rendement		<u>7,233%</u>	<u>16,506%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS **AU 31 DECEMBRE 2017**

Note 1 : Présentation du fonds

Le FCP « MCP CEA FUND » est un fonds commun de placement de type capitalisation appartenant à la catégorie des fonds mixtes, dédié exclusivement aux personnes physiques titulaires de Compte Epargne en Actions « CEA » remplissant les conditions d'éligibilité au dégrèvement fiscal au titre du CEA et acceptant un haut niveau de risque.

Il a reçu l'agrément du CMF n°52-2013 du 18 décembre 2013 ayant pour objet la constitution et la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du fonds est assurée par la société MENA CAPITAL PARTNERS, intermédiaire en bourse.

MENA CAPITAL PARTNERS a été désigné distributeur exclusif des titres du FCP « MCP CEA FUND ».

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 ont été établis conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers. Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

L'exercice comptable commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Toutefois, par exception, le premier exercice comprend toutes les opérations effectuées depuis la date de la constitution du fonds jusqu'au 31 décembre 2015.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par le fonds pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputé en capital.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la cote sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. Evaluation des placements en actions admises à la cote

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2017 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

3.3. Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en bons de trésor assimilables sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constituent une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et la maturité insuffisante de la courbe de taux des émissions souveraines publiée en décembre 2017, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation des composantes du portefeuille des bons de trésor assimilables du fonds figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en bons de trésor assimilables ont été évalués au 31 décembre 2017 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.5. Capital

Le capital est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

3.6. Le résultat net de l'exercice

Le résultat net de l'exercice est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

3.7. Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de l'exercice majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscriptions et de rachat.

Note 4 : Notes sur les éléments du Bilan et de l'état de résultat**AC1 : PORTEFEUILLE TITRES**

Le solde de cette rubrique à la clôture de l'exercice se présente comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2017	Part dans l'actif net
Actions		558 970,846	612 759,058	83,04%
ARTES	4 833	36 000,491	29 935,602	4,06%
ATL	19 082	57 564,304	58 963,380	7,99%
ATTIJARI BANK	1 870	51 293,298	68 105,400	9,23%
BIAT	542	44 706,249	65 813,976	8,92%
CARTHAGE CEMENT	12 246	32 914,120	28 716,870	3,89%
CITY CARS	745	10 691,407	7 817,285	1,06%
EURO-CYCLES	1 612	46 261,771	43 570,748	5,90%
ONE TECH HOLDING	4 819	43 312,828	64 169,804	8,70%
PGH	1 200	10 620,000	12 036,000	1,63%
SAH TUNISIE	3 811	37 829,799	60 716,852	8,23%
SAM	8 375	35 749,440	20 770,000	2,81%
SFBT	3 569	67 503,519	70 469,905	9,55%
TELNET HOLDING	10 000	57 650,000	58 500,000	7,93%
UNIMED	2 946	26 873,620	23 173,236	3,14%
Droits		4 373,550	4 413,400	0,60%
SAH DA 1/14	4 011	4 371,990	4 412,100	0,60%
UNIMED DA 11/117	2	1,560	1,300	0,00%
Emprunts d'Etat		102 752,400	107 665,157	14,59%
BTA 5.6% -08/2022 (12 ANS)	10	9 579,000	9 918,519	1,34%
BTA 5.75% 13-01/2021 (6 ANS)	32	31 284,400	33 022,632	4,48%
BTA 6,3% 15/03/2026 (10 ANS)	20	19 400,000	20 282,012	2,75%
BTA 6,7% /Avril 2028	45	42 489,000	44 441,994	6,02%
Total général		666 096,796	724 837,615	98,23%

Le tableau ci-dessous récapitule les mouvements du portefeuille au cours de l'exercice 2017 :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31/12	Plus (moins) values réalisées
Soldes au 31 décembre 2016	461 266,727	3 314,126	36 895,290	501 476,144	
Acquisitions de l'exercice					
Actions et droits	354 043,650			354 043,650	
Bons de trésor assimilables (BTA)	14 013,000			14 013,000	
Cessions et remboursements de l'exercice					
Actions et droits	-163 226,582			-163 226,582	20 398,448
Variation des plus ou moins-values latentes			17 693,752	17 693,752	
Variation des intérêts courus		837,651		837,651	
Soldes au 31 décembre 2017	666 096,796	4 151,777	54 589,042	724 837,615	20 398,448

AC2 : PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2017 se détaille comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Amen Bank	19 452,923	8 548,349
Total Disponibilités	19 452,923	8 548,349

AC3 : CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances d'exploitation se détaillent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
RAS sur BTA	0,000	328,629
Autres débiteurs	0,100	0,100
Total des créances d'exploitation	0,100	328,729

PA1 : OPERATEURS CREDITEURS

La rubrique « opérateurs créditeurs » se détaille comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Rémunération du gestionnaire à payer	2 076,234	5 915,579
Commission Clearing à payer	210,460	207,644
Rémunération du dépositaire à payer	1 844,815	173,603
Total des opérateurs créditeurs	4 131,509	6 296,826

PA2 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

La rubrique « autres créditeurs divers » se détaille comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Honoraires CAC	1 903,893	1 901,806
Etat retenue à la source	301,665	52,206
Autres créditeurs (CMF)	61,968	35,301
Total des autres créditeurs divers	2 267,526	1 989,313

CP1 : CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017 se détaillent comme suit :

Capital Au 01/01/2017

Montant en nominal	355 400,000
Nombre de parts	3 554
Nombre de porteurs de parts	75

Souscriptions Réalisées

Montant en nominal	140 900,000
Nombre de parts	1 409
Nombre de porteurs de parts Entrants	13

Rachats Réalisés

Montant en nominal	9 200,000
Nombre de parts	92
Nombre de porteurs de parts Sortants	7

Capital Au 31/12/2017

Capital	735 567,146
Montant en nominal	487 100,000
Sommes non distribuables	248 467,146
Nombre de parts	4 871
Nombre de porteurs de parts	81

Les sommes non distribuables au 31/12/2017 se présentent comme suit :

	<u>248 467,146</u>
Commissions de rachats	657,558
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	17 693,752
Plus ou moins-values réalisés sur cession des titres	20 398,448
Frais de négociation de titres	-3 108,823
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	151 507,833
Régularisation des sommes non distribuables	61 318,378

CP2 : Sommes distribuables

La rubrique « sommes distribuables » se détaille comme suit :

Sommes Distribuables	31/12/2017	31/12/2016
Résultat Distribuable de l'exercice	7 740,340	-1 249,553
Régularisations du résultat distribuable de l'exercice	1 218,698	397,444
Résultats Distribuables des exercices antérieurs	-4 840,750	-1 407,364
Régularisations des résultats Distribuables des exercices antérieures	-1 793,831	-2 581,277
Total général	2 324,457	-4 840,750

PR1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

La rubrique « revenus du portefeuille titres » se détaille comme suit :

Revenus du portefeuille titres	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Dividendes	19 238,615	8 361,660
Revenus Des Emprunts d'Etat	5 153,326	2 303,558
Total général	24 391,941	10 665,218

PR2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

La rubrique « revenus des placements monétaires » se détaille comme suit :

Revenus des placements monétaires	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Revenus des Bons du Trésor	879,541	583,571
Total général	879,541	583,571

CH1 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

La rubrique « charges de gestion des placements » se détaille comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Rémunération fixe du gestionnaire	7 858,231	3 504,930
Commission de clearing	825,995	826,061
Commission de dépôt	5 900,000	560,798
Commission de surperformance	0,000	5 033,000
Total général	14 584,226	9 924,789

CH2 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

La rubrique « autres charges d'exploitation » se détaille comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Redevance CMF	665,958	297,041
Rémunération commissaire aux comptes	1 903,893	1 901,806
Impôts & taxes & versement assimilé	65,001	65,002
Services bancaires & assimilés	11,564	9,204
Publicité & publications	300,500	300,500
Total général	2 946,916	2 573,553

Note 5 : Autres notes aux Etats financiers

5.1 Données par part et ratios pertinents

Donnée par part	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Revenus des Placements	5,188	3,165	4,719
Charges de Gestion des placements	-2,994	-2,793	-4,189
Revenu net des placements	2,194	0,373	0,531
Autres Charges d'exploitation	-0,605	-0,724	-1,535
Autres Produits d'exploitation	0,000	0,000	0,000
Résultat d'Exploitation (1)	1,589	-0,352	-1,004
Régularisation du résultat d'exploitation	0,250	0,112	-0,118
Sommes distribuables de l'exercice	1,839	-0,240	-1,122
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,250	-0,112	0,118
Variation des +/- Values potentielles sur titres	3,632	8,359	5,733
+/- Values Réalisées sur cessions de titres	4,188	2,985	13,779
Frais de négociation de titres	-0,638	-0,718	-1,918
+/- Values sur titres et frais de négociation (2)	7,182	10,626	17,594
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	8,771	10,274	16,590
Droits de sorties	0,135	0,000	2,991
Résultat non distribuable de l'exercice	7,317	10,626	20,585
Régularisation du résultat non distribuable	1,062	9,628	1,792
Sommes non distribuables de l'exercice	8,379	20,254	22,377
Distribution de dividendes	0,000	0,000	0,000
Valeur liquidative	151,487	141,268	121,254

Ratios de gestion des placements	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Charges de gestion des placements / Actif Net Moyen	2,19%	3,34%	3,79%
Autres charges d'exploitation / Actif Net Moyen	0,44%	0,87%	1,39%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif Net Moyen	1,16%	-0,42%	-0,91%
Actif Net Moyen	665 909,859	296 994,402	138 723,095

5.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion du FCP « **MCP CEA FUND** » est confiée à MENA CAPITAL PARTNERS. Cette dernière a pour mission notamment :

- Assurer l'ensemble des tâches relatives à la gestion financière, commerciale, administrative et comptable conformément aux dispositions légales et réglementaires.
- Mettre à la disposition du FCP l'ensemble de ses moyens humains et matériels pour gérer au mieux son portefeuille titres en essayant de saisir les meilleures opportunités de placements, d'acquisition ou de cession de titres.
- Communiquer quotidiennement la valeur liquidative des parts du FCP au Conseil du Marché Financier.
- Mettre à la disposition des porteurs de parts dans le délai légal suivant la clôture de l'exercice du fonds, les états financiers certifiés du FCP, accompagnés du rapport du commissaire aux comptes et du rapport de gestion.
- Assurer ses missions avec la plus grande diligence, dans le respect des règles légales et déontologiques, et aux bénéfices exclusif des porteurs de parts du FCP.
- Fournir toutes informations et documents justificatifs réclamés par le dépositaire pour lui permettre de s'acquitter de sa mission de vérification et de contrôle.

En rémunération des services de gestion de « **MCP CEA FUND** », MENA CAPITAL PARTNERS perçoit une commission de gestion de 1% HT de l'actif net par an. Cette rémunération, décomptée jour par jour, et réglée trimestriellement à terme échu.

En plus de cette commission, il est prévu une commission de surperformance qui vise à rémunérer le gestionnaire dès que **MCP CEA FUND** réalise un rendement annuel supérieur à 10%. Cette commission de surperformance, qui est de 15% HT par an, est calculée sur la base du différentiel entre le rendement annuel réalisé et le rendement annuel minimum exigé de 10%.

L'Amen Bank assure les fonctions de dépositaire du « **MCP CEA FUND** ». Elle est notamment chargée à ce titre de :

- La conservation des actifs du **MCP CEA FUND**
- Le contrôle de la régularité des décisions du gestionnaire du **MCP CEA FUND**
- L'intervention de façon particulière à certaines étapes de la vie du **MCP CEA FUND**.

En rémunération de ses services de dépositaire, Amen Bank perçoit une rémunération annuelle de 0,16%(HT) de l'actif net avec un minimum de 5 000 dinars (HT) par an à partir de la 3^{ème} année de vie du fonds et une commission de clearing égale à 700 dinars (HT) par an.

MCP SAFE FUND

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

I. Rapport sur les états financiers

I.1. Opinion

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'audit des états financiers du Fond Commun de Placement « **MCP SAFE FUND** » comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2017. Ces états financiers font apparaître un total actif de **5.408.456,226 TND**, un actif net de **5.388.415,470 TND** pour **48.323** parts en circulation et une valeur liquidative par part égale à **111,508 TND**.

A notre avis, les états financiers ci-joint présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Fond commun de placement « **MCP SAFE FUND** » au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

I.2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du gestionnaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

I.3. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds commun de placement. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Fond Commun de Placement dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

I.4. Responsabilités de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fond Commun de Placement à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le Fond Commun de Placement ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du Fond Commun de Placement.

I.5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

II.1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Fond Commun de Placement. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place du système de contrôle interne et de son efficacité incombe au gestionnaire du Fond Commun de Placement.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

II.2. Autres obligations légales et réglementaires

Par référence à l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille des fonds portant application de l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous signalons ce qui suit :

- Au 31 décembre 2017, l'actif du FCP MCP SAFE a été employé en emprunts obligataires et certificats de dépôts à hauteur de 10,96% auprès de la banque de l'habitat, se situant au-dessus de la limite de 10% fixée par la réglementation pour un même émetteur.

Tunis, le 12 mars 2018

Le Commissaire aux Comptes

Horwath ACF

Noureddine BEN ARBIA

BILAN
Arrêté au 31 décembre 2017
(exprimé en Dinars Tunisien)

ACTIF	NOTE	31/12/2017	31/12/2016
AC1 PORTEFEUILLE TITRES	AC1	<u>2 829 601,923</u>	<u>1 492 992,184</u>
AC1-A OBLIGATIONS DE SOCIETES		882 009,027	541 746,349
AC1-B EMPRUNTS D'ETAT		1 947 592,896	863 061,995
AC1-C AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		0,000	88 183,840
AC2 PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	<u>2 576 097,959</u>	<u>377 864,099</u>
AC2-A PLACEMENTS MONETAIRES		2 549 896,841	203 494,312
AC2-B DISPONIBILITES		26 201,118	174 369,787
AC3 CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	<u>2 756,344</u>	<u>737,481</u>
TOTAL ACTIF		5 408 456,226	1 871 593,764
PASSIF			
PA1 OPERATEURS CREDITEURS	PA1	15 607,477	3 949,767
PA2 AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	4 433,279	3 872,572
TOTAL PASSIF		20 040,756	7 822,339
ACTIF NET			
CP1 CAPITAL	CP1	<u>4 874 078,878</u>	<u>1 753 074,285</u>
CP2 SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	<u>514 336,592</u>	<u>110 697,140</u>
CP2-A SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANTERIEURS		307 320,325	41 243,513
CP2-B SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		207 016,267	69 453,627
TOTAL ACTIF NET		5 388 415,470	1 863 771,425
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		5 408 456,226	1 871 593,764

ETAT DE RESULTAT
Période du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017
(exprimé en Dinars Tunisien)

		NOTE	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	<u>141 973,033</u>	<u>72 726,530</u>
PR1-A	DIVIDENDES		5 704,670	3 767,400
PR1-B	REVENUS DES OBLIG. DE SOCIETE		46 526,730	29 128,254
PR1-C	REVENUS DES EMPRUNT D'ETAT		89 741,633	39 830,876
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	<u>74 333,295</u>	<u>16 239,395</u>
PR2-A	REVENUS DES PLACEMENT A TERME		39 238,559	15 462,472
PR2-B	REVENUS DES COMPTES DE DEPOT		3 225,291	776,923
PR2-C	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOTS		31 869,445	0,000
	TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		<u>216 306,328</u>	<u>88 965,925</u>
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	<u>- 38 998,713</u>	<u>- 16 437,260</u>
Revenu Net de Placement			<u>177 307,615</u>	<u>72 528,665</u>
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	<u>- 9 316,188</u>	<u>- 6 033,858</u>
Résultat d'exploitation			<u>167 991,427</u>	<u>66 494,807</u>
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>39 024,840</u>	<u>2 958,820</u>
Sommes Distribuables de l'exercice			<u>207 016,267</u>	<u>69 453,627</u>
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (annulation)		<u>- 39 024,840</u>	<u>- 2 958,820</u>
	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		7 290,152	2 465,331
	+/- VAL.REA./CESSION DE TITRES		1 380,138	29,303
	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		0,000	0,000
Résultat Net de l'exercice			<u>176 661,717</u>	<u>68 989,441</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017
(exprimé en Dinars Tunisien)

	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	<u>176 661,717</u>	<u>68 989,441</u>
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	167 991,427	66 494,807
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	7 290,152	2 465,331
AN1-C +/-VAL REAL.SUR CESSION DESTITRES	1 380,138	29,303
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	0,000	0,000
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>3 347 982,328</u>	<u>255 263,851</u>
Souscriptions		
AN3-A CAPITAL	8 580 900,000	3 473 700,000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.	65 254,770	21 363,542
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DIST	754 272,422	164 782,803
Rachats		
AN3-D CAPITAL	-5 489 200,000	-3 229 100,000
AN3-E REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.	-44 620,467	-19 454,407
AN3-F REGULARISATION DES SOMMES DIST	-518 624,397	-156 028,087
AN3-G DROITS DE SORTIE	0,000	0,000
Variation de l'Actif Net	<u>3 524 644,045</u>	<u>324 253,292</u>
<u>ACTIF NET</u>		
a - Début De L'exercice	<u>1 863 771,425</u>	<u>1 539 518,133</u>
b - Fin De L'exercice	<u>5 388 415,470</u>	<u>1 863 771,425</u>
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a - Début De L'exercice	<u>17 406</u>	<u>14 960</u>
b - Fin De L'exercice	<u>48 323</u>	<u>17 406</u>
Valeur Liquidative	<u>111,508</u>	<u>107,076</u>
Taux De Rendement	<u>4,139%</u>	<u>4,051%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
AU 31 DECEMBRE 2017

Note 1 : Présentation du fonds

Le FCP « MCP SAFE FUND » est un fonds commun de placement de type capitalisation appartenant à la catégorie des fonds obligataires, destiné à des investisseurs (particuliers ou institutionnels) acceptant un faible niveau de risque.

Il a reçu l'agrément du CMF n°51-2013 du 18 décembre 2013 ayant pour objet la constitution et la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du fonds est assurée par la société MENA CAPITAL PARTNERS, intermédiaire en bourse.

MENA CAPITAL PARTNERS a été désigné distributeur exclusif des titres du FCP « MCP SAFE FUND ».

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 ont été établis conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers. Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

L'exercice comptable commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Toutefois, par exception le premier exercice comprend toutes les opérations effectuées depuis la date de la constitution du fonds jusqu'au 31 décembre 2015.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par le fonds pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2. Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilés

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et la maturité insuffisante de la courbe de taux des émissions souveraines publiée en décembre 2017, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation des composantes du portefeuille des obligations et valeurs assimilées du fonds figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évaluées au 31 décembre 2017 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3. Evaluation des placements en titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4. Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6. Capital

Le capital est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

3.7. Le résultat net de l'exercice

Le résultat net de l'exercice est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable :

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

3.8. Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de l'exercice majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscriptions et de rachat.

Note 4 : Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

AC1 : PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de cette rubrique à la clôture de l'exercice se présente comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2017	Part dans l'actif net
Obligations de sociétés		857 080,000	882 009,027	16,37%
ATL 2014/3	100	6 000,000	6 325,822	0,12%
ATL 2016/1	750	60 000,000	61 854,246	1,15%
ATL SUB 2017	1000	100 000,000	101 333,260	1,88%
ATT BANK SUB 2017	1500	150 000,000	155 230,685	2,88%
ATTIJARI LEASING 2015-1	130	7 800,000	8 130,019	0,15%
ATTIJARI LEASING/CAT A 2015/2	1000	60 000,000	60 070,882	1,11%
BH SUB 2016-1	1000	80 000,000	83 114,082	1,54%
CIL 2015-2	750	45 000,000	45 475,348	0,84%
EO BTE 2016 7,4%	200	20 000,000	21 106,148	0,39%
EO CIL 2016/2 7.5%	250	25 000,000	26 315,069	0,49%
HL 2015-02	600	60 000,000	62 880,198	1,17%
HL 2015-1 SUB	750	45 000,000	45 281,727	0,84%
HL 2017-02	700	70 000,000	72 053,973	1,34%
TL 2015/1	138	8 280,000	8 600,702	0,16%
TL SUB 2015-1 FIXE CAT/B	200	20 000,000	20 794,893	0,39%
TL 2017-1	1000	100 000,000	103 441,973	1,92%
Emprunts d'Etat		1 865 502,540	1 947 592,896	36,14%
BTA 5,5% Février 2020	40	39 680,000	41 305,371	0,77%
BTA 5,75% Janvier 2021	110	108 284,000	113 467,481	2,11%
BTA 6% Juin 2021	300	293 200,000	301 955,389	5,60%
BTA 6% Février 2022	192	186 538,200	195 378,080	3,63%
BTA 5,6% Août 2022	55	52 680,500	54 553,142	1,01%
BTA 6% Juin 2023	187	176 172,700	184 149,550	3,42%
BTA 6% Janvier 2024	156	149 994,000	158 562,543	2,94%
BTA 6% Avril 2024	476	460 323,840	481 052,972	8,93%
BTA 6,3% Mars 2026	164	151 836,000	159 376,009	2,96%
BTA 6,7% Avril 2028	260	246 793,300	257 792,359	4,78%
Total général		2 722 582,540	2 829 601,923	52,51%

Le tableau ci-dessous récapitule les mouvements du portefeuille au cours de l'exercice 2017 :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31/12	Plus (moins) values réalisées
Solde au 31/12/2016	1 448 007,182	41 458,783	3 526,219	1 492 992,184	
Acquisitions de l'exercice					
Bons de trésor assimilables (BTA)	2 201 498,200			2 201 498,200	
Obligations de sociétés	420 000,000			420 000,000	
Actions SICAV	989 807,570			989 807,570	
Cessions et remboursements de l'exercice					
Bons de trésor assimilables (BTA)	-1 166 390,000			-1 166 390,000	780,000
Obligations de sociétés	-92 360,000			-92 360,000	
Actions SICAV	-1 077 980,412			-1 077 980,412	600,138
Variation des plus ou moins-values latentes			7 290,152	7 290,152	
Variation des intérêts courus		54 744,229		54 744,229	
Soldes au 31 décembre 2017	2 722 582,540	96 203,012	10 816,371	2 829 601,923	1 380,138

AC2 : PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2016 se détaille comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Placements à terme	1 018 027,396	203 494,312
Certificats de dépôts	1 531 869,445	0,000
Amen Bank	26 201,118	174 369,787
Total général	2 576 097,959	377 864,099

Les placements à terme se présentent comme suit :

Placements à terme	Taux	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2017	% de l'actif net
DAT 122J- 05/01/2018 - AB	7,00%	500 000,000	509 052,055	9,45%
DAT 126J-10/01/2018 - BH	7,00%	500 000,000	508 975,341	9,45%
Total général		1 000 000,000	1 018 027,396	18,89%

Les certificats de dépôts se présentent comme suit :

Certificats de dépôts	Taux	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2017	% de l'actif net
CDP 370 J 16/08/2018 - BTE	7,65%	500 000,000	512 155,000	9,50%
CDP 370 J 10/09/2018 - AB	7,60%	500 000,000	509 964,445	9,46%
CDP 370 J 11/09/2018 - BH	7,50%	500 000,000	509 750,000	9,46%
Total général		1 500 000,000	1 531 869,445	28,43%

AC3 : CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances d'exploitation se détaillent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
RAS sur BTA	2 756,324	737,481
Autres débiteurs	0,020	0,000
<i>Total des créances d'exploitation</i>	<i>2 756,344</i>	<i>737,481</i>

PA1 : OPERATEURS CREDITEURS

La rubrique « opérateurs créditeurs » se détaille comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Rémunération du gestionnaire à payer	13 304,994	3 161,075
Rémunération du dépositaire à payer	2 092,023	581,048
Commission Clearing à payer	210,460	207,644
<i>Total des opérateurs créditeurs</i>	<i>15 607,477</i>	<i>3 949,767</i>

PA2 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

La rubrique « autres créditeurs divers » se détaille comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Honoraires CAC	3 565,685	3 565,668
Etat retenue à la source	332,579	159,591
Autres créditeurs (CMF)	535,015	147,313
<i>Total des autres créditeurs divers</i>	<i>4 433,279</i>	<i>3 872,572</i>

CP1 : CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017 se détaillent comme suit :

Capital Au 01/01/2017

Montant en nominal	1 740 600,000
Nombre de parts	17 406
Nombre de porteurs de parts	143

Souscriptions Réalisées

Montant en nominal	8 580 900,000
Nombre de parts	85 809
Nombre de porteurs de parts Entrants	76

Rachats Réalisés

Montant en nominal	5 489 200,000
Nombre de parts	54 892
Nombre de porteurs de parts Sortants	37

Capital Au 31/12/2017

Capital	4 874 078,878
Montant en nominal	4 832 300,000
Sommes non distribuables	41 778,878
Nombre de parts	48 323
Nombre de porteurs de parts	182

Détails des sommes non distribuables :

Variation des plus ou moins-value potentielles sur titres	7 290,152
Plus ou moins-value réalisés sur cession de titres	1 380,138
Frais de négociation de titres	0,000
Régularisation des sommes non distribuables	20 634,303
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	12 474,285

Total des sommes non distribuables	41 778,878
---	-------------------

CP2 : Sommes distribuables

La rubrique « Sommes distribuables » se détaille comme suit :

Sommes Distribuables	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Résultat Distribuable de l'exercice	167 991,427	66 494,807
Régularisations du résultat distribuable de l'exercice	39 024,840	2 958,820
Résultats Distribuables des exercices antérieurs	110 697,140	35 447,617
Régularisations des résultats distribuables des exercices antérieurs	196 623,185	5 795,896
Total général	514 336,592	110 697,140

PR1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

La rubrique « revenus du portefeuille titres se détaille comme suit :

Revenus du portefeuille titres	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Dividendes	5 704,670	3 767,400
Revenus Des obligations de sociétés	46 526,730	29 128,254
Revenus Des Emprunts d'Etat	89 741,633	39 830,876
Total général	141 973,033	72 726,530

PR2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

La rubrique « revenus des placements monétaires » se détaille comme suit :

Revenus des placements monétaires	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Revenus des placements à Terme	39 238,559	15 462,472
Revenus des comptes de Dépôt	3 225,291	776,923
Revenus des Certificats de Dépôt	31 869,445	0,000
Total général	74 333,295	16 239,395

CH1 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

La rubrique « charges de gestion des placements » se détaille comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Rémunération fixe du gestionnaire	30 136,458	12 324,622
Commission de clearing	825,995	826,061
Commission de dépôt	8 036,260	3 286,577
Total général	38 998,713	16 437,260

CH2 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

La rubrique « autres charges d'exploitation » se détaille comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Redevance CMF	4 256,576	1 740,780
Rémunération CAC	3 565,685	3 565,668
Impôts & taxes & versement assimilés	66,668	80,426
Services bancaires & assimilés	1 227,259	446,984
Publicité & publications	200,000	200,000
Total général	9 316,188	6 033,858

Note 5 : Autres notes aux Etats financiers

5.1 Données par part et ratios pertinents :

Donnée par part	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Revenus des Placements	4,476	5,111	2,036
Charges de Gestion des placements	-0,807	-0,944	-0,202
Revenu net des placements	3,669	4,167	1,834
Autres Charges d'exploitation	-0,193	-0,347	-0,197
Autres Produits d'exploitation	0,000	0,000	0,000
Résultat d'Exploitation (1)	3,476	3,820	1,637
Régularisation du résultat d'exploitation	0,808	0,170	0,733
Sommes distribuables de l'exercice	4,284	3,990	2,369
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,808	-0,170	-0,733
Variation des +/- Values potentielles sur titres	0,151	0,142	0,071
+/- Values Réalisées sur cessions de titres	0,029	0,002	0,075
Frais négociation de titres	0,000	0,000	-0,007
+/- Values sur titres et frais de négociation (2)	0,179	0,143	0,139
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	3,656	3,964	1,776
Droits de sorties	0,000	0,000	0,027
Résultat non distribuable de l'exercice	0,179	0,143	0,166
Régularisation du résultat non distribuable	-0,032	0,034	0,373
Sommes non distribuables de l'exercice	0,148	0,177	0,539
Distribution de dividendes	0,000	0,000	0,000
Valeur liquidative	111,508	107,076	102,908

Ratios de gestion des placements	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Charges de gestion des placements / Actif Net Moyen	0,92%	0,94%	0,43%
Autres charges d'exploitation / Actif Net Moyen	0,22%	0,35%	0,42%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif Net Moyen	3,95%	3,82%	3,49%
Actif Net Moyen	4 256 253,940	1 740 629,770	702 492,627

5.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de MCP SAFE FUND a été confiée à MCP intermédiaire en bourse. En rémunération des services de gestion et de promotion du FCP, MCP perçoit une commission de gestion de 0,6% l'an de l'actif net. Cette rémunération, décomptée jour par jour est payée trimestriellement à terme échu.

En plus de cette rémunération, il est prévu une commission de surperformance qui vise à rémunérer le gestionnaire dans le cas d'une performance positive supérieure à un taux de rendement minimal exigé égal au TMM+ 0.5%. Cette commission, qui est de 15% HT par an, est calculée sur la base du différentiel entre le rendement annuel réalisé et le taux de rendement minimal exigé.

Le calcul de cette commission se fait au jour le jour et vient en déduction de la valeur liquidative. Une provision ou le cas échéant une reprise de provision en cas de sous performance est comptabilisée à chaque calcul de la valeur liquidative.

Rémunération du dépositaire :

La fonction de dépositaire a été confiée à l'Amen Bank. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0.16% par an de l'Actif Net avec un minimum de 5000 dinars HT par an à partir de la 3ème année de vie du fond. Cette rémunération, décomptée jour par jour, est payée trimestriellement à terme échu.

En plus de cette commission de dépôt, Amen Bank perçoit une commission de clearing égale à 700 dinars HT par an.

MCP EQUITY FUND

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

I. Rapport sur les états financiers

1.1. Opinion

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'audit des états financiers du Fond Commun de Placement « **MCP EQUITY FUND** » comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2017. Ces états financiers font apparaître un total actif de **867.622,542 TND**, un actif net de **861.142,115 TND** pour **6.400** parts en circulation et une valeur liquidative par part égale à **134,553 TND**.

A notre avis, les états financiers ci-joint présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Fond commun de placement « **MCP EQUITY FUND** » au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

1.2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du gestionnaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

1.3. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds commun de placement. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Fond Commun de Placement dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

1.4. Responsabilités de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fond Commun de Placement à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le Fond Commun de Placement ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du Fond Commun de Placement.

1.5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

II.1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Fond Commun de Placement. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place du système de contrôle interne et de son efficacité incombe au gestionnaire du Fond Commun de Placement.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

II.2. Autres obligations légales et réglementaires

Par référence à l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille des fonds portant application de l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous signalons ce qui suit :

- Au 31 décembre 2017, l'actif du FCP MCP EQUITY a été employé en valeurs mobilières admises à la cote de la bourse, actions ou parts d'OPCVM, BTA et emprunts obligataires à hauteur de 80,22%, se situant au-dessus de la limite de 80% fixée par la réglementation

Tunis, le 12 mars 2018

Le Commissaire aux Comptes :

Horwath ACF

Noureddine BEN ARBIA

BILAN
Arrêté au 31 décembre 2017
(exprimé en Dinars Tunisien)

ACTIF	NOTE	31/12/2017	31/12/2016
AC1 PORTEFEUILLE TITRES	AC1	<u>695 994,516</u>	<u>516 569,158</u>
AC1-A ACTIONS ET DROITS RATTACHES		528 848,300	390 100,936
AC1-B OBLIGATIONS DE SOCIETES		37 637,932	8 434,570
AC1-C EMPRUNTS D'ETAT		106 881,092	106 150,658
AC1-D AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		22 627,192	11 882,994
AC2 PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	<u>171 628,026</u>	<u>130 672,585</u>
AC2-A PLACEMENTS MONETAIRES		0,000	125 920,493
AC2-B DISPONIBILITES		171 628,026	4 752,092
AC3 CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	<u>0,000</u>	<u>751,134</u>
TOTAL ACTIF		<u>867 622,542</u>	<u>647 992,877</u>
PASSIF			
PA1 OPERATEURS CREDITEURS	PA1	<u>4 205,059</u>	<u>1 579,753</u>
PA2 AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	<u>2 275,368</u>	<u>1 998,252</u>
TOTAL PASSIF		<u>6 480,427</u>	<u>3 578,005</u>
ACTIF NET			
CP1 CAPITAL	CP1	<u>848 093,844</u>	<u>643 289,352</u>
CP2 SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	<u>13 048,271</u>	<u>1 125,520</u>
CP2-A SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANTERIEURS		1 385,788	-6 228,292
CP2-B SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		11 662,483	7 353,812
TOTAL ACTIF NET		<u>861 142,115</u>	<u>644 414,872</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>867 622,542</u>	<u>647 992,877</u>

ETAT DE RESULTAT
Période du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017
(exprimé en Dinars Tunisien)

		NOTE	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	<u>24 817,085</u>	<u>5 824,098</u>
PR1-A	DIVIDENDES		17 175,750	4 017,740
PR1-B	REVENUS DES OBLIG DE SOCIETES		1 833,335	499,534
PR1-C	REVENUS DES EMPRUNT D'ETAT		5 808,000	1 306,824
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	<u>6 426,144</u>	<u>2 128,642</u>
PR2-A	REVENUS DES BON DU TRESOR		6 426,144	2 128,642
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS			<u>31 243,229</u>	<u>7 952,740</u>
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	<u>- 16 358,240</u>	<u>- 4 067,090</u>
Revenu Net de Placement			<u>14 884,989</u>	<u>3 885,650</u>
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	<u>- 3 135,050</u>	<u>- 2 522,503</u>
Résultat d'exploitation			<u>11 749,939</u>	<u>1 363,147</u>
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>- 87,456</u>	<u>5 990,665</u>
Sommes Distribuables de l'exercice			<u>11 662,483</u>	<u>7 353,812</u>
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (annulation)		<u>87,456</u>	<u>- 5 990,665</u>
	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		33 889,660	9 387,747
	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		24 294,306	- 2 348,372
	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		- 3 087,648	- 2 711,357
Résultat Net de l'exercice			<u>66 846,257</u>	<u>5 691,165</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017
(exprimé en Dinars Tunisien)

	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	<u>66 846,257</u>	<u>5 691,165</u>
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	11 749,939	1 363,147
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	33 889,660	9 387,747
AN1-C +/-VAL REAL.SUR CESSION DESTITRES	24 294,306	- 2 348,372
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	- 3 087,648	- 2 711,357
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>149 880,986</u>	<u>529 671,691</u>
Souscriptions		
AN3-A CAPITAL	120 200,000	525 200,000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.	29 508,174	132 813,343
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DIST.	172,812	- 1 422,179
Rachats		
AN3-D CAPITAL	0,000	- 99 900,000
AN3-E REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.	0,000	- 29 476,208
AN3-F REGULARISATION DES SOMMES DIST.	0,000	2 316,860
AN3-G COMMISSIONS DE RACHATS	0,000	139,875
Variation de l'Actif Net	<u>216 727,243</u>	<u>535 362,856</u>
<u>ACTIF NET</u>		
<i>a - Début de l'exercice</i>	<u>644 414,872</u>	<u>109 052,016</u>
<i>b - Fin de l'exercice</i>	<u>861 142,115</u>	<u>644 414,872</u>
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
<i>a - Début de l'exercice</i>	<u>5 198</u>	<u>945</u>
<i>b - Fin de l'exercice</i>	<u>6 400</u>	<u>5 198</u>
Valeur Liquidative	134,553	123,973
Taux De Rendement	8,534%	7,430%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
AU 31 DECEMBRE 2017

Note 1 : Présentation du fonds

Le FCP « MCP EQUITY FUND » est un fonds commun de placement de type capitalisation appartenant à la catégorie des fonds mixtes, destiné à des investisseurs (particuliers ou institutionnels) acceptant un haut niveau de risque.

Il a reçu l'agrément du CMF n°50-2013 du 18 décembre 2013 ayant pour objet la constitution et la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du fonds est assurée par la société MENA CAPITAL PARTNERS, intermédiaire en bourse. MENA CAPITAL PARTNERS a été désigné distributeur exclusif des titres du FCP « MCP EQUITY FUND ».

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 ont été établis conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers. Ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leurs valeurs de réalisation.

L'exercice comptable commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Toutefois, par exception le premier exercice comprend toutes les opérations effectuées depuis la date de la constitution du fonds jusqu'au 31 décembre 2015.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par le fonds pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion d'achat sont imputé en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2017 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 décembre 2017.

3.3. Evaluation des autres placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et la maturité insuffisante de la courbe de taux des émissions souveraines publiée en décembre 2017, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation des composantes du portefeuille des obligations et valeurs assimilées du fonds figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évaluées au 31 décembre 2017 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achats des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.5. Capital

Le capital est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

3.6. Le résultat net de l'exercice

Le résultat net de l'exercice est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

3.7. Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de l'exercice majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscriptions et de rachat.

Note 4 : Notes sur les éléments du Bilan et de l'état de résultat**AC1 : PORTEFEUILLE TITRES**

Le solde de cette rubrique à la clôture de l'exercice se présente comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2017	Part dans l'actif net
Actions		484 776,207	524 448,000	60,90%
ATTIJARI BANK	1 938	54 353,836	70 581,960	8,20%
BIAT	673	59 304,443	81 721,044	9,49%
CARTHAGE CEMENT	10 290	27 565,900	24 130,050	2,80%
EURO-CYCLES	1 410	52 927,000	38 110,890	4,43%
ONE TECH HOLDING	5 150	52 228,900	68 577,400	7,96%
PGH	1 242	12 262,960	12 457,260	1,45%
SAH	3 940	44 636,751	62 772,080	7,29%
SAM	9 208	38 402,207	22 835,840	2,65%
SFBT	1 820	32 462,900	35 935,900	4,17%
TELNET HOLDING	13 390	76 696,100	78 331,500	9,10%
UNIMED	3 686	33 935,210	28 994,076	3,37%
Obligations de sociétés		36 000,000	37 637,932	4,37%
ATL 2014/3	100	6 000,000	6 325,822	0,73%
ATT BANK SUB 2017-1	150	15 000,000	15 523,069	1,80%
EO CIL 2016/2 7.5%	150	15 000,000	15 789,041	1,83%
Emprunts d'Etat		101 938,000	106 881,092	12,41%
BTA 5.6 -08/2022 (12 ANS)	10	9 578,000	9 884,798	1,15%
BTA 6,7% 13-04/2028	90	83 124,000	87 299,038	10,14%
BTA/ 6.7% 04/28 BIS	10	9 236,000	9 697,256	1,13%
Titres OPCVM		22 280,692	22 627,192	2,63%
MCP SAFE FUND	203	22 280,692	22 627,192	2,63%
Droits		4 374,160	4 400,300	0,51%
SAH DA 1/14	3 940	4 294,600	4 334,000	0,50%
UNIMED DA 11/117	102	79,560	66,300	0,01%
Total général		649 369,059	695 994,516	80,82%

Le tableau ci-dessous récapitule les mouvements du portefeuille au cours de l'exercice 2017 :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31/12	Plus (moins) values réalisées
Soldes au 31 décembre 2016	505 036,722	4 472,225	7 060,211	516 569,158	
Acquisitions de l'exercice					
Actions et droits	333 116,839			333 116,839	
Bons de trésor assimilables (BTA)	0,000			0,000	
Obligations de sociétés	30 000,000			30 000,000	
Parts OPCVM	86 771,341			86 771,341	
Cessions et remboursements de l'exercice					
Actions et droits	-227 257,845			-227 257,845	23 357,715
Bons de trésor assimilables (BTA)	0,000			0,000	
Obligations de sociétés	-2 000,000			-2 000,000	
Parts OPCVM	-76 297,998			-76 297,998	936,592
Variation des plus ou moins-values latentes			33 889,660	33 889,660	
Variation des intérêts courus		1 203,361		1 203,361	
Soldes au 31 décembre 2017	649 369,059	5 675,586	40 949,871	695 994,516	24 294,307

AC2 : PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES

Le solde des « disponibilités » se détaillent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Amen Bank	151 675,970	4 752,092
Ventes de titres à encaisser	19 952,056	0,000
Total Disponibilités	171 628,026	4 752,092

AC3 : CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances d'exploitation se détaillent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
RAS sur BTA	0,000	751,134
Total des créances d'exploitation	0,000	751,134

PA1 : OPERATEURS CREDITEURS

La rubrique « opérateurs créditeurs » se détaille comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Rémunération du gestionnaire à payer	2 166,684	1 134,590
Rémunération du dépositaire à payer	1 827,915	237,519
Commission Clearing à payer	210,460	207,644
<i>Total des opérateurs créditeurs</i>	<i>4 205,059</i>	<i>1 579,753</i>

PA2 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

La rubrique « autres créditeurs divers » se détaille comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Honoraires CAC	1 903,893	1 901,806
Etat retenue à la source	298,962	41,796
Autres créditeurs (CMF)	72,513	54,650
<i>Total des autres créditeurs divers</i>	<i>2 275,368</i>	<i>1 998,252</i>

CP1 : CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017 se détaillent comme suit :

Capital Au 01/01/2017

Montant en nominal	519 800,000
Nombre de parts	5 198
Nombre de porteurs de parts	3

Souscriptions Réalisées

Montant en nominal	120 200,000
Nombre de parts	1 202
Nombre de porteurs de parts entrants	1

Rachats Réalisés

Montant en nominal	0,000
Nombre de parts	0
Nombre de porteurs de parts sortants	0

Capital Au 31/12/2017

Capital	848 093,844
Montant en nominal	640 000,000
Sommes non distribuables	208 093,844
Nombre de parts	6 400
Nombre de porteurs de parts	4

Les sommes non distribuables au 31/12/2017 se présentent comme suit :

Sommes non distribuables

	<u>208 093,844</u>
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	33 889,660
Plus ou moins-values réalisés sur cession des titres	24 294,306
Frais de négociation de titres	-3 087,648
Commissions de rachats	0,000
Régularisation des sommes non distribuables	29 508,174
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	123 489,352

CP2 : Sommes distribuables

La rubrique « Sommes distribuables » se détaille comme suit :

Sommes Distribuables	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Résultat Distribuable de l'exercice	11 749,939	1 363,147
Régularisations du résultat distribuable de l'exercice	-87,456	5 990,665
Résultats Distribuables des exercices antérieurs	1 125,520	-1 132,308
Régularisations des résultats distribuables des exercices antérieurs	260,268	-5 095,984
Total général	13 048,271	1 125,520

PR1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

La rubrique « revenus du portefeuille titres se détaille comme suit :

Revenus du portefeuille titres	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Dividendes	17 175,750	4 017,740
Revenus Des Obligations de sociétés	1 833,335	499,534
Revenus Des Emprunts d'Etat	5 808,000	1 306,824
Total général	24 817,085	5 824,098

PR2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

La rubrique « revenus des placements monétaires » se détaille comme suit :

Revenus des placements monétaires	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Revenus des Bons du Trésor	6 426,144	2 128,642
Total général	6 426,144	2 128,642

CH1 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

La rubrique « charges de gestion des placements » se détaille comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Rémunération fixe du gestionnaire	9 632,245	2 793,977
Commission de clearing	825,995	826,061
Commissions de dépôt	5 900,000	447,052
Total général	16 358,240	4 067,090

CH2 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

La rubrique « autres charges d'exploitation » se détaille comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016
Redevance CMF	816,307	236,787
Rémunération commissaire aux comptes	1 903,893	1 900,729
Impôts & taxes & versement assimilés	65,000	65,000
Publicité & publications	300,500	301,577
Services bancaires & assimilés	49,350	18,410
Total général	3 135,050	2 522,503

Note 5 : Autres notes aux Etats financiers

5.1 Données par part et ratios pertinents

Donnée par part	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Revenus des Placements	4,882	1,530	6,377
Charges de Gestion des placements	-2,556	-0,782	-5,773
Revenu net des placements	2,326	0,748	0,604
Autres Charges d'exploitation	-0,490	-0,485	-2,034
Résultat d'Exploitation (1)	1,836	0,262	-1,430
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,014	1,152	0,232
Sommes distribuables de l'exercice	1,822	1,415	-1,198
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,014	-1,152	-0,232
Variation des +/- Values potentielles sur titres	5,295	1,806	-2,463
+/- Values Réalisées sur cessions de titres	3,796	-0,452	16,894
Frais de négociation de titres	-0,482	-0,522	-1,683
+/- Values sur titres et frais de négociation (2)	8,609	0,833	12,748
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	10,445	1,095	11,319
Droits de sorties	0,000	0,027	3,594
Résultat non distribuable de l'exercice	8,609	0,860	16,342
Régularisation du résultat non distribuable	0,149	6,300	0,254
Sommes non distribuables de l'exercice	8,758	7,160	16,597
Distribution de dividendes	0,000	0,000	0,000
Valeur liquidative	134,553	123,973	115,399

Ratios de gestion des placements	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Charges de gestion des placements / Actif Net Moyen	2,00%	1,72%	4,02%
Autres charges d'exploitation / Actif Net Moyen	0,38%	1,07%	1,42%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif Net Moyen	1,44%	0,58%	-1,00%
Actif Net Moyen	816 223,983	236 758,791	135 723,274

5.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion du FCP « **MCP EQUITY FUND** » est confiée à MENA CAPITAL PARTNERS. Cette dernière a pour mission notamment :

- Assurer l'ensemble des tâches relatives à la gestion financière, commerciale, administrative et comptable conformément aux dispositions légales et réglementaires.
- Mettre à la disposition du FCP l'ensemble de ses moyens humains et matériels pour gérer au mieux son portefeuille titres en essayant de saisir les meilleures opportunités de placements, d'acquisition ou de cession de titres.
- Communiquer quotidiennement la valeur liquidative des parts du FCP au Conseil du Marché Financier.
- Mettre à la disposition des porteurs de parts dans le délai légal suivant la clôture de l'exercice du fonds, les états financiers certifiés du FCP, accompagnés du rapport du commissaire aux comptes et du rapport de gestion.
- Assurer ses missions avec la plus grande diligence, dans le respect des règles légales et déontologiques, et aux bénéfices exclusifs des porteurs de parts du FCP.
- Fournir toutes informations et documents justificatifs réclamés par le dépositaire pour lui permettre de s'acquitter de sa mission de vérification et de contrôle.

En rémunération des services de gestion de « **MCP EQUITY FUND** », MENA CAPITAL PARTNERS perçoit une commission de gestion de 1% HT de l'actif net par an. Cette rémunération, décomptée jour par jour, est réglée trimestriellement à terme échu.

En plus de cette commission, il est prévu une commission de surperformance qui vise à rémunérer le gestionnaire dès que **MCP EQUITY FUND** réalise une performance positive supérieure à celle de l'indice TUNINDEX.

Cette commission de surperformance qui est de 15% HT par an est calculée sur la base du différentiel entre le rendement annuel réalisé et la performance annuelle de l'indice TUNINDEX.

Le calcul de cette commission se fait au jour le jour et vient en déduction de la valeur liquidative. Une provision ou le cas échéant une reprise de provision en cas de sous performance est comptabilisée à chaque calcul de la valeur liquidative.

L'Amen Bank assure les fonctions de dépositaire du « **MCP EQUITY FUND** ». Elle est notamment chargée à ce titre de :

- La conservation des actifs du **MCP EQUITY FUND**
- Le contrôle de la régularité des décisions du gestionnaire du **MCP EQUITY FUND**
- L'intervention de façon particulière à certaines étapes de la vie du **MCP EQUITY FUND**.

En rémunération de ses services de dépositaire, Amen Bank perçoit une rémunération annuelle de 0,16%(HT) de l'actif net avec un minimum de 5 000 dinars (HT) par an à partir de la 3^{ème} année de vie du fonds et une commission de clearing égale à 700 dinars (HT) par an.